

# EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE MISE A JOUR ANNUELLE 2012

---

## DOSSIER D'INFORMATION

Programme d'émission de Billets de Trésorerie

Plafond du programme d'émission : MAD 1 200 000 000

Valeur Nominale : MAD 100 000

---

ORGANISME CONSEIL

**BMCE CAPITAL**   
CONSEIL

ORGANISME RESPONSABLE DU PLACEMENT

**BMCE BANK** 

### Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé le 15/11/2013 sous la référence n° VI/EM/030/2013.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Abréviations et définitions

### ABREVIATIONS

BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BPA	Bénéfice par action
CA	Chiffre d'affaires
CCA	Comptes courants d'associés
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CFS	Contribution pour Financement de Stocks
CMH	Compagnie Marocaine d'Hydrocarbures
CSP	Catégorie Socioprofessionnelle
CT	Court terme
CV	Curriculum Vitae
DPA	Dividende par action
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FOB	Free On Board
FOB MED	FOB en région méditerranéenne
FOB SEA	FOB en région atlantique
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
GPM	Groupement des Pétroliers Marocains
HSE	Hygiène, Santé et Environnement
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les sociétés
K MAD	Milliers de Dirhams
Kg	Kilogramme
Km	Kilomètre

M MAD	Millions de Dirhams
M <sup>2</sup>	Mètre carré
M <sup>3</sup>	Mètre cube
MAD	Dirham marocain
MLT	Moyen et Long Terme
NS	Non Significatif
NM	Non Mesurable
ONE	Office National d'Electricité
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
P	Comptes prévisionnels
Pdm	Part de Marché
Pf	Comptes pro-forma
R&C	Risques et Charges
REX	Résultat d'exploitation
SAMIR	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
SNTL	Société Nationale des Transports et de la Logistique
SOMAS	Société Marocaine de Stockage
T	Tonnes
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TIC	Taxe Intérieure de Consommation
TM	Tonnes métriques
TMTP	Technologies, Médias, Télécommunications et Participations
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur ajoutée
Var.	Variation

---

## DEFINITIONS

---

Caisse de Compensation	de	Organisme de régularisation des prix de vente des produits subventionnés, afin de maintenir les prix de vente publics à un niveau déterminé.
Contribution pour le financement du Stock		Avance accordée par la Caisse de Compensation pour financer une partie du stock de sécurité.
Dettes de consignation		Dettes correspondant aux montants payés par les clients en contrepartie de la consignation des bouteilles et citernes.
Marge spéciale		Somme collectée par les centres emplisseurs (MAD 30 /tonne) et devant être inscrite au passif du bilan comme une dette à long terme vis à vis de la caisse de compensation. Cette marge doit être exclusivement affectée à la constitution des stocks de sécurité.
Prix de reprise		Niveau de prix d'achat de GPL subventionné par la Caisse de Compensation.
Péréquation		Rubrique de la structure officielle des prix des GPL, intitulée « solde caisse de compensation » (elle peut être créditrice ou débitrice).
Valeur énergétique		La quantité d'énergie dégagée par la combustion d'un volume de gaz se mesure en British thermal units (BTU). La valeur du gaz est déterminée par son potentiel énergétique mesuré en Btu. Une BTU est la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'une livre d'eau d'un degré Fahrenheit à une pression atmosphérique.
Taux de consignation		Rapport entre le montant payé par le consommateur final et le coût total de la bouteille de GPL pour consigner cette dernière. Ce montant est remboursable lors du retour des bouteilles consignées.

---

## Sommaire

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS .....	2
SOMMAIRE .....	5
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	7
TABLE DES TABLEAUX.....	8
AVERTISSEMENT .....	11
PREAMBULE .....	12
<b>PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....</b>	<b>13</b>
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	14
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	15
III. L'ORGANISME CONSEIL .....	26
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE .....	27
<b>PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION .....</b>	<b>28</b>
I. CADRE DE L'OPERATION.....	29
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION .....	29
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION.....	31
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT- INTERMEDIAIRES FINANCIERS .....	33
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE .....	33
VI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION .....	35
<b>PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE AFRIQUIA GAZ.....</b>	<b>36</b>
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL .....	37
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE AFRIQUIA GAZ.....	41
III. NANTISSEMENT D'ACTIF .....	46
IV. NANTISSEMENT D' ACTIONS .....	46
V. MARCHE DES TITRES DE AFRIQUIA GAZ.....	47
VI. NOTATION.....	51
VII. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES.....	51
VIII. ORGANES D'ADMINISTRATION .....	53
IX. ORGANES DE DIRECTION.....	58
X. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....	61
<b>PARTIE IV. ACTIVITE DE AFRIQUIA GAZ.....</b>	<b>63</b>
I. HISTORIQUE DE AFRIQUIA GAZ.....	64
II. APPARTENANCE A AKWA GROUP .....	66
III. FILIALES DE AFRIQUIA GAZ.....	72
IV. MARCHE DU GPL .....	77
V. METIERS DE AFRIQUIA GAZ .....	90
VI. ORGANISATION .....	102

PARTIE V. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ .....	116
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	117
II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	120
III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE .....	130
IV. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	145
PARTIE VI. PERSPECTIVES .....	150
I. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU GPL .....	151
II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE AFRIQUIA GAZ.....	153
PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUE .....	154
I. RISQUES CONCURRENTIELS .....	155
II. RISQUES LIES A L'EVOLUTION DU MARCHE .....	155
III. RISQUES LIES A LA LIBERALISATION .....	155
IV. RISQUE DE DEPENDANCE A DES CLIENTS PARTICULIERS .....	155
V. RISQUES LIES A LA SECURITE.....	155
VI. RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES COURS A L'INTERNATIONAL.....	155
PARTIE VIII. FAITS EXCEPTIONNELS, LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES .....	157
PARTIE IX. ANNEXES .....	159
I. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES.....	160
BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE .....	216

## Table des illustrations

Figure 1.	Evolution du cours boursier de AFRIQUIA GAZ du 01.01.2011 au 04.04.2013.....	47
Figure 2.	Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ .....	58
Figure 3.	Structure de AKWA Group.....	68
Figure 4.	Principales participations de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2012.....	73
Figure 5.	Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2010-2012 (MAD / T) .....	79
Figure 6.	Chaîne de valeur du secteur des GPL.....	82
Figure 7.	Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 2005-2012 .....	82
Figure 8.	Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 2005-2012.....	83
Figure 9.	Evolution de la structure d'approvisionnement en GPL.....	84
Figure 10.	Répartition du volume des importations de GPL en 2011.....	85
Figure 11.	Répartition du volume des importations de GPL en 2012.....	85
Figure 12.	Evolution des volumes de butane emplis (en milliers de TM).....	86
Figure 13.	Répartition du volume global des volumes emplis des sociétés d'emplissage de GPL en 2010 et 2012 .....	86
Figure 14.	Structure de la demande en GPL au 31 décembre 2012.....	88
Figure 15.	Evolution de la structure de la demande en GPL au 31 décembre 2012.....	89
Figure 16.	Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Butane.....	89
Figure 17.	Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Propane .....	89
Figure 18.	Répartition du volume des ventes de GPL conditionné au 31 décembre 2012.....	91
Figure 19.	Structure du marché des GPL vrac au 31 décembre 2012.....	92
Figure 20.	Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL.....	92
Figure 21.	Schéma de distribution du GPL.....	93
Figure 22.	Répartition du volume empli par centre d'emplissage au 31 décembre 2012.....	96
Figure 23.	Ventes du GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ sur la période 2010-2012 (en milliers de TM) .....	98
Figure 24.	Structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2012 .....	99
Figure 25.	Evolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ (en milliers de tonnes).....	100
Figure 26.	Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ .....	105
Figure 27.	Répartition de l'effectif de AFRIQUIA GAZ par catégorie et par direction .....	107
Figure 28.	Répartition géographique des installations de SALAM GAZ.....	112

## Table des tableaux

Tableau 1	Renseignements relatifs aux titres à émettre.....	30
Tableau 2	Document qui atteste de l'appartenance du souscripteur.....	31
Tableau 3	Evolution du capital social.....	42
Tableau 4	Historique de l'actionnariat de AFRIQUIA GAZ sur la période 2010-2012 :.....	43
Tableau 5	Historique des dividendes distribués sur la période 2010-2012.....	45
Tableau 6	Détail du nantissement d'actif inscrit au profit de Chaabi Leasing.....	46
Tableau 7	Indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les exercices 2010, 2011 et 2012.....	48
Tableau 8	Caractéristiques des émissions obligataires.....	48
Tableau 9	Historique des émissions de billets de trésorerie émis par AFRIQUIA GAZ.....	50
Tableau 10	Composition du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ.....	53
Tableau 11	Liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration.....	57
Tableau 12	Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group.....	71
Tableau 13	Flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group.....	72
Tableau 14	Flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group.....	72
Tableau 15	Evolution des principaux indicateurs financiers de NATIONAL GAZ.....	74
Tableau 16	Evolution des principaux indicateurs financiers de SODIPIT.....	74
Tableau 17	Evolution des principaux indicateurs financiers de OMNIUM STOCKAGE.....	75
Tableau 18	Evolution des principaux indicateurs financiers de GAZAFRIC.....	75
Tableau 19	Evolution des principaux indicateurs financiers de STOGAZ.....	76
Tableau 20	Evolution des principaux indicateurs financiers de DRAGON GAZ.....	76
Tableau 21	Evolution des principaux indicateurs financiers de PROACTIS.....	77
Tableau 22	Evolution des principaux indicateurs financiers de SALAM GAZ.....	77
Tableau 23	Autres participations de AFRIQUIA GAZ.....	78
Tableau 24	Structure des prix du Butane conditionné.....	80
Tableau 25	Tonnage de butane remplis par principaux opérateurs (en TM).....	87
Tableau 26	Centres emplisseurs de GPL des principaux opérateurs au 31 décembre 2012.....	88
Tableau 27	Part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissages détenu par Afrika Gaz.....	94
Tableau 28	Evolution du volume emplis par centre.....	95
Tableau 29	Part des ventes conditionnées de Afrika Gaz emplies par centres emplisseurs.....	95
Tableau 30	Tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ.....	96
Tableau 31	Produits de Afrika Gaz.....	97
Tableau 32	Répartition des ventes selon les catégories de produits.....	97
Tableau 33	Nombre de dépositaires par zone géographique.....	102
Tableau 34	Achats globaux de matières premières effectués par Afrika Gaz.....	102

Tableau 35	Importations de GPL effectués par Afrika Gaz et Gazafric .....	102
Tableau 36	Evolution de l'effectif de Afrika Gaz .....	106
Tableau 37	Ventilation de l'effectif par âge .....	107
Tableau 38	Ventilation de l'effectif par ancienneté .....	107
Tableau 39	Evolution du budget de formation.....	108
Tableau 40	Description des centres d'emplissage détenus par Afrika Gaz.....	109
Tableau 41	Evolution du parc de bouteilles de Afrika Gaz.....	113
Tableau 42	Parc de bouteilles en termes d'années d'existence.....	113
Tableau 43	Evolution des investissements de Afrika Gaz .....	116
Tableau 44	Périmètre de consolidation à fin 2010.....	121
Tableau 45	Périmètre de consolidation à fin 2011 .....	121
Tableau 46	Périmètre de consolidation à fin 2012 .....	122
Tableau 47	Evolution du compte de résultat consolidé.....	123
Tableau 48	Evolution du chiffre d'affaires .....	124
Tableau 49	Evolution de la contribution des filiales au chiffre d'affaires .....	124
Tableau 50	Evolution des autres produits.....	126
Tableau 51	Evolution des coûts de biens et services produits .....	126
Tableau 52	Evolution des charges de personnel .....	127
Tableau 53	Evolution des autres produits et charges opérationnels.....	128
Tableau 54	Evolution des dotations aux amortissements .....	129
Tableau 55	Evolution du résultat opérationnel.....	129
Tableau 56	Evolution du coût de l'endettement .....	130
Tableau 57	Evolution du résultat net.....	131
Tableau 58	Evolution de la quote part du résultat des sociétés mises en équivalence.....	132
Tableau 59	Evolution des éléments du bilan consolidé .....	133
Tableau 60	Evolution de l'actif non-courant .....	134
Tableau 61	Evolution de la structure des immobilisations corporelles nettes.....	135
Tableau 62	Evolution des immobilisations financières.....	136
Tableau 63	Pourcentages de contrôle et évolution de la valeur titres des sociétés mises en équivalence... .....	136
Tableau 64	Evolution des autres actifs non-courants.....	137
Tableau 65	Evolution des impôts différés ainsi que la position nette .....	138
Tableau 66	Evolution de la composition des actifs courants .....	138
Tableau 67	Evolution des stocks.....	138
Tableau 68	Evolution des créances clients et du taux de provisionnement .....	139
Tableau 69	Evolution de la trésorerie et équivalents .....	140

Tableau 70	Evolution des autres créances et comptes de régularisation .....	140
Tableau 71	Evolution du passif non-courant.....	141
Tableau 72	Evolution des dettes de financement à plus d'un an.....	141
Tableau 73	Ventilation par échéance des dettes auprès des Etablissements de crédits en 2012.....	142
Tableau 74	Evolution du ratio d'endettement .....	142
Tableau 75	Evolution des autres passifs non-courants.....	142
Tableau 76	Evolution des provisions pour risques et charges.....	143
Tableau 77	Evolution des dettes fournisseurs.....	143
Tableau 78	Evolution des dettes de financement à moins d'un an.....	143
Tableau 79	Evolution des autres dettes et comptes de régularisation.....	144
Tableau 80	Evolution du passif courant.....	144
Tableau 81	Evolution de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz sur la période 2010-2012.....	146
Tableau 82	Evolution des flux de trésorerie.....	148

## Avertissement

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en billets de trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission de billets trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de billets de trésorerie, ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances du programme de billets de trésorerie objet du présent dossier d'information.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux billets de trésorerie, objet dudit dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni AFRIQUIA GAZ, ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

## Préambule

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée, le présent dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de AFRIQUIA GAZ, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCE Capital Conseil, agissant en qualité d'Organisme Conseil de AFRIQUIA GAZ dans le cadre de la mise à jour 2012 du programme d'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 1 200 000 000 dirhams.

Le contenu de ce dossier d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables de AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au siège de AFRIQUIA GAZ et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
  - il est disponible à tout moment au siège social de AFRIQUIA GAZ sis à (Rue Ibnou El Ouennane, Km 7, Route de Rabat BP 2545 – Casablanca, Tél : (212) 5 22 63 96 00 ;
  - il est disponible sur demande dans un délai maximum de 24h auprès des points de collecte du réseau de placement :
    - BMCE Bank : 140, Avenue Hassan II – 20 000 Casablanca.
  - il est disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

## Partie I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

## I. Le Président du Conseil d'Administration

### I.1. Identité

Dénomination ou raison sociale	AFRIQUIA GAZ
Représentant légal	M. Ali WAKRIM
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue Ibnou El Ouennane Km 7, Route de Rabat BP 2545 Ain Sebaâ-Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 35 22 90/93/73
Numéro de fax	(212) 5 22 35 44 46
Adresse électronique	<a href="mailto:a.wakrim@akwagroup.ma">a.wakrim@akwagroup.ma</a>

### I.2. Attestation

Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie au titre de l'exercice 2012

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de AFRIQUIA GAZ ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Ali WAKRIM

Président du Conseil d'Administration

## II. Les Commissaires aux Comptes

### II.1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom et nom	Abdelaziz ALMECHATT	Abdellah RHALLAM
Dénomination ou raison sociale	COOPERS AUDIT MAROC S.A	FIDECO S.A.R.L
Adresse	83, Avenue Hassan II – Casablanca	124, Boulevard Rahal El Meskini – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 27 50 05	(212) 5 22 31 63 49
Numéro de fax	(212) 5 22 27 48 90	(212) 5 22 31 62 26
Adresse électronique	abdelaziz.almechatt@pwc-cl.com.	ab.rhallam@fideco.ma
Date du 1 <sup>er</sup> exercice soumis au contrôle	1998	1999
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

### II.2. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012

Objet : Mise à jour 2012 du programme d'émissions de billets de trésorerie de AFRIQUIA GAZ

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux annuels audités de AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux annuels de AFRIQUIA GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2010, 2011 et 2012.

COOPERS AUDIT MAROC S.A  
Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO  
Abdellah RHALLAM

### II.3. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux

#### Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2010, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 1 800 312 495 dont un bénéfice net de MAD 329 345 406.

#### Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 février 2011

COOPERS & LYBRAND MAROC

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

## Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2011, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 1 907 400 092 dont un bénéfice net de MAD 350 057 497.

### Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 février 2012

COOPERS & LYBRAND MAROC

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

## Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2012, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 2 003 805 850 dont un bénéfice net de MAD 385 155 758.

### Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 18 février 2013

COOPERS AUDIT MAROC S.A

FIDECO

Abdelaziz ALMECHATT

ABDELLAH RHALLAM

---

II.4. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012.

---

Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie de AFRIQUIA GAZ

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés annuels audités d'AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés annuels de AFRIQUIA GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2010, 2011 et 2012.

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

## II.5. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2010.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives .

#### Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 5 avril 2011

COOPERS & LYBRAND MAROC

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2011.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 4 avril 2012

COOPERS & LYBRAND MAROC

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2012.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 957 906 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 401 466 milliers de dirhams.

### Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 27 février 2013

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO

Abdellah RHALLAM

### III. L'Organisme Conseil

#### III.1. Identité

Dénomination ou raison sociale	BMCE Capital Conseil
Représentant légal	Mehdi Jalil Drafate
Fonction	Président du Directoire
Adresse	63, Boulevard Moulay Youssef Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	Tél : +212 522 42 91 00
Numéro de fax	Fax : +212 522 43 00 21
Adresse électronique	mj.drafate@bmcek.co.ma

#### III.2. Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de AFRIQUIA GAZ, à travers :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables de AFRIQUIA GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012.

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCE Capital Conseil.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) ainsi que l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 9 octobre 1995 tels que modifiés et complétés.

BMCE Capital Conseil  
Mehdi Jalil Drafate  
Président du Directoire

---

## IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

---

### IV.1. Identité

---

Responsable	Omar BELAMQADDAM
Fonction	Responsable Ingénierie Financière
Adresse	Km 7,5 Route de Rabat Ain Sebaâ – Casablanca 20 000 – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 35 22 90 / 93 / 73
Numéro de fax	212) 5 22 35 44 46
Adresse électronique	<a href="mailto:o.belamqaddam@akwagroup.com">o.belamqaddam@akwagroup.com</a>

---

## Partie II. PRESENTATION DE L'OPERATION

## I. Cadre de l'opération

---

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société AFRIQUIA GAZ émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 24 décembre 2010 a décidé la mise en place d'un programme de Billets de Trésorerie, et a donné tous pouvoirs au Président Directeur Général afin d'en arrêter les modalités qu'il jugera opportunes et nécessaires à la réalisation de l'émission desdits billets de trésorerie, et ce dans le cadre d'un programme d'un plafond de 800 000 000 Dhs. Le Conseil d'Administration tenu en date du 8 juin 2012 a décidé d'augmenter le plafond dudit programme à 1 200 000 000 Dhs.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), AFRIQUIA GAZ a établi, avec le conseiller, le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et financière et son programme d'émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Le présent dossier d'information constitue par ailleurs la mise à jour 2011 du dossier d'information.

Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

## II. Objectifs de l'opération

---

La Société souhaite procéder à un programme d'émission de billets de trésorerie afin de :

- Optimiser le coût de financement à court terme en substituant, de manière partielle ou totale, aux concours bancaires existants des billets de trésorerie ;
- Faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels induits par des variations de besoin en fonds de roulement en cours d'année (portées par les fluctuations de délais de paiements des différentes contreparties de la Société).

Tableau 1 Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme des titres	Billets de Trésorerie au porteur.
Plafond de l'émission	MAD 1 200 000 000
Valeur nominale	MAD 100 000
<b>Maturité</b>	De 10 jours à 12 mois.
Date de jouissance	À la date de règlement.
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post-comptés.
Paiement du coupon	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet.
Remboursement du principal	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet.
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré. La négociabilité des titres est assurée par BMCE Bank.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
Clauses d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres ou émissions antérieurs.

### III. Modalités de souscription et d'attribution

#### III.1. Période de souscription

A chaque fois qu'AFRIQUIA GAZ manifesterait un besoin de trésorerie, BMCE Bank procéderait à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

#### III.2. Bénéficiaires

Les personnes physiques ou morales, résidentes ou non résidentes.

#### III.3. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il doit obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie et la joindre au bulletin de souscription.

Tableau 2 Document qui atteste de l'appartenance du souscripteur

Catégorie	Documents à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier.
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ;</li> <li>▪ Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), le numéro du registre de commerce.</li> </ul>
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout moyen jugé acceptable par l'établissement placeur.
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident.
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale.

#### III.4. Modalités de souscription

BMCE Bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide de bulletins de souscriptions fermes et irrévocables, après clôture de la période de souscription, selon le modèle joint en Annexe. Ces bulletins, considérés fermes et irrévocables, doivent être remplis et signés par les souscripteurs.

Les souscriptions seront acceptées et enregistrées au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à BMCE Bank et ce, jusqu'à atteindre le plafond de l'émission.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. L'organisme chargé du placement est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. L'organisme chargé du placement est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. L'organisme chargé du placement doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. L'organisme placeur déterminera librement les modalités de la garantie financière demandée aux souscripteurs, qui peut être un dépôt en espèce, en titres, une caution. Pour les investisseurs institutionnels, il ne sera pas exigé de couverture de la souscription ;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription :

- ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

### III.5. Modalités d'allocation

---

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de BT disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité l'émission aura été effectué.

### III.6. Modalités de versement des souscriptions

---

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par BMCE Bank, en sa qualité d'établissement dépositaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

### III.7. Engagement d'information du CDVM

---

AFRIQUIA GAZ s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des billets de trésorerie émis (maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des billets de trésorerie par catégorie de souscripteur.

#### IV. Syndicat de placement- intermédiaires financiers

Conseiller et coordinateur	BMCE Capital Conseil 63 bd Moulay Youssef – Casablanca
Organisme chargé du placement	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca
Établissement teneur de comptes titres	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	BMCE Bank 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca

#### V. Régime fiscal des billets de trésorerie

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

##### V.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

##### V.1.1. Personnes Résidentes

###### ▪ Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

###### ▪ Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
  - ▶ Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
  - ▶ Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

##### V.1.2. Personnes Non Résidentes

Les produits de placement à revenu fixe perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

- Plus-values

### Personnes Résidentes

- ▶ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du livre d'assiette et de recouvrement, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du livre d'assiette et de recouvrement, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'obligations et autres titres de créances correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 Dhs ;
- La donation d'obligations et autres titres de créances effectuées entre ascendants et descendants, entre époux frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

- ▶ Personnes Morales

Conformément aux dispositions du livre d'assiette et de recouvrement, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

### Personnes Non Résidentes

- ▶ Personnes Physiques

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

- ▶ Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

## VI. Charges relatives à l'opération

---

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur comprennent les charges suivantes :

### VI.1. Charges relatives à la mise en place du programme :

---

- Les frais de conseil financier ;
- La commission du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières relative à la mise en place du programme. La communication.

### VI.2. Charges relatives à chaque émission :

---

- Les frais de placement ;
- La commission de Maroclear ;
- La commission du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières relative à la mise à jour du dossier d'information.

## Partie III. PRESENTATION GENERALE DE AFRIQUIA GAZ

## I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AFRIQUIA GAZ S.A.
Siège social	Rue Ibnou El Ouennane, Aïn Sebâa – Casablanca
Siège administratif	139, Bd Moulay Ismail, Casablanca
Téléphonie / Télécopie	(212) 05 22 63 96 00 (212) 05 22 24 80 85
Site web	<a href="http://www.afriquiagaz.com">www.afriquiagaz.com</a>
Forme juridique	Société anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	1992
Durée de vie	La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi.
N° Registre du commerce	68 545 Casablanca
Exercice social	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Capital social	MAD 343 750 000 divisé en 3 437 500 actions de MAD 100 chacune au 31 décembre 2012.
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social ou au siège administratif de AFRIQUIA GAZ.
Objet social	<p>Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le commerce et l'industrie, sous toutes ses formes, y compris l'importation, l'exportation, la reprise en raffinerie, l'entreposage, le magasinage, le transport, la consignation et la distribution des gaz de pétrole liquéfiés ainsi que de tous sous-produits et denrées ;</li> <li>▪ La création et l'exploitation de tout centre de stockage de conditionnement et de remplissage de ces gaz, tant pour le compte de la société que pour le compte de tous tiers ;</li> <li>▪ L'exploitation de toutes marques et procédés ;</li> <li>▪ Et plus généralement toutes Opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal et pouvant faciliter l'extension et le développement de la société.</li> </ul>
Textes législatifs et réglementaires applicables	<p>De par sa forme juridique, la Société est régie par le droit marocain, la loi n°17-95 telle que modifiée par la loi n°20-05 relatives aux SA ainsi que par ses statuts.</p> <p>De par son activité commerciale, la Société est régie par les textes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dahir n° 1-96-83 du 1<sup>er</sup> août 1996 portant promulgation de la loi 15.95 formant Code de Commerce ;</li> <li>▪ Dahir n° 1-92-138 du 25 Décembre 1992 relatif aux obligations comptables des commerçants ;</li> <li>▪ Dahir n° 1-97-65 du 12 Février 1997 portant promulgation de la loi n° 53.95 instituant des juridictions de commerce ;</li> <li>▪ Dahir n° 1-03-194 portant promulgation de la loi n° 65-99 formant Code du travail ;</li> <li>▪ Dahir n° 1-00-19 du 15 février 2000 portant promulgation de la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle ;</li> <li>▪ Dahir n° 1-00-225 du 05 juin 2000 portant promulgation de la loi n° 06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence ;</li> </ul>

- Dahir du 12 août 1913 portant Code des Obligations et Contrats ;
- Décret n° 2-96-906 du 18 janvier 1997 pris pour application du chapitre II relatif au registre du commerce- du titre IV du Livre premier de la loi n° 15-95 formant Code de Commerce.

De par son activité de stockage et de distribution de GPL, la Société est régie par les textes suivants :

- Dahir portant loi n° 1-72-255 du 22-2-1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
- Dahir du 18 Joumada I 1374 (12 janvier 1955) portant règlement sur les appareils à pression de gaz, tel qu'il a été modifié et complété,
- Dahir du 29 hijja 1356 (2 mars 1938) réglementant la manutention et le transport par voies de terre des matières dangereuses, des matières combustibles, des liquides inflammables (autres que les hydrocarbures et les combustibles liquides), des poudres, explosifs, munitions et artifices, des gaz comprimés, liquéfiés, solidifiés, et dissous, des matières vénéneuses, caustiques et corrosives et des produits toxiques ou nauséabonds, tel qu'il a été modifié
- Dahir portant loi n° 1.74.403 du 5 Chaoual 1397(19 septembre 1977) réorganisant la caisse de compensation.
- Dahir portant loi n° 1-75-368 du 4-9-1975 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971. Relatif aux stocks de sécurité (BO n°3280 du 10 septembre 1975) ;
- Dahir portant loi n° 1-76-294 du 16-2-1977 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971 relatif aux stocks de sécurité. (BO n° 3 359 du 16 mars 1977) ;
- Dahir n° 1-95-141 du 6 rabii I 1416 (4 août 1995) portant promulgation de la loi n° 4-95 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures;
- Dahir du 25 août 1914 portant réglementation des établissements insalubres, incommodes ou dangereux ;
- Décrets
  - ▶ Décret n°2-72-622 du 12-2-1973 portant délégation de pouvoirs au Ministre chargé des mines en ce qui concerne les stocks de sécurité relatifs aux produits énergétiques ;
  - ▶ Décret n° 2-72-513 du 7-4-1973 pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-72-255 du 22 février 1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
  - ▶ Décret n° 2-95-699 du 22/5/1996 modifiant et complétant le décret n° 2-72-513 du 7/4/1973 pris pour l'application du Dahir sus visé n° 1-72-255 ;
- Arrêtés
  - ▶ Arrêté conjoint du ministre de l'énergie et des mines, du ministre des travaux publics, de la formation professionnelle et de la formation des cadres et du ministre des transports n° 1263-91 du

9 Chaoual 1413 (1er avril 1993) approuvant le règlement général relatif aux normes de sécurité applicables aux centres emplisseurs, aux dépôts en vrac ou en bouteilles et aux stockages fixes à usage industriel ou domestique de gaz de pétrole liquéfiés ainsi qu'au conditionnement, la manutention, le transport et l'utilisation de ces produits.

- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 053-62 du 2-1-1962 relatif aux caractéristiques des gaz de pétrole liquéfié (BO n° 2 571 du 2 février 1962) ;
- ▶ Arrêté 324-68 du 3-6-1968 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 674-73 du 31-5-1973 relatif au réseau de distribution au détail des repreneurs en raffineries d'hydrocarbures raffinés autres que les gaz de pétrole liquéfié ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 773-73 du 20-7-1973 définissant l'importance du parc de bouteilles des repreneurs en centres emplisseurs ;
- ▶ Arrêté 3-337-75 du 4-9-1975 déterminant les conditions de répartition des primes et des dépenses de la loi sur la réglementation et le contrôle des prix et les conditions de détention et de vente des produits et marchandises ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers. (BO n°3361 du 30 mars 1977) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°483-81 du 25-5-1981 relatif à la valorisation et à la dévalorisation des stocks des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°484-81 du 25-5-1981 relatif aux conditions d'utilisation de la marge spéciale pour le financement des stocks de sécurité en combustibles liquides et gazeux (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°485-81 du 25-5-1981 modifiant l'arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 aout 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°944-91 du 18 juin 1991 modifiant et complétant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers (BO n°4107 du 17-7-1991) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 regeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JP1 ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27

reheb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane

- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2245-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 reheb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JP1 ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2246-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 reheb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2671-95 du 13 joumada II 1416 (7 novembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 reheb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;
- ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'énergie et des mines n°2869-97 du 28 joumada II 1418 (31 octobre 1997) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 reheb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Energie et des Mines n°251-98 du 30 ramadan 1418 (29 janvier 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 reheb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Energie et des Mines n°533-98 du 29 chaoual 1418 (27 février 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 reheb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane.

De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 et par les arrêtés du Ministre des Finances et de la Privatisation n°1994-04, 1137-07 et 1268-08. ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Règlement général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières tel

qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 8222-08 du 14 avril 2008 ;

- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et complété par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
- Dahir portant loi n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n° 35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs telle que modifié et complétée par la loi n° 43-02 ;

De par l'émission de Billets de Trésorerie objet du présent document, elle est soumise aux dispositions légales et réglementaires suivantes :

- Dahir n°1-95-03 du 26/01/1995, portant promulgation de la loi 35-94 relative à certains TCN telle que modifiée et complétée par la loi 35-96 et 33-06 ;
- L'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif à certains Titres de Créances Négociables (TCN) modifié par les arrêtés n°692-00, 1311-01 et 2232-02.

Tribunal compétent en cas de litige

- Tribunal de Commerce de Casablanca

Régime fiscal

AFRIQUIA GAZ est soumise au taux d'impôts sur les sociétés de 30%.  
 La Société est soumise au taux de TVA de 10% concernant les produits vendus, et au taux de TVA de 20% pour ses charges d'exploitation et ses investissements.

## II. Renseignements sur le capital de AFRIQUIA GAZ

### II.1. Renseignements à caractère général

À la date d'établissement du présent document d'information, le capital social de AFRIQUIA GAZ s'établit à MAD 343 750 000 réparti en 3 437 500 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune.

Tableau 3 Evolution du capital social

Date	Capital initial	Nature de l'Opération	Nominal	Montant opération (hors prime d'émission)	Nombre total d'actions	Capital final	Prix par action
1992	-	Constitution	100	1 000	1 000	100 000	100
1993	100 000	Souscription en numéraire	100	9 900 000	100 000	10 000 000	100
1994	10 000 000	Augmentation de capital	100	72 500 000	825 000	82 500 000	100
1998	82 500 000	Division du nominal	50	-	1 650 000	82 500 000	N.A
1999	82 500 000	Augmentation de capital par Appel public à l'épargne	50	20 625 000	2 062 500	103 125 000	185
1999	103 125 000	Augmentation du nominal	100	-	1 031 250	103 125 000	N.A
2005	103 125 000	Augmentation de capital réservée	100	240 625 000	3 437 500	343 750 000	430

Source : AFRIQUIA GAZ

Depuis sa date de création, AFRIQUIA GAZ a procédé à 4 augmentations de capital :

- le 7 mai 1993, portant le capital de MAD 100 000 à MAD 10 000 000, soit 99 000 nouvelles actions de nominal MAD 100 totalement souscrites par Afriquia SMDC ;
- le 24 novembre 1994, consistant en un apport d'actifs (apport de MAD 72 947 847 par Afriquia SMDC) et règlement d'une soultte à Afriquia SMDC (d'un montant de MAD 447 847) ;
- le 3 mai 1999, augmentation de capital par souscription en numéraire lors de l'introduction de AFRIQUIA GAZ à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Le prix d'introduction était de MAD 185 par action ;
- le 22 juillet 2005, augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription par émission de 2 406 250 actions pour un montant global de MAD 1 034 687 500, soit un prix d'émission de MAD 430 par action.

## II.2. Historique et Structure de l'actionariat

Au 31 décembre 2012, la structure de l'actionariat de AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Tableau 4 Historique de l'actionariat de AFRIQUIA GAZ sur la période 2010-2012 :

Actionnaires	déc-10		déc-11		déc-12		juin-13	
	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes
AFRIQUIA SMDC	1 306 252	38,00%	1 306 252	38,00%	1 306 252	38,00%	1 306 252	38,00%
AKWA Holding	1 031 513	30,00%	1 031 513	30,00%	1 031 513	30,00%	1 031 513	30,00%
RMA - WATANYA	171 877	5,00%	171 877	5,00%	171 877	5,00%	171 877	5,00%
AL AJIAL INVESTMENT FUND HOLDING	171 875	5,00%	171 875	5,00%	171 875	5,00%	171 875	5,00%
Flottant en bourse	755 983	21,90%	755 983	21,90%	755 983	21,90%	755 983	21,90%
Total	3 437 500	100,00%	3 437 500	100,00%	3 437 500	100,00%	3 437 500	100,00%

Source : AFRIQUIA GAZ

Entre décembre 2010 et Juin 2013, l'actionariat de la Société est demeuré stable avec comme principaux actionnaires stratégiques AFRIQUIA SMDC et AKWA Holding.

Le 23 mars 2010, le fonds d'investissement AL AJIAL INVESTMENT FUND HOLDING a franchi le seuil de 5,0% des titres de capital de la Société et déclare vouloir poursuivre ses achats sur la valeur concernée.

### II.3. Présentation des actionnaires de référence

#### AKWA Group

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2011	25,0 Mrds MAD
Résultat net au 31.12.2011	1,0 Mrds MAD
Actionnariat actuel (au 31/12/2011) (en % du capital)	
▪ Famille AKHANNOUCH	50%
▪ Famille WAKRIM	50%

Source : AKWA Group

#### AFRIQUIA SMDC

Activité	Distribution de carburants
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2011	18,0 Mrds MAD
Résultat net part du Groupe au 31.12.2011	498,9 MMAD
Actionnariat actuel (au 31/12/2011) (en % du capital)	
▪ AKWA Group	82,0%
▪ Fonds Al Ajjal	5,0%
▪ RMA WATANYA	1,0%
▪ Autres	12,0%

Source : AKWA Group

### II.4. Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires encadrant les relations entre les actionnaires de AFRIQUIA GAZ.

### II.5. Politique de distribution des dividendes

#### II.5.1. Dispositions statutaires

L'article 40 des statuts d'AFRIQUIA GAZ stipule que les produits de l'exercice constatés par l'inventaire annuel, après déduction de toutes les charges, de tous amortissements de l'actif et, de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels, constituent des bénéfices.

Sur ces bénéfices nets, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu ci-dessus et des réserves obligatoires et augmenté des reports bénéficiaires.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée ordinaire, sur la proposition du conseil d'administration, a le droit de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être reportées à nouveaux sur l'exercice suivant, soit pour être affectées à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, soit pour la distribution aux actionnaires.

Ce ou ces fonds de réserves peuvent recevoir toutes affectations décidées par l'assemblée, sur proposition du conseil d'administration.

L'article 41 des statuts d'AFRIQUIA GAZ stipule que l'époque, le mode et le lieu de paiement des dividendes sont fixés par l'assemblée générale annuelle, ou à défaut, par le Conseil d'administration.

Le paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal.

Les dividendes régulièrement perçus ne peuvent être l'objet de rapport ou de restitution, ceux non touchés sont prescrit, conformément à la loi, cinq ans après la date de mise en paiement.

En cas de cession d'actions, l'acquéreur a droit aux dividendes non encore mis en paiement, sauf convention contraire des parties, notifiée à la société.

## II.6. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Le tableau suivant indique le montant des dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ au cours des trois derniers exercices :

Tableau 5 Historique des dividendes distribués sur la période 2010-2012

En K MAD	2010	2011	2012
Résultat net de l'exercice	329 345	350 057	385 156
Résultat net par action (en MAD)	95,8	101,8	112
Dividendes par action (en MAD)	73	84	100
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Distribution des dividendes en n+1	250 938	288 750	343 750
Taux de Distribution ( <i>Pay-Out</i> )	76,2%	82,5%	89,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2012, AFRIQUIA GAZ a décidé de verser à ses actionnaires un dividende équivalent à MAD 100 par action. La Société distribue ainsi 89,2% de son résultat.

Sur les 3 derniers exercices, AFRIQUIA GAZ distribue en moyenne 82,6% de son résultat.

### III. Nantissement d'actif

---

La société ne possède pas d'actifs nantis.

Toutefois, le 31 juillet 2007, la Société a financé son stock de 288 000 bouteilles de gaz par voie de crédit-bail comme suit :

Tableau 6 *Détail du nantissement d'actif inscrit au profit de Chaabi Leasing*

Nature	Nombre	Durée du leasing
Bouteilles de 3 Kg	95 000	10 ans
Bouteilles de 6 Kg	48 000	10 ans
Bouteilles de 12 Kg	145 000	10 ans
Total	288 000	

Source : *Afriquia Gaz*

### IV. Nantissement d'actions

---

Néant.

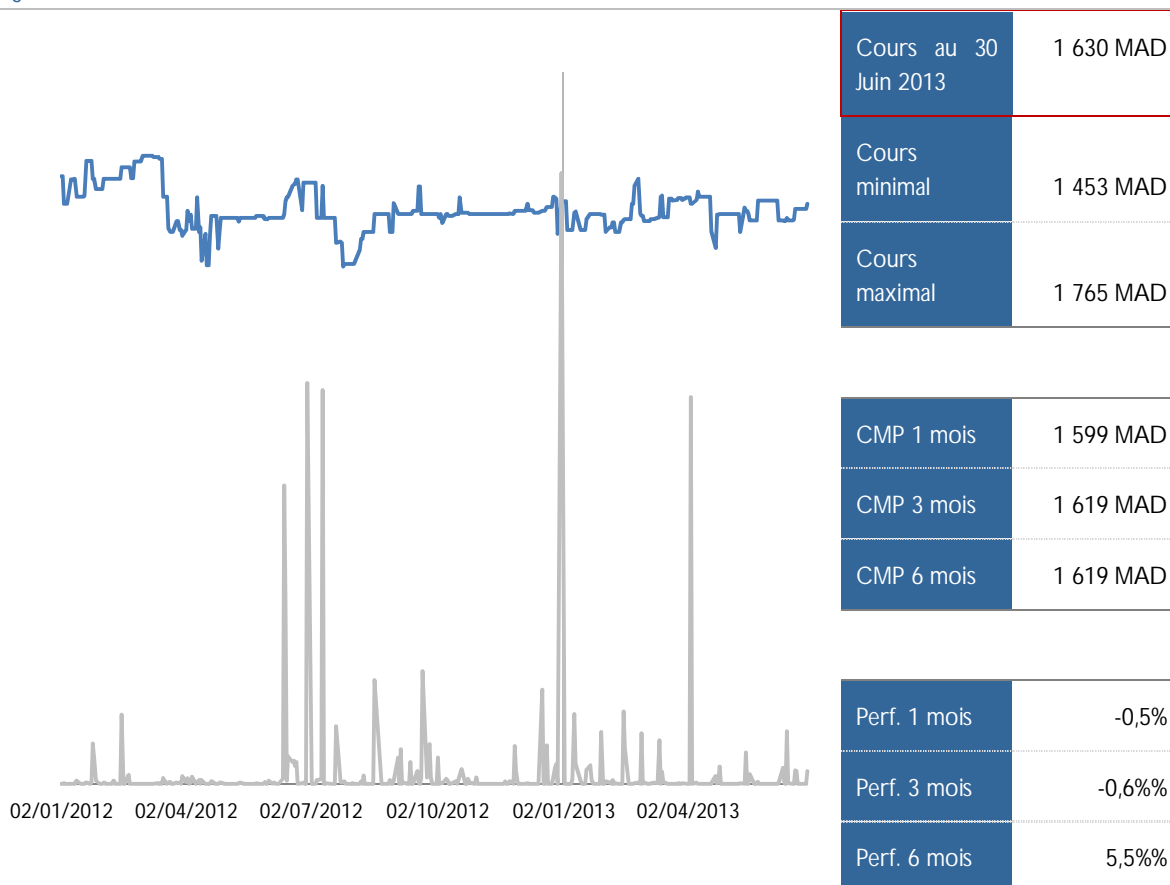
## V. Marche des titres de AFRIQUIA GAZ

### V.1. Caractéristiques des actions AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ est cotée à la Bourse de Casablanca depuis le 03 mai 1999 sous le code ticker GAZ. Le titre est coté au premier compartiment de la Bourse de Casablanca.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de l'action AFRIQUIA GAZ depuis janvier 2012 :

Figure 1. Evolution du cours boursier de AFRIQUIA GAZ du 01.01.2012 au 30.06.2013



Source : Bourse de Casablanca au 30 Juin 2013

Le tableau ci-dessous résume les principaux indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les trois derniers exercices :

Tableau 7 Indicateurs boursiers de AFRIQUIA GAZ sur les exercices 2010, 2011 et 2012

	2010	2011	2012
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Plus haut – cours de clôture (MAD)	1 688	1 890	1 765
Plus bas – cours de clôture (MAD)	1 310	1 550	1 453
Nombre de titres échangés	249 836	237 069	118 895
Volume échangé	347 918 115	399 647 320	193 489 580
Bénéfice par action – MAD	95,8	101,8	116,79
Dividende par action – MAD	73	84	100
Capitalisation en fin de période (M MAD)	5 737 187 500	5 843 750 000	5 627 187 500
PER au 31 décembre	17,4x	16,1x	14,6 x
Taux de distribution (Pay-out)	76,2%	82,5%	89,2%

Source : AFRIQUIA GAZ, Bourse de Casablanca

## V.2. Emission de titres de créances

AFRIQUIA GAZ a émis un premier emprunt obligataire non coté de 70 millions de dirhams en juillet 2002 et dont le remboursement a eu lieu en juillet 2005. Par la suite, un second emprunt obligataire de MAD 400 millions a été émis en septembre 2005, d'une maturité 5 ans et dont le remboursement a eu lieu en septembre 2010. En juillet 2010, la Société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 600 millions de dirhams. Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des trois émissions obligataires :

Tableau 8 Caractéristiques des émissions obligataires

	1 <sup>er</sup> emprunt	2 <sup>ème</sup> emprunt	3 <sup>ème</sup> emprunt
Valeur nominale (en MAD)	100 000	100 000	100 000
Prix d'émission	Au pair	Au pair	Au pair
Nombre de titres	700	4 000	6 000
Montant de l'émission (en MAD)	70 000 000	400 000 000	600 000 000
Date de jouissance	11-juil.-02	13-sept.-05	21-juil-10
Date d'échéance	11-juil.-05	15-sept.-10	21-juil-15
Durée de l'emprunt	3 ans	5 ans	5 ans
Spread	130 pbs	95 pbs	92 pbs
Taux nominal	6,20%	4,92%	4,80%
Prix d'émission (en MAD)	100 000	100 000	100 000
Remboursement des intérêts	Annuel	Annuel	Annuel
Remboursement du principal	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les objectifs des émissions obligataires précédentes se déclinent comme suit :

- L'émission obligataire réalisée en 2002 avait pour objectifs :
  - ▶ De renforcer le financement permanent de la Société afin de financer les emplois stables et une partie du besoin en fonds de roulement ;
  - ▶ De diversifier ses sources de financement et d'affiner la correspondance actif-passif de son bilan ;
  - ▶ D'accéder au marché de la dette afin d'asseoir une signature sur le marché.
- L'émission obligataire réalisée en 2005 entrainait dans le cadre du :
  - ▶ financement de l'acquisition de 99,9% du capital de Primagaz Holding et de 100% du capital de Sodipit détenus par CGP Primagaz pour un montant global de transaction de 690 millions de dirhams ;
  - ▶ financement de l'acquisition de 50% du capital de Tissir Primagaz détenus par Afriquia SMDC pour un montant global de 646 millions de dirhams ;
  - ▶ financement de l'acquisition du parc de bouteilles détenu par Afriquia SMDC pour un montant global de 52 millions de dirhams ;
  - ▶ financement d'investissements d'exploitation courants de la Société à hauteur de 47 millions de dirhams.
- L'émission obligataire réalisée en 2010 entre dans le cadre du :
  - ▶ Refinancement, pour un montant maximum de 400 MDh de l'emprunt obligataire émis en 2005, arrivant à échéance ;
  - ▶ Financement partiel du programme d'investissement de la Société.

L'état récapitulatif des émissions de billets de trésorerie réalisées par AFRIQUIA GAZ à ce jour se présente comme suit :

Tableau 9 Historique des émissions de billets de trésorerie émis par AFRIQUIA GAZ

Nbr de titres	Montant en DH	Durée	Jouissance	Echéance	Taux facial	Spread
2 000	200 000 000	1 mois	30/03/2011	29/04/2011	3,55%	25
3 000	300 000 000	1 mois	02/05/2011	01/06/2011	3,55%	25
1500	150 000 000	15 jrs	24/08/2011	08/09/2011	3,45%	20
2 500	250 000 000	1 mois	28/09/2011	28/10/2011	3,55%	25
600	60 000 000	15 jrs	12/10/2011	27/10/2011	3,50%	20
3 000	300 000 000	1 mois	14/11/2011	14/12/2011	3,55%	25
8 000	800 000 000	1 mois	24/02/2012	26/03/2012	3,80%	37
3 000	300 000 000	1 mois	26/03/2012	26/04/2012	3,80%	35
4000	400 000 000	3 mois	26/03/2012	25/06/2012	3,90%	44
4 000	400 000 000	1 mois	02/05/2012	04/06/2012	3,55%	35
2500	250 000 000	15 jours	04/06/2012	19/06/2012	3,45%	25
2 120	212 000 000	1 mois	27/07/2012	27/08/2012	3,60%	35
5 000	500 000 000	1 mois	27/08/2012	26/09/2012	3,80%	40
2 670	267 000 000	1 mois	05/10/2012	05/11/2012	3,80%	40
1250	125 000 000	3 mois	05/10/2012	27/12/2012	3,90%	50
1 800	180 000 000	1 mois	09/11/2012	10/12/2012	3,80%	40
2 210	221 000 000	10 jours	18/12/2012	28/12/2012	3,50%	40
2 000	200 000 000	1 mois	21/01/2013	21/02/2013	4,20%	40
7 000	700 000 000	1 mois	25/02/2013	27/03/2013	4,20%	40
1 000	100 000 000	1 mois	12/04/2013	13/05/2013	4,20%	40
1 750	175 000 000	15 jours	24/04/2013	09/05/2013	4,15%	40
2 350	235 000 000	1 mois	24/04/2013	24/05/2013	4,20%	40
3 100	310 000 000	1 mois	27/05/2013	25/06/2013	4,20%	40
2 500	250 000 000	1 mois	05/09/2013	07/10/2013	3,95%	40

Au 25/09/2013, l'encours des billets de trésorerie est de 250 000 000 Dh.

## VI. Notation

La société AFRIQUIA GAZ n'a pas fait l'objet d'une notation.

## VII. Assemblée d'actionnaires

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05.

### VII.1. Mode de convocation

Selon l'article 28 des statuts d'AFRIQUIA GAZ, l'Assemblée Générale est convoquée par le conseil d'Administration. A défaut elle peut être également convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;

- Un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé ;
- Le ou les liquidateurs après la dissolution de la société ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Selon ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice. Ce délai peut être prolongé une seule fois et pour la même durée à la demande du conseil d'administration par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé.

Elle peut être réunie extraordinairement pour l'examen de toute question de sa compétence.

Les convocations sont faites conformément aux lois en vigueur. L'Assemblée Générale est réunie au siège social ou en tout autre endroit de la ville où est situé le siège social désigné par l'avis de la convocation.

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% (cinq pour cent) du capital social ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolution à l'ordre du jour.

Lorsque le capital social est supérieur à cinq (5) millions de dirhams, le montant du capital à représenter en application de l'alinéa précédent est réduit à 2% pour le surplus.

L'Assemblée, ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

## VII.2. Conditions d'admission

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que lesdites actions soient libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, son ascendant ou descendant ou par un autre actionnaire.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue de les représenter à une assemblée et ce sans limitation du nombre de mandats ni des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial qui peut n'être pas lui-même actionnaire.

Les mineurs, incapables et interdits sont valablement représentés par leur tuteur.

Tous les propriétaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence et par des moyens équivalents permettant leur identification dont les conditions sont fixées par l'article 50 bis de la Loi.

## VII.3. Conditions d'exercice du droit de vote

Conformément à l'article 34 des statuts, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix que lui confèrent les actions qu'il possède ou représente.

Les délibérations sont prises à la majorité simple en ce qui concerne les AGO et à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés en ce qui concerne les AGE.

#### VII.4. Conditions de délibération

---

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

## VIII. Organes d'administration

Les articles 14 à 19 des statuts de la société relatifs à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, aux fonctionnements et aux quorums du Conseil d'Administration d'AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

Afin de les mettre en harmonie avec la loi de la SA, la Société a décidé la refonte des statuts en 2009.

### VIII.1. Composition du Conseil d'Administration

L'article 14 des Statuts de la société AFRIQUIA GAZ stipule les éléments suivants en matière d'administration de la Société :

- La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus pris parmi les personnes physiques ou morales, actionnaires ;
- Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation des dispositions de l'article 14 est nulle. Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé ;
- Le nombre des administrateurs liés à la société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration ;
- Les personnes morales auxquelles les fonctions d'administrateur auront été conférées seront représentées au sein du conseil par leur représentant permanent qui ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire ;
- Ce représentant permanent est soumis aux mêmes conditions et obligations et il encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ est présidé par Monsieur Ali WAKRIM et se compose par ailleurs de Messieurs Rachid IDRISSEI KAITOUNI, Mohammed Bouzaid OUAISSI, AFRIQUIA SMDC, représentée par Monsieur Adil ZIADY et AKWA Group, représentée par Monsieur Youssef IRAQI HOUSSEINI.

Le tableau suivant présente la composition du Conseil d'Administration actuel d'AFRIQUIA GAZ :

Tableau 10 Composition du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ

Membres du conseil d'Administration	Fonction actuelle	Lien avec AFRIQUIA GAZ	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Ali WAKRIM	Président du CA	PDG	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. Rachid IDRISSEI KAITOUNI	Administrateur	Intuitu personae	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. Mohammed Bouzaid OUAISSI	Administrateur	Intuitu personae	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
AFRIQUIA SMDC (représenté par M. Adil ZIADY)	Administrateur	Actionnaire	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
AKWA Group (représenté par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI)	Administrateur	Actionnaire	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

Source : AFRIQUIA GAZ

## VIII.2. CV des administrateurs

---

### M. Ali WAKRIM, Président du Conseil d'Administration

Après une Maîtrise d'Economie à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, M. WAKRIM intègre le Groupe en tant que Directeur Administratif et Financier de MAGHREB GAZ. Il rejoint en 1985 AFRIQUIA SMDC en tant que Directeur Commercial avant de devenir, en 1988, Directeur Général Adjoint du Groupe AFRIQUIA. Depuis 1992, M. WAKRIM est Vice-président de AKWA Group. Il est actuellement Président du Conseil d'Administration de AFRIQUIA GAZ et AFRIQUIA SMDC.

M. WAKRIM est marié et père de 4 enfants.

### M. Rachid IDRISSEI KAITOUNI, Administrateur

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, un certificat en informatique et gestion et un Bachelor en Administration des Affaires, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain avant de rejoindre AKWA Group en 1988 en tant que Directeur Administratif et Financier de Maghreb OXYGENE. Il participe à la création de la société TECHNOGAZ, où il assume à partir de 1992 les fonctions de Directeur Général, mettant en place notamment le processus de certification ISO 9002. Il est promu en avril 1994 Directeur Général de AFRIQUIA GAZ, puis Directeur Général du Pôle Gaz au sein de AKWA Group en septembre 2001.

M. IDRISSEI est marié et père de 3 enfants.

### M. Mohammed Bouzaid OUAISSI, Administrateur

Après l'obtention en 1970 de son diplôme d'Ingénieur à l'INSA de Lyon, M. OUAISSI réalise sa carrière à l'OCP où il a été Directeur des industries chimiques et Directeur du Développement. En 2000, il rejoint le groupe AKWA en qualité de Directeur Général de AFRIQUIA LOGISTIQUE. En 2003, il est nommé à la Direction Générale de AFRIQUIA SMDC avant d'en devenir en 2006, Vice-Président Directeur. Entre Octobre 2007 et Juin 2012, il agit en tant que Président du Conseil d'Administration de MAGHREB OXYGENE.

M. OUAISSI est marié et père d'un enfant.

### M. Adil ZIADY, Administrateur

Est titulaire d'un DESS de Contrôle de Gestion et d'Audit de la Sorbonne à Paris. M. ZIADY intègre AFRIQUIA SMDC en tant qu'auditeur interne en 1989. Deux années plus tard, il est nommé Responsable Financier et Comptable. En 1993, il est promu Directeur Général de PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT) avant de devenir en 1998, Directeur général du Pôle Carburants et Lubrifiants de AKWA Group.

### M. Youssef IRAQI HOUSSEINI, Administrateur

M. IRAQI est titulaire d'une Maîtrise en Sciences Economiques et Sociales à Casablanca en 1982. Après 10 ans passés à la BMCE au poste de chargé de la gestion des grands comptes et des entreprises étatiques, M. IRAQI intègre en 1992 AKWA Group en tant que Directeur Financier de sa filiale MAGHREB OXYGENE. En 1994, il est nommé Directeur Administratif et Financier de l'ensemble du groupe. Il est administrateur également de la majorité des filiales de AKWA Group, et Président des sociétés de moyens à savoir PETRODIS, PROACTIS, et TIMLOG. Il est membre du Comité Exécutif du groupe depuis sa création. M. IRAQI est également administrateur de CHAABI LLD. Il est, par ailleurs, élu membre international au sein de « The Institute of Internal Auditors » à New York en 2000. En parallèle à son activité professionnelle, M. IRAQI a donné régulièrement plusieurs conférences universitaires sur divers thèmes économiques et financiers.

### VIII.3. Fonctionnement du Conseil d'Administration

---

#### VIII.3.1. Actions de garantie

---

Le nombre des actions de garantie prévues par les statuts et que doit détenir chaque administrateur dans la société est fixé à une (1) action selon l'article 17 des statuts de la société.

#### VIII.3.2. Durée des fonctions des administrateurs

---

La durée des fonctions des administrateurs ne peut excéder six (6) années. Les administrateurs sont rééligibles sauf stipulations contraires des statuts. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

#### VIII.3.3. Rémunération des administrateurs

---

Selon l'article 24 des statuts de la société, l'Assemblée Générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence. Le Conseil d'Administration répartit cette rémunération librement entre ses membres.

Il peut être alloué par le Conseil d'Administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs ; dans ce cas, ces rémunérations incluses aux charges d'exploitation sont portées à la connaissance des commissaires aux comptes et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

#### VIII.3.4. Réunions du Conseil d'Administration

---

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil d'administration se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre du jour des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes.

Lorsque le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux (2) mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

#### VIII.3.5. Quorum, majorité et procès-verbaux

---

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Toutefois, aucune décision ne peut être prise valablement si deux administrateurs ne sont pas effectivement présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage des votes, la voix du Président est prépondérante.

Les délibérations du Conseil (article 20 des statuts de la société) sont constatées par des procès-verbaux établis par le Secrétaire du Conseil sous l'autorité du Président.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège social.

#### VIII.3.6. Pouvoirs du Conseil

---

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société toute décision concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser

tout acte de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

## VIII.4. Mandats d'administrateur du Président

Le tableau suivant présente la liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration au 31 décembre 2012 :

Tableau 11 Liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration

Société	Fonction
AB GAZ	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Président du Conseil d'Administration
AFRILUB	Administrateur
AKWA Group	Administrateur
AKWA IMMOBILIER	Administrateur
AUTO SPEEDY	Représentant AFRIQUIA SMDC
AW HOLDING	Administrateur
CARACTERES	Administrateur
CIMENT DU SOUSS	Administrateur
GAZ .N. MAROC	Administrateur
H. GAZ NATUREL MAROC	Administrateur
HTT	Administrateur
OMNIUM DE STOCKAGE	Administrateur
PETROLOG	Administrateur
MAGHREB GAZ	Administrateur
MAGHREB OXYGENE	Administrateur
MEDITERRANEENNE DE GAZ	Administrateur
REZO ROUTE	Représentant AKWA Group
SALUB	Administrateur
SAMACOPRO	Administrateur
SFPP	Administrateur
SEJ	Représentant AFRIQUIA SMDC
SETTAT GOLF MANAGEMENT	Administrateur
SODEGIM	Représentant MAGHREB OXYGENE
SUD OIL	Représentant AFRIQUIA SMDC
STOGAZ	Représentant AKWA Group
TADLA GAZ	Administrateur
TECHNO GAZ	Représentant AKWA Group
TECHNO SOUDURES	Administrateur

Source : AFRIQUIA GAZ

## IX. Organes de direction

### IX.1. Organes de direction

Selon l'article 22 des statuts d'AFRIQUIA GAZ, la direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le président à titre de directeur général avec le titre de Directeur Général Délégué.

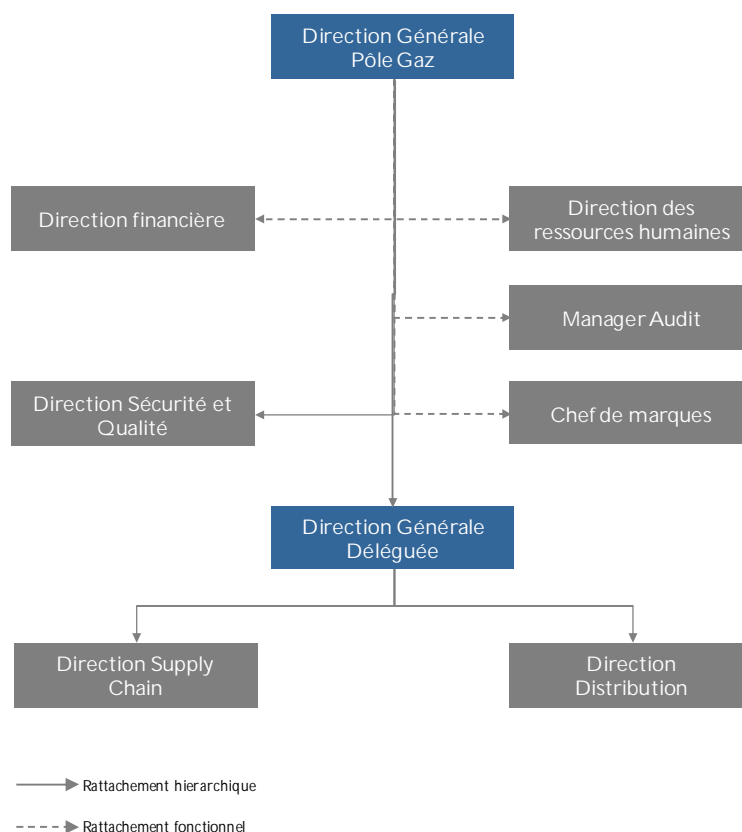
A l'égard de la société, les directeurs généraux délégués sont investis des pouvoirs dont le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Directeur Général, l'étendue et la durée.

A l'égard des tiers, les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

### IX.2. Liste des principaux dirigeants

Au 31 décembre 2012, l'organigramme fonctionnel actuel d'AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Figure 2. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau ci-dessous présente une liste des principaux dirigeants d'AFRIQUIA GAZ :

Dirigeants	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
M. Ali WAKRIM	Président Directeur Général de AFRIQUIA GAZ	2008
M. Rachid IDRISSE KAITOUNI	Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)	2001
M. Tawfik HAMOUMI	Directeur Général Délégué de Afriquia Gaz	2010
M. Khalid TAIF	Directeur Business Unit Distribution	2006
M. Amine ABDELHAKIM	Directeur Business Unit Supply Chain (Afriquia Gaz)	2012
M. Ghassane BENCHEKROUN	Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)	2010
M. Redouane BENBIHI	Directeur des Ressources Humaines – Pôle Carburants, Lubrifiants et Gaz (AKWA Group)	2006
M. Abdelmoula EL MOUAQUIT	Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afriquia GAZ)	2005
M. Abdelmoula EL MOUAQUIT	Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afriquia GAZ)	2007

Source : AFRIQUIA GAZ

### IX.3. CV des principaux dirigeants

M. Ali WAKRIM, Président Directeur Général

Cf. VI.2 CV des principaux administrateurs.

M. Rachid IDRISSE KAITOUNI, Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)

Cf. VI.2 CV des principaux administrateurs.

M. Tawfik HAMOUMI, Directeur Général Délégué de AFRIQUIA GAZ et Directeur Business Unit Distribution (Afriquia Gaz)

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain en tant que Fondateur de Pouvoir Principal pendant six ans, puis il assure la direction générale d'une société de construction. Il rejoint AKWA Group en 1992 en tant que Directeur Général de MAGHREB GAZ. Depuis novembre 2001, M. HAMOUMI occupe le poste de Directeur Général de AFRIQUIA GAZ. Il occupe aussi le poste de Directeur Général BU Distribution depuis 2006.

M. Amine ABDELHAKIM, Directeur Business Unit Supply Chain (Afriquia Gaz)

Après un diplôme d'état de l'école nationale supérieure d'électricité et de mécanique obtenu en 1990, M. Amine ABDELHAKIM rejoint la société Shell du Maroc en tant qu'ingénieur projet. En 1992 il rejoint le groupe Somepi en tant que Directeur technique vrac et GPL. Il assure ensuite la direction technique de Tissir Primagaz de 1999 à 2005. Entre 2005 et 2010, il occupe la fonction de directeur Stockage et Emplissage au sein d'Afriquia Gaz. En 2010, M. ABDELHAKIM est nommé Directeur de la Business Unit Supply Chain AKWA Group.

M. Khalid TAIF, Directeur Business Unit Distribution (Afriquia Gaz)

M.TAIF est Directeur de la Business Unit Distribution de la société depuis juillet 2012. Avec une maîtrise en Biochimie obtenue en 1984 à la Faculté des Sciences de l'Université Mohamed V de Rabat, il a débuté sa carrière à l'Institut National des Recherches Halieutiques. Après six années d'expériences acquises dans l'industrie chimiques, il rejoint Afriquia Gaz en 1992 en tant qu'adjoint chef Division Vrac.

En 2005, et avec le rapprochement d'Afriquia Gaz-Tissir Primaz Gaz, il est nommé Directeur commercial de l'activité Vrac. M.TAIF est titulaire d'un MBA de l'ESC Toulouse en 2013.

M. Ghassane BENCHEKROUN, Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)

M. BENCHEKROUN est Directeur Financier du Pôle Gaz depuis mai 2006. Il a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier au sein du Département Analyse et Recherche de ATTIJARI INTERMEDIATION. Il rejoint ensuite AKWA Group, en 2004, en tant qu'analyste financier et stratégie puis Corporate Finance Manager au sein de la Direction Stratégie et Organisation.

M. BENCHEKROUN est diplômé du cycle normal de l'ISCAE et titulaire d'un DESS en Ingénierie financière de l'Université Paris XII.

M. Redouane BENBIHI, Directeur des Ressources Humaines – Pôle Gaz (AKWA Group)

M. BENBIHI est Directeur des Ressources Humaines de la société depuis novembre 2005. Il s'occupait précédemment du Département Qualité, Organisation et Audit de TISSIR PRIMAGAZ qu'il a rejoint en 1997. M. BENBIHI est Lauréat de l'Executive MBA de l'Université de Sherbrooke, d'un DESS en Management de l'Université François Rabelais de Tours ainsi que d'une Maîtrise en techniques d'analyse et contrôle qualité.

M. Abdelmoula EL MOUAQUIT, Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afriquia Gaz)

M. EL MOUAQUIT a débuté sa carrière en 1994 en tant qu'ingénieur animateur à la BNSTP. Il a occupé ensuite le poste de Responsable Qualité et Process chez SCHNEIDER. Depuis 2007, M. EL MOUAQUIT est Directeur Qualité et Sécurité Pôle Gaz au sein de AKWA Group.

M. EL MOUAQUIT est ingénieur d'Etat en génie mécanique de l'ENSEM. Il est titulaire d'un MBA en management général de l'Université Paris-Dauphine.

#### IX.4. Rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

---

##### IX.4.1. Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration

---

Le montant global des rémunérations attribuées, sous forme de jetons de présence, aux membres du Conseil d'Administration s'élève à KMAD 2 000 au titre de l'exercice 2012.

##### IX.4.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

---

Le montant global des rémunérations (primes d'intéressement comprises) attribuées aux principaux dirigeants du groupe AFRIQUIA GAZ au titre de l'année 2012 s'élève à KMAD 6 187.

## X. Gouvernement d'entreprise

### X.1. Comités internes

En tant que filiale d'AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie des instances décisionnelles organisées en comités dont est dotée AKWA Group :

Comité Exécutif	Il se rassemble de manière hebdomadaire, le Président, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports. Le comité exécutif a pour objectif d'assurer le suivi et le contrôle de la ligne stratégique du groupe et de l'ensemble des grands projets. Le comité exécutif étudie également les opportunités d'investissement du groupe.
Comité Stratégique	Il se rassemble semestriellement, et réunit le Président, le Directeur Stratégie et Organisation, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports.
Comité « Cost Killer »	Il se réunit de manière mensuelle, afin de suivre et réduire les coûts du groupe et de ses filiales. Il rassemble le Directeur Financier, le Directeur Stratégie et Organisation et le Directeur Systèmes d'Information. Peuvent également participer à ce comité, le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles.
Comité Support	Il a pour but d'optimiser les relations supports et les différents Pôles. Il rassemble tous les deux mois, les Directeurs des fonctions supports et le Directeur des Systèmes d'Information. Le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles peuvent également assister à ce comité.
Comité HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement)	Organisé annuellement, le comité HSE a en charge l'amélioration de la gestion de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Il regroupe en outre la Présidence du groupe, le Directeur Général de PETRODIS, les Directeurs Généraux des Pôles et les médecins du travail.

L'organisation de ces groupes de travail a pour objectif de permettre aux organes décisionnaires d'être en permanence en liaison directe avec les responsables opérationnels et de rechercher, mettre en évidence et développer les synergies entre les différentes filiales du groupe.

Par ailleurs, du fait de son appartenance à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie de l'apport de la Direction de l'Audit qui constitue l'organe de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est destiné à garantir de manière permanente :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- Le suivi et l'analyse des risques ;
- L'optimisation et la fiabilité des flux des données comptables et financières ;
- La mise en place des éléments clés du contrôle ;
- L'existence d'une bonne communication de l'information entre les différents niveaux de responsabilité.

---

X.2. Conventions entre AFRIQUIA GAZ, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

---

Cf. Titre II.2. Conventions conclues entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés du Groupe.

X.3. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

---

Néant.

X.4. Intéressement et participation du personnel

---

Néant.

## Partie IV. ACTIVITE DE AFRIQUIA GAZ

## I. Historique de AFRIQUIA GAZ

---

- 1965 Démarrage de l'activité gaz en tant que département de la Société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC). Ce département intervient dans la distribution de Gaz de Pétroles Liquéfiés (GPL) directement auprès des détaillants de la région de Casablanca, sous la marque AFRIQUIA GAZ. Le circuit de distribution était simplifié et se faisait directement vers les détaillants, sans faire appel à aucun intermédiaire.
- 1970 Création du centre emplisseur de Ain Sebaâ par MAGHREB GAZ, filiale de AFRIQUIA SMDC, en association avec Texaco, ce qui a permis de renforcer la position du Groupe sur le marché du Gaz sur la région de Casablanca. Cette même année, fut lancée la distribution du propane en vrac, utilisant des citernes de petites et moyennes capacités, importées ou fabriquées localement.
- 1975 Mise en place d'un système de consignation des bouteilles chez les dépositaires grossistes, qui agissent aussi bien à Casablanca que dans les autres villes du royaume.
- 1992 Réorganisation structurelle du Groupe qui s'est accompagnée par la création juridique de la société anonyme AFRIQUIA GAZ dotée d'un capital initial de MAD 100 000, et à laquelle la société AFRIQUIA SMDC a transféré son activité Gaz.
- 1994 Augmentation du capital social d'AFRIQUIA GAZ à hauteur de MAD 82 500 000 afin de financer en partie la construction du centre emplisseur de Harbil, dans les environs de Marrakech.
- 1995 Démarrage de la nouvelle unité d'emplissage de Marrakech (en remplacement de l'ancienne).
- 1999 Introduction d'AFRIQUIA GAZ sur la Bourse de Casablanca par augmentation de capital par souscription en numéraire de 412 500 actions, soit 20% du capital de la société après augmentation de capital, au prix de MAD 185 l'action.
- 2000 Démarrage des importations de propane qui seront stockées dans les dépôts de MAGHREB GAZ.
- 2001 Augmentation de la capacité de stockage d'AFRIQUIA GAZ par la réalisation d'un dépôt de stockage de propane en partenariat avec SHELL (STOGAZ). La société diversifie ainsi ses sources d'approvisionnement tout en réduisant ses coûts logistiques. Parallèlement, AFRIQUIA GAZ, en partenariat avec ZIZ, crée en 2001 un centre emplisseur à Souk El Arbâa, dénommé AB Gaz, couvrant les besoins d'emplissage de la société dans la région Nord.
- 2004 Changement d'identité visuelle avec notamment la création d'un nouveau logo afin de moderniser l'image de la société et de poursuivre son intégration au sein de AKWA Group.
- 2005 Acquisition de 99,9% de Primagaz Holding et de 100% de SODIPIT. Suite à cette opération, AFRIQUIA GAZ prend le contrôle de 100% de TISSIR PRIMAGAZ.
- Augmentation de capital de MAD 1,035 milliards (prime d'émission de MAD 330/action) dans le cadre du financement des opérations stratégiques réalisées en 2005.
- 2007 Obtention de la certification ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble de la chaîne gazière.

- 2008 Extension du terminal de stockage de propane à Jorf Lasfar pour une capacité de 3 900 T.  
 Démarrage d'un programme de rachat d'actions portant sur 3% du capital de AFRIQUIA GAZ. Achevé en août 2009, ce programme a permis de réduire la volatilité du titre.
- 2009 Acquisition de la société National Gaz auprès de REPSOL BUTANO, sise à Oujda, spécialisée dans la distribution de bouteilles de gaz butane.
- 2010 Inauguration le 6 janvier de la 1ère phase d'un nouveau centre de stockage à Jorf Lasfar, propre à AFRIQUIA GAZ et doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m<sup>3</sup> répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité devra être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2<sup>ème</sup> phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane.  
 Obtention par la Société de la certification QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) pour l'ensemble de sa chaîne de valeurs qui regroupe l'importation, le stockage, l'emballage, le transport et la distribution de GPL.  
 Acquisition de DRAGON GAZ Via NATIONAL GAZ.
- 2011 Inauguration le 17 juin de la deuxième phase du nouveau terminal de Jorf Lasfar, doté d'une capacité de 7 000 m<sup>3</sup> répartie sur 4 sphères aériennes de butane. Cet investissement aura nécessité une enveloppe globale de M MAD 240.  
 Lancement pour la première fois sur le marché marocain d'une station GPL Carburants in situ destinée aux chariot élévateurs. Ce lancement a été accompagné de la création d'une nouvelle marque dénommée « GPLC Afriquia ».
- 2012 Lancement par AFRIQUIA GAZ du GPL canalisé<sup>1</sup>  
 Lancement d'une campagne institutionnelle pluri-médias
- 2013 Renouvellement de la certification ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001

Créée en 1965 en tant que département au sein de la société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC), AFRIQUIA GAZ a rapidement été appelée à se développer vers la fin des années 70 avec la diversification dans la distribution de propane.

L'expansion rapide de la holding AKWA Group, appuyée par la volonté du management de restructurer de manière plus efficiente son schéma organisationnel, s'est traduite par la spécialisation et la filialisation des différentes entités, regroupées en cinq Pôles distincts : Carburants & Lubrifiants, Gaz, Fluides, Développement (Technologies, Médias, Télécommunications et Participations) et Immobilier (créé début 2007). A ces pôles, s'ajoutent également les sociétés de moyens.

Capitalisant sur une structure juridique propre ainsi que sur le soutien financier et institutionnel de ses actionnaires, AFRIQUIA GAZ a poursuivi son chantier de développement, à travers la mise en place d'un nouveau centre emplisseur à Marrakech (localité de Harbil) en 1995, l'introduction de 20% de son capital à la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1999 et la mise en œuvre de plusieurs projets de partenariats.

En avril 2005, AFRIQUIA GAZ et CGP PRIMAGAZ ont conclu un accord portant sur l'acquisition par AFRIQUIA GAZ auprès de CGP PRIMAGAZ de 99,9% de PRIMAGAZ Holding et par conséquent 50% de TISSIR PRIMAGAZ et de 100% de SODIPIT pour un montant global de MAD 690 millions.

En juin 2005, AFRIQUIA GAZ a procédé à une recapitalisation de plus de MAD 1,0 milliard en vue de financer l'acquisition des 50% restant de TISSIR PRIMAGAZ détenus par AFRIQUIA SMDC (suite au

<sup>1</sup> La distribution canalisée consiste à desservir plusieurs clients à travers un réseau de canalisations

rapprochement de AFRIQUIA SMDC et de OISMINE Group en mars 2005). En contrôlant TISSIR PRIMAGAZ, AFRIQUIA GAZ est devenue le leader national de la distribution de GPL et a pu renforcer sa position pour faire face à la libéralisation du secteur.

## II. Appartenance à AKWA Group

---

### II.1. Présentation de AKWA Group

---

#### II.1.1. Présentation

---

A ce jour, la société AFRIQUIA GAZ est détenue majoritairement par AKWA Group (directement et à travers AFRIQUIA SMDC) à hauteur de 68,0%, dont les principaux actionnaires sont les familles AKHANNOUCH et WAKRIM.

AKWA Group est une holding marocaine créée par les familles AKHANNOUCH et WAKRIM en 1993. Leader dans la distribution de carburants et de gaz, la holding opère également dans plusieurs autres secteurs d'activités comme la presse écrite ou les télécommunications.

#### II.1.2. Activités de AKWA Group

---

AKWA Group dispose d'un portefeuille d'une soixantaine de sociétés et d'une vingtaine de marques phares qui s'articulent autour de cinq grands Pôles opérationnels :

- Carburants & Lubrifiants ;
- Gaz ;
- Fluides ;
- Développement ;
- Immobilier.

AKWA Group abrite les cinq pôles d'activité et assure toutes les opérations fonctionnelles qui ne relèvent pas de l'activité première des entreprises. Chaque filiale est gérée par un directeur général qui reporte au directeur du pôle dont dépend la société. En effet, la philosophie de cette réorganisation, est le regroupement des moyens et la séparation des métiers.

#### II.1.3. Description des autres pôles de AKWA Group

---

##### Pôle Carburants et Lubrifiants

Le Pôle Carburants & Lubrifiants est le cœur de l'activité de AKWA Group. Ses filiales comptent parmi les leaders du marché. Ce pôle est composé de sociétés complémentaires ayant comme noyau dur la distribution de carburants, opérée par AFRIQUIA SMDC.

De manière générale, le Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group, intervient sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la commercialisation de carburant et lubrifiants, allant de l'importation à la vente sur le marché, en passant par le stockage et la distribution. Cette structure permet au Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group d'être relativement autonome et d'avoir une parfaite maîtrise de la chaîne de valeur.

##### Pôle Fluides

Le Pôle Fluides repose sur la société MAGHREB OXYGENE qui produit et commercialise des gaz industriels et médicaux. En parallèle, le Pôle Fluides produit des éléments pour le soudage pour le compte de Maghreb Oxygène à travers la société TECHNO SOUDURES.

Outre la création de nouvelles sources de revenus, l'activité de TECHNO SOUDURES permet à MAGHREB OXYGENE d'étoffer son portefeuille clients en vue de développer davantage l'activité Soudage.

### Pôle Développement

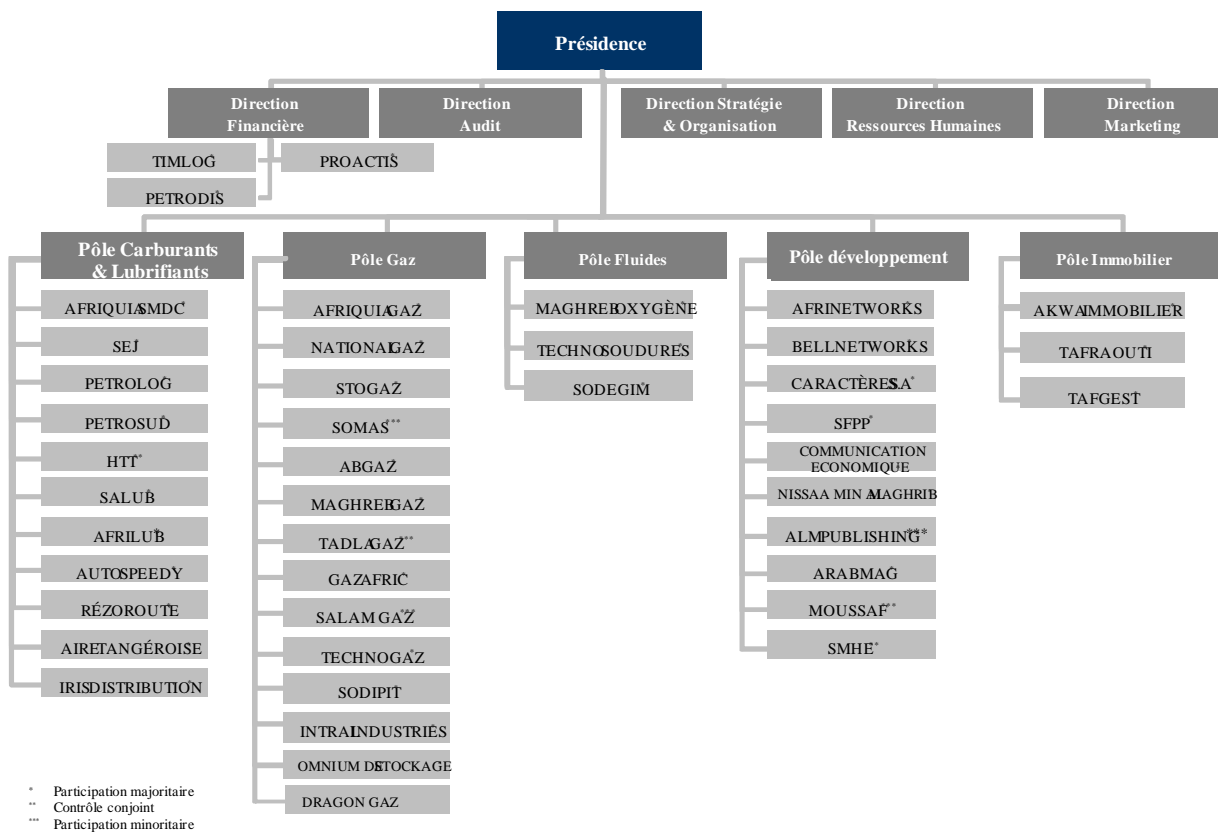
Le pôle Développement regroupe des filiales et les participations du groupe dans les nouvelles technologies, les médias, le tourisme et les télécommunications.

### Pôle Immobilier

Le Pôle Immobilier regroupe l'immobilier de bureaux et de commerce (TAFRAOUTI), l'immobilier touristique et de loisirs (SMHE, MVK, etc.) ainsi que l'immobilier résidentiel (Errahma Park).

#### II.1.4. Organigramme de AKWA Group

Figure 3. Structure de AKWA Group



Source : AKWA Group

### II.1.5. Principaux faits marquants de Akwa Group

- 1932 – 1942 Le fondateur Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH ouvre une échoppe à Casablanca, où il revend au litre du pétrole acheté à des sociétés étrangères, telles que BERRY et SOCONY VACUUM.
- 1959 Lancement dans le domaine pétrolier avec la création de la société AFRIQUIA SMDC (Société Marocaine de Distribution de Carburant) par Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH et Hadj Ali WAKRIM. La même année, AFRIQUIA SMDC franchira une étape décisive dans son développement en obtenant l'agrément de distributeur, qui lui permettra de s'imposer face aux multinationales.
- 1965 Le Groupe se diversifie en créant un département gaz au sein de la société AFRIQUIA SMDC spécialisé dans le stockage, le conditionnement et la distribution de GPL (propane et butane) sous la marque AFRIQUIA GAZ.
- 1972 Démarrage de l'activité lubrifiants en partenariat avec la société Elf Aquitaine. Cette activité constitue aujourd'hui un secteur intégré du Groupe.
- 1976 Création de MAGHREB OXYGENE dont la production d'oxygène sera nécessaire à la bonne connexion des pipelines de carburants utilisés par AFRIQUIA SMDC.
- 1993 Une nouvelle organisation voit le jour avec la naissance de AKWA Holding. Basée sur une volonté de regrouper les moyens et de séparer les métiers, elle a conduit à un repositionnement des filiales du Groupe dans des Pôles d'activité cohérents et homogènes. En parallèle, le Groupe s'est déchargé des fonctions administratives, en les confiant aux sociétés PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT) et AFRIQUIA LOGISTIQUE. Une solution qui offre aux filiales du Groupe la possibilité de se consacrer exclusivement à leur métier<sup>2</sup>.
- 1999 Le Groupe prend un nouveau virage stratégique, celui de la diversification. Il investit dans le domaine des télécommunications en entrant à hauteur de 11% dans le capital de MEDITELECOM à travers la holding HOLDCO.
- Il s'introduit également dans le secteur de la presse avec le Groupe Caractères, comprenant les sociétés SFPP, éditrice de « La Vie Eco », et Communication Economique, éditrice de « Femmes du Maroc », « Maisons du Maroc » et « Nissaa Min Al Maghrib ».
- Des projets novateurs et complémentaires aux métiers de base du Groupe sont, par ailleurs, lancés, tels que les « Villages Afrika » et les centres « Speedy ».
- 2002 Les différentes décisions stratégiques prises les années auparavant mènent au changement de dénomination sociale du Groupe. En effet, dans l'objectif de préparer l'avenir, d'optimiser la gestion de ses quarante filiales et de ses vingt marques phares, le Groupe se réorganise et change de dénomination sociale pour devenir AKWA Group. Une évolution qui s'accompagne d'une vaste campagne de communication véhiculant, sous la signature « l'avenir n'attend pas ! », les valeurs qui ont toujours caractérisé le Groupe et ses fondateurs : esprit d'entreprise, dynamisme et combativité.
- 2004 AKWA Group se voit attribuer la concession du terminal 3 du Port Tanger Med dans le

<sup>2</sup> Aujourd'hui les fonctions de Management sont opérées par Akwa Group.

cadre d'un groupement formé avec MAERSK A/S (Danemark) et APM Terminals (Hollande). Ce terminal a une capacité de 3 millions de conteneurs EVP (Equivalent vingt pieds) et comprend 1 600 mètres de quais et 78 ha de terre-pleins.

- 2005 L'année 2005 marque un nouveau départ pour AKWA Group. En effet, deux importantes acquisitions sont conclues dans le secteur de l'énergie. L'acquisition par AFRIQUIA SMDC de SOMEPI Carburants, une des principales compagnies de distribution de carburant au Maroc, suivie de celle de TISSIR PRIMAGAZ, filiale de la société franco-néerlandaise CGP PRIMAGAZ, par AFRIQUIA GAZ propulse AKWA Group au rang de *leader* national dans le secteur du gaz.
- 2006 Signature d'un partenariat avec CHEVRON TEXACO afin de consolider leurs activités lubrifiants au Maroc. Le Groupe CHEVRON TEXACO apporte, de son côté, son soutien technologique, son expérience à travers plus de 180 filiales dans le monde, ainsi que des équipes multidisciplinaires dédiées au support de la Joint-venture aussi bien dans les processus que dans l'assistance à la clientèle.
- Ouverture du capital de AFRIQUIA SMDC au profit d'investisseurs institutionnels de référence.
- Adjudication de la concession de gestion du terminal à hydrocarbure du port de Tanger Med au consortium comprenant AFRIQUIA SMDC, HORIZON Terminals Limited et INDEPENDANT PETROLEUM GROUP. Les travaux de construction ont démarré en juillet 2007.
- 2007 Poursuite de la stratégie de diversification de AKWA Group avec la création d'un Pôle immobilier autour de projets dans les domaines de l'immobilier professionnel, touristique, de loisir et de l'immobilier social.
- 2008 Création par la filiale Fluides du groupe, MAGHREB OXYGENE, d'une joint-venture avec un partenaire du secteur pour la construction et l'exploitation d'unités on-site.
- 2009 Rachat en février, par AFRIQUIA GAZ, de la société NATIONAL GAZ, filiale de Repsol Butano, spécialisée dans la distribution de bouteilles de butane dans l'Orient. Une opération qui permet à AFRIQUIA GAZ de renforcer sa présence dans la région précitée.
- 2010 Inauguration le 6 janvier de la 1<sup>ère</sup> phase d'un nouveau centre de stockage, au profit de AFRIQUIA GAZ, sis à Jorf Lasfar doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m<sup>3</sup> répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité doit être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2<sup>ème</sup> phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane.
- Accord d'association entre AKWA Group et RISMA, fonds d'investissement hôtelier, portant sur le lancement de l'enseigne Etap Hôtel au Maroc, avec la construction à terme de 24 unités hôtelières, soit une capacité cumulée de près de 4 000 chambres.
- Signature d'une convention de partenariat entre AKWA Group et SNI en vue de la réalisation d'un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) au Maroc. Cette infrastructure sera composée d'un terminal destiné à accueillir les navires méthaniers, d'infrastructure de stockage, d'installations de regazéification ainsi que d'un gazoduc et d'un réseau de distribution.
- le développement de la station touristique Taghazout auprès d'autres investisseurs (CDG, Alliances Développement Immobilier et SMIT) pour sur une superficie de 615 hectares et une enveloppe de 6 milliards de dirhams.

2011	<p>Lancement d'une nouvelle identité visuelle.</p> <p>Inauguration le 17 juin de la deuxième phase du nouveau terminal de JORF LASFAR, au profit de AFRIQUIA GAZ, doté d'une capacité de 7 000 m<sup>3</sup> répartie sur 4 sphères aériennes de butane. Cet investissement aura nécessité une enveloppe globale de M MAD 240.</p> <p>Inauguration du dépôt de stockage d'hydrocarbures du port Tanger Med et mise en marche de ses activités.</p>
2012	<p>Inauguration du terminal pétrolier de Tanger Med.</p> <p>Lancement du projet d'immobilier résidentiel (Errahma Park)</p>
2013	<p>Akwa Group et Four Seasons s'associent dans le tourisme haut de gamme au sein de la station Taghazout Bay</p>

## II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Le tableau suivant synthétise les flux financiers faisant l'objet d'une convention de financement entre AFRIQUIA GAZ et les autres entités de AKWA Group :

Tableau 12 Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Société du Groupe	Montant de l'avance financière consentie (en K MAD)	Date de l'avance	Taux d'intérêt annuel	Montant de la créance au 31.12.2012 (en K MAD)	Montant des produits constatés durant l'exercice 2012 (en K MAD)
SMDC					460
NATIONAL GAZ	81 500	25/06/2010	5,27%	81 500	4 295
NATIONAL GAZ	10 000	31/01/2012 au 06/12/2012	5,27%		454
NATIONAL GAZ	30 000	02/03/2012 au 06/12/2012	5,27%		1 225
NATIONAL GAZ	30 000	12/03/2012	5,27%	30 000	1 291
Dragon gaz	10 000	14/06/2011	5,27%	10 000	527
Dragon gaz	10 000	01/02/2012	5,27%	10 000	489
Dragon gaz	15 000	14/02/2012	5,27%	15 000	705
Stogaz 1	1 000	04/07/2005	6,00%	1 000	60
Stogaz 2	6 000	19/12/2008	5,27%	6 000	316
Stogaz 3	4 000	31/12/2009	5,27%	4 000	211
Stogaz 4	3 200	28/12/2010	6,00%	3 200	192
AB GAZ 1	32 000	21/10/2009	5,27%	32 000	1 686
AB GAZ 2	10 000	14/06/2011	5,27%	10 000	527
TAFRAOUTI	5 000	13/01/2010	4,50%	5 000	225
TAFRAOUTI	1 500	13/01/2010	4,00%	1 500	60
TECHNOSOUDUR	2 000	04/07/2005 au 05/04/2012	7,00%		37
<b>Total</b>	<b>251 200</b>				

Source : AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ place, au cas par cas, les excédents de trésorerie prolongés ou importants auprès des sociétés du groupe AKWA, en bénéficiant de rendements supérieurs à ceux offerts par certains instruments de placement (OPCVM monétaires, etc.).

### II.3. Autres flux entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Le tableau ci-dessous présente les flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group sur la période 2010-2012 :

Tableau 13 Flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Société du Groupe	Nature du flux	Produits ou charges constatés en 2010	Produits ou charges constatés en 2011	Produits ou charges constatés en 2012
STOGAZ	Achats de prestations de stockage de gaz	-4 572	-4 162	-3 272
SALAM GAZ	Achats de GPL +entretien bouteilles	-1 240 752	-1 614 844	-1 869 397
SALAM GAZ	Ventes de GPL	18 129	143 900	507 542
GAZAFRIC	Achats de GPL + entretien bouteilles	-656 848	-824 761	-1 003 606
GAZAFRIC	Ventes de GPL	55 861	50 215	62 343
PROACTIS	Achats de prestations de gestion administrative	-8 039	-7 575	-7 213
AKWA Group	Achats de prestations de services	-11 000	-11 000	-41 000
MAGHREB OXYGENE	Location de terrain	-30	-30	
MAGHREB OXYGENE	Ventes de GPL	13 197	5 910	6 566
MAGHREB OXYGENE	Achat d'oxygène et de prestations	-403	-637	-3 066
SETTATGOLF MANAGEMENT	Redevances de sponsoring	-390	-564	-564
INTRAL	Acquisitions d'immobilisations	-121 374	-113 690	-122 303
INTRAL	Ventes de GPL + services	10 902	7 363	10 857
TIMLOG	Achat de prestations de services (transport)	-74 708	-91 184	-101 508

Source : AFRIQUIA GAZ

Les prestations de services assurées par AKWA au profit de AFRIQUIA GAZ concernent principalement les fonctions de support tel que la réalisation d'études internes, les ressources humaines, comptabilité, etc. Les sociétés faisant l'objet de conventions réglementées sont : Stogaz, AKWA Group, Settat Golf Management et Intral.

Par ailleurs, les opérations d'achats et de ventes entre AFRIQUIA GAZ et les Sociétés sœurs sont réalisées dans des conditions de marché normales.

Les flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group sur la période 2010-2012 se présentent ainsi :

Tableau 14 Flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group

En K MAD	2010	2011	2012
AKWA Group	72 206	72 910	103 151
AFRIQUIA SMDC	91 438	92 329	130 625

Source : AFRIQUIA GAZ

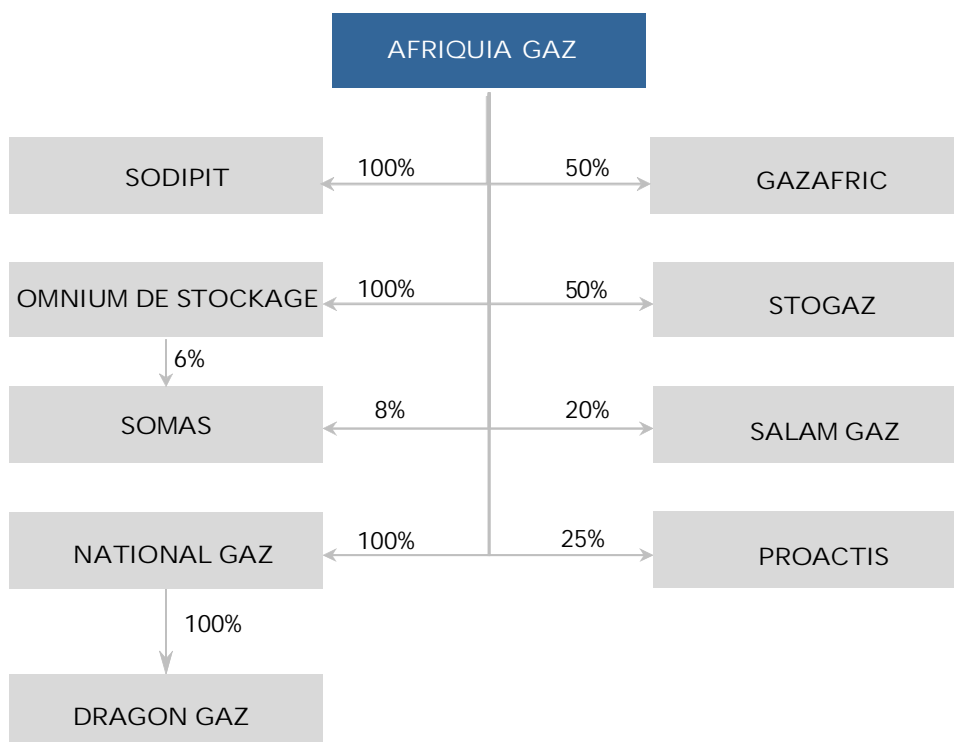
### III. Filiales de AFRIQUIA GAZ

#### III.1. Organigramme juridique

AFRIQUIA GAZ détient plusieurs participations dont les plus importantes sont NATIONAL GAZ, SODIPIT, OMNIUM DE STOCKAGE, GAZAFRIC, STOGAZ et DRAGON GAZ.

En plus des filiales détenues majoritairement, AFRIQUIA GAZ détient des participations dans d'autres sociétés. Le graphique suivant présente les principales participations de AFRIQUIA GAZ à la date d'établissement du présent dossier d'information :

Figure 4. Principales participations de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2012



Source : AFRIQUIA GAZ

#### III.2. Présentation des participations

##### III.2.1. Principales participations de AFRIQUIA GAZ

###### NATIONAL GAZ

Dénomination sociale	NATIONAL GAZ
Siège social	Km 5, route de Berkane BP 426 Oujda
Domaine d'activité	Distribution de GPL
% de capital détenu	100%
Date d'acquisition	2009

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2010-2012 :

Tableau 15 Evolution des principaux indicateurs financiers de NATIONAL GAZ

En K MAD	2010	2011	2012
Capital social	5 000	5 000	5 000
Fonds propres	19 350	16 804	31 320
Dettes financières	129903	138600	159335
Total Bilan	265 678	304 090	362 537
Chiffre d'affaires	127 182	128611	118 450
Résultat net	7224	4704	19 216
Dividendes distribués	9000	7 250	4700

Source : AFRIQUIA GAZ

### SODIPIT

Dénomination sociale	SODIPIT
Siège social	Chemin de la Falaise, complexe industriel –Mohammedia
Domaine d'activité	Réparation de bouteilles de gaz et fabrication d'accessoires
% de capital détenu	100%
Date d'acquisition	1952

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2010 -2012

Tableau 16 Evolution des principaux indicateurs financiers de SODIPIT

En K MAD	2010	2011	2012
Capital social	10 000	10 000	10 000
Fonds propres	20 486	21 098	22 502
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	34 691	42 346	33 245
Chiffre d'affaires	42 639	45 471	48 110
Résultat net	363	612	1 404
Dividendes distribués	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

### OMNIUM DE STOCKAGE

Dénomination sociale	OMNIUM DE STOCKAGE
Siège social	Km 7, route de Rabat - Ain Sebâa – Casablanca
Domaine d'activité	Holding (stockage de GPL)
% de capital détenu	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers entre le 30 Juin 2010 et le 30 Juin 2012 :

Tableau 17 Evolution des principaux indicateurs financiers de OMNIUM STOCKAGE

	2010	2011	2012
Capital social	8 400	8 400	8 400
Fonds propres	11 277	12 227	12 978
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	11 303	12 284	13 662
Produits des titres de participations	2 304	3 024	3 600
Résultat net	2 379	3 177	3 775
Dividendes distribués	2 940	2 226	3 024

Source : AFRIQUIA GAZ

### GAZAFRIC

Dénomination sociale	GAZAFRIC
Siège social	Rue Assinaâ, quartier Anza – Agadir
Domaine d'activité	Emplissage de bouteilles GPL
Actionnariat	
AFRIQUIA GAZ	50%
Famille Bicha	50%
Date d'acquisition	1978

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2010-2012 :

Tableau 18 Evolution des principaux indicateurs financiers de GAZAFRIC

En K MAD	2010	2011	2012
Capital social	30 000	30 000	15 000
Fonds propres	52 929	48 680	5 732
Dettes financières	208 992	184 372	159 878
Total Bilan	948 042	902 104	1 027 809
Chiffre d'affaires	1 144 454	1 438 156	1 710 967
Résultat net	22 864	10 751	23 352
Dividendes distribués	30 000	14 250	15 000

Source : AFRIQUIA GAZ

### STOGAZ

Dénomination sociale	STOGAZ
Siège social	Rue Farhat Hachad – Mohammedia
Domaine d'activité	Stockage de GPL
Actionnariat	
AFRIQUIA GAZ	50%
SHELL du Maroc	50%
Date d'acquisition	1998

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2010-2012 :

Tableau 19 Evolution des principaux indicateurs financiers de STOGAZ

En K MAD	2010	2011	2012
Capital social	45 000	45 000	45 000
Fonds propres	46 621	46 663	46 689
Dettes financières	15788	15200	15200
Total Bilan	64 419	64 942	63 374
Chiffre d'affaires	8 797	8326	8 325
Résultat net	284	42	26
Dividendes distribués	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

### DRAGON GAZ

Dénomination sociale	DRAGON GAZ
Siège social	136, route des abattoirs BP:25 Tanger code postal 90 000
Domaine d'activité	Distribution de gaz conditionné
% de capital détenu	100% via National Gaz
Date d'acquisition	2010

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2010-2012 :

Tableau 20 Evolution des principaux indicateurs financiers de DRAGON GAZ

En K MAD	2010	2011	2012
Capital social	10 000	10 000	10 000
Fonds propres	28 810	32 785	19 952
Dettes financières	54 033	56 001	57 525
Total Bilan	205 288	250 873	300 371
Chiffre d'affaires	99 332	105 880	110 289
Résultat net	2 840	3 974	5 167
Dividendes distribués	0	0	18 000

Source : AFRIQUIA GAZ

### PROACTIS

Dénomination sociale	PROACTIS
Siège social	Rue Ibnou El Ouannane Km 7, Route de Rabat, Ain Sebaâ Casablanca
Domaine d'activité	Société de gestion de la Comptabilité, des Systèmes Informations et Patrimoine, Assurance et Prévoyance Sociale.
% de capital détenu	25,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2010-2012 :

*Tableau 21 Evolution des principaux indicateurs financiers de PROACTIS*

En K MAD	2010	2011	2012
Capital social	2 000	2 000	2 000
Fonds propres	3330	3 512	3 782
Dettes financières	2500	2 500	1 000
Total Bilan	19 843	19 338	16 827
Chiffre d'affaires	39 152	40 569	41 000
Résultat net	213	181	270
Dividendes distribués	-	-	-

### SALAM GAZ

Dénomination sociale	SALAM GAZ
Siège social	Résidence des Jardins d'Irama, Rue Arroumane, Secteur 9 BP 2016 Hay Ryad RABAT
Domaine d'activité	Emplissage GPL
% de capital détenu	20,0%
Date de création	1991
Date d'acquisition	1991

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2010-2012 :

*Tableau 22 Evolution des principaux indicateurs financiers de SALAM GAZ*

En K MAD	2010	2011	2012
Capital social	150 000	150 000	150 000
Fonds propres	420 314	445 829	493 356
Dettes financières	274 925	290 940	308 254
Total Bilan	3 291 463	2 495 391	3 177 827
Chiffre d'affaires	3 837 136	4 866 236	5 606 109
Résultat net	128 973	135 514	167 527
Dividendes distribués	110 000	120 000	140 000

### III.2.2. Autres participations

Au 31 décembre 2012, AFRIQUIA GAZ détient également des participations dans les sociétés suivantes :

Tableau 23 Autres participations de AFRIQUIA GAZ

Société	Capital social (K MAD)	Secteur d'activité	Participation au capital	Prix d'acquisition global (K MAD)	Valeur comptable nette (K MAD)	Situation nette (K MAD)	Résultat net (K MAD)
SALAM GAZ	150 000	Emplissage du GPL	20%	30 000	30 000	493 355	167 527
SOMAS	60 000	Stockage du GPL	8%	11 192	11 192	295 215	92 890
PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT)	2 000	Gestion et Management	25%	493	493	0	0
Banque Populaire	1 093 341	Banque	0%	0	0	0	0
ALLO Gaz	300	Distribution du GPL	12%	37	0	0	0
SETTAT Golf	500	Gestion Golf	2%	10	10	0	0
AB Gaz	15 000	Emplissage du GPL	0%	10	10	49 628	25 133
THERMALTHECH	1 000	Industrie	0%	1	0	0	0
TECHNO SOUDURE	8 000	Industrie	0%	0	0	4 615	291

Source : AFRIQUIA GAZ

### III.3. Relations entre AFRIQUIA GAZ et ses filiales

Cf. Titre II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group.

### III.4. Dividendes versés à AFRIQUIA GAZ

Société	Dividendes versés au titre de l'exercice 2012 (en KMAD)
GAZ AFRIC	7 500
SALAM GAZ	30 000
SOMAS	5 616
OMNIUM	4 212

Source : AFRIQUIA GAZ

## IV. Marche du GPL

### IV.1. Cadre réglementaire

L'importance stratégique des GPL, pour l'indépendance énergétique du Maroc mais surtout en tant que produit social de première nécessité, a poussé les autorités gouvernementales à mettre en place un système réglementaire complet qui encadre l'ensemble des maillons de l'activité, de l'importation à la distribution en passant par le stockage et l'emplissage.

#### IV.1.1. Fixation des prix

L'importance économique et sociale des produits énergétiques en général, et des produits pétroliers en particulier, est à l'origine d'une réglementation du secteur favorisant l'intervention de la Caisse de Compensation en vue de réguler les prix.

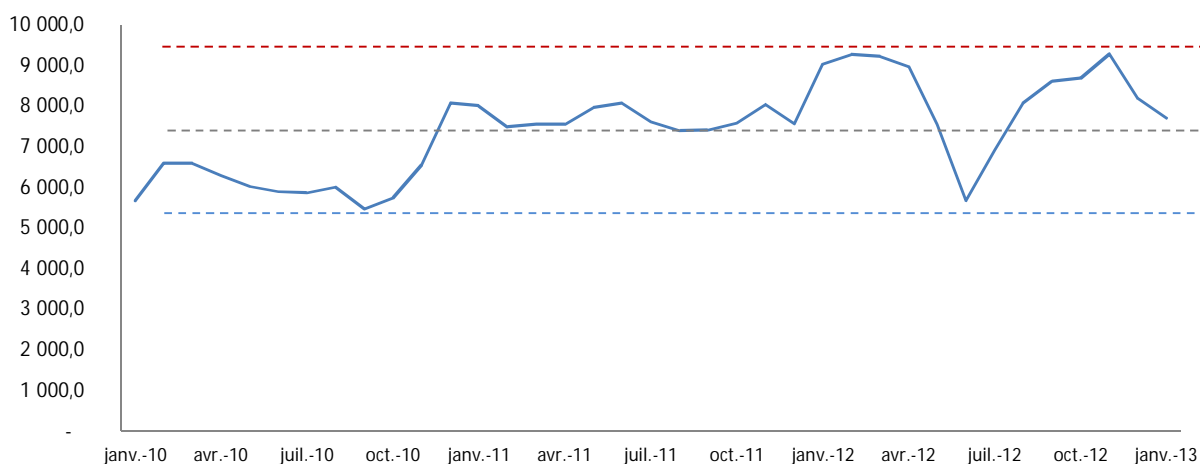
Jusqu'au 31 décembre 1994, les prix des GPL à la consommation étaient fixés par l'Etat qui déterminait les prix de reprise (les prix d'achat des produits auprès des raffineries) et assurait aux différents intervenants du secteur (centres emplisseurs, sociétés distributrices, dépositaires et détaillants) une marge fixe.

A compter de 1995, le prix du propane n'est plus réglementé. En revanche, étant donné que le butane est considéré comme un produit de première nécessité, son prix est régi par la structure officielle des prix fixée en général mensuellement par le Ministère de l'Énergie et des Mines.

Les prix de reprise du butane (prix de sorties des raffineries) sont indexés sur les cotations internationales de Rotterdam et sont calculés mensuellement, sur la base de la moyenne mensuelle des cours FOB MED et FOB SEA pondérés par le cours USD quotidien.

Le graphique suivant retrace l'évolution des prix de reprise sur la période 2010-2012 :

Figure 5. Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2010-2012 (MAD / T)



Source : AFRIQUIA GAZ

Les prix de vente des centres emplisseurs varient mensuellement. Les centres se rémunèrent à travers une marge fixée par l'Etat.

Les prix de vente des sociétés distributrices, des dépositaires grossistes et des détaillants sont maintenus constants grâce à la péréquation, qui consiste au financement par la Caisse de Compensation d'une aide à l'importation des produits pétroliers, permettant de maintenir fixes les marges des différents intervenants.

Le régime des importations de GPL prévoit des comptes d'ajustement des prix d'importation (comptes de stabilisation des prix de la Caisse de Compensation) dans le cas où ces prix sont supérieurs au prix de reprise, afin de maintenir stable le prix de vente au public.

En 2012, les prix de reprise de butane ont connu une augmentation des prix de reprise à hauteur de 7,9% passant en moyenne de 7 682,77 dhs/t 2011 à 8 290,35 dhs/t en 2012.

Le tableau ci-dessous présente la structure des prix du Butane conditionné du mois de décembre 2012 :

Tableau 24 Structure des prix du Butane conditionné

	Charges supérieures à 5 kg	Charges inférieures à 5 kg
1- Prix de reprise HT	9 276,4	9 276,4
2- TIC	46,0	46,0
3- TVA (10% de 1+2)	932,2	932,2
4- Crédit de droit (0,41% de 2+3)	4,0	4,0
5- Prix de facturation aux centres emplisseurs (1+2+3+4)	10 258,6	10 258,6
6- Coulage emplissage (2% de 5)	205,2	205,2
7- Marge et frais emplissage	318,0	318,0
8- Marge spéciale pour financement des stocks (dette à long terme envers la Caisse de compensation)	30,0	30,0
9- Provision de transport en vrac	50,0	50,0
10- Capsulage bouteilles	20,0	50,0
Sous-total (5+6+7+8+9+10)	10 881,8	10 911,8
TVA à déduire (3)	932,2	932,2
11- Prix de vente aux sociétés de distribution HT	9 949,6	9 979,6
12- TVA (10% de 11)	995,0	998,0
13- Prix de vente aux sociétés de distribution TTC (11+12)	10 944,5	10 977,5
14- Frais et marge "Sociétés de distribution"	538,0	604,0
15- Frais et marge "Dépositaires"	387,5	450,0
Sous-total (13+14+15)	11 870,0	12 031,5
TVA à déduire (12)	995,0	998,0
16- Sous-total HT	10 875,1	11 033,6
17- TVA sur prix fort (maximum de a et b)	1 087,5	1 103,4
a- TVA sur prix de vente en gros (9,091% de 19)	205,3	201,7
b- TVA (10% de 16)	1 087,5	1 103,4
18- Solde de la Caisse de compensation	-8 825,1	-9 053,6
19- Prix de vente en gros TVA comprise (16+17+18)	3 137,5	3 083,3
20- Marge "Détailants"	195,8	250,0
21- Prix de vente au détail (Prix de base) (19+20)	3 333,3	3 333,3

Source : MEMEE, Afriquia Gaz

#### IV.1.2. Stock de sécurité

Compte tenu de l'importance du secteur de l'énergie pour l'économie marocaine, les compagnies d'hydrocarbures, conformément à la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, sont tenues de constituer un stock de sécurité qui répond aux règles suivantes :

- En volume : Egal à 2,5 fois la moyenne mensuelle de leurs ventes en volume de l'année précédente pour tous les produits (sauf autorisation de la Direction de l'Energie) ;
- En valeur : les centres emplisseurs doivent détenir à une date donnée un stock dont la valeur (calculée au prix de reprise de cette date) doit être supérieure ou égale à la somme de la valeur initiale<sup>3</sup> et de la marge spéciale à la même date<sup>4</sup> (équation de la Caisse de Compensation).

Le stock de sécurité reconstitué doit être détenu en permanence. Un contrôle périodique est effectué par des agents de l'Etat pour s'assurer du respect de cette réglementation.

#### IV.1.3. Intervenants



Le Ministère de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement représente l'autorité de tutelle pour l'ensemble des compagnies d'hydrocarbures au Maroc : il publie périodiquement la structure des prix qui fixe les prix de reprise et les marges pour chaque maillon de l'activité GPL.

Ministère des Affaires Economiques  
 et Générales

Le Ministère des Affaires Economiques et Générales est chargé de suivre l'évolution des prix et de proposer ou de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du marché et la protection du pouvoir d'achat du consommateur.

A travers la Caisse de Compensation, le Ministère subventionne les prix des produits réglementés (butane conditionné et vrac) et finance les stocks de sécurité constitués par les opérateurs.

Groupement des Pétroliers du  
 Maroc

Ce groupement a pour principale vocation la diffusion d'informations auprès des sociétés du secteur. Ainsi, il publie des statistiques mensuelles qui détaillent les ventes réalisées par chaque opérateur et leur répartition par types de produits : huiles moteurs, graisses et autres catégories.

<sup>3</sup> La valeur initiale des stocks correspond à leur valeur au prix de reprise au moment de l'adhésion à la convention relative à la marge spéciale. La marge spéciale affectée au financement du stock de sécurité apparaît dans la structure officielle des prix.

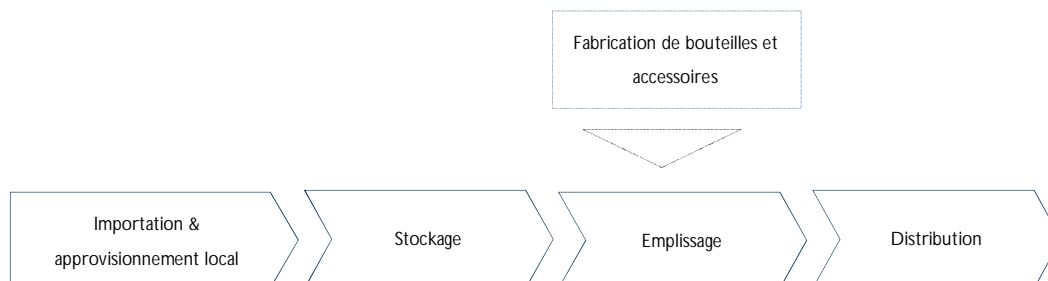
<sup>4</sup> Fixée à 30 dirhams à la tonne.

## IV.2. Marché

### IV.2.1. Généralités

La chaîne de valeur du secteur des GPL se présente comme suit :

Figure 6. Chaîne de valeur du secteur des GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

Le secteur des GPL se divise en deux activités bien distinctes :

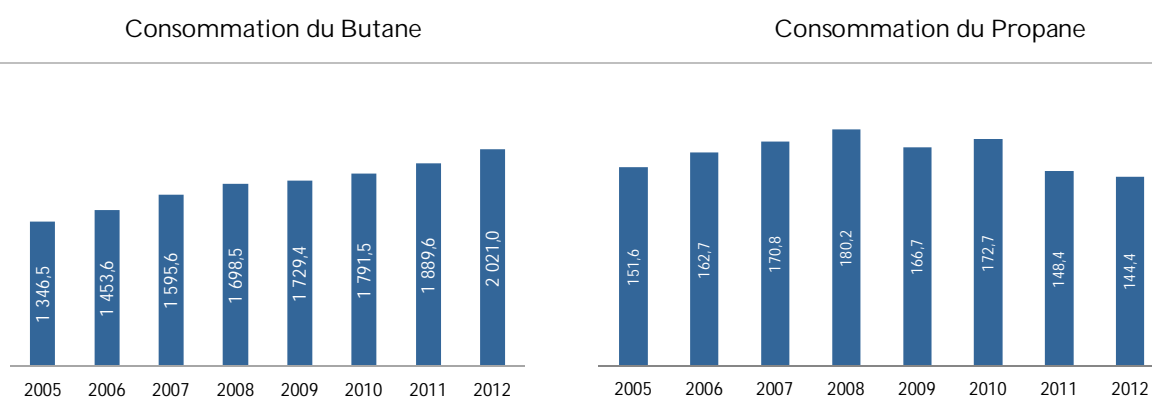
- L'emplissage ;
- La distribution.

Il conviendra de distinguer au sein de cette dernière activité, deux types de distribution, à savoir la distribution de produits conditionnés et la distribution de produits en vrac. L'activité d'emplissage s'applique uniquement aux produits conditionnés.

### IV.2.2. Présentation

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la consommation des gaz butane et propane sur la période 2005-2012 :

Figure 7. Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 2005-2012



Source : MEMEE

Les ventes de GPL ont marqué une progression contrastée au cours de ces 8 dernières années avec un TCAM<sub>05-12</sub> de 5,2% pour le butane et un TCAM<sub>05-12</sub> de -0,7% pour le propane.

Figure 8. Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 2005-2012

En KT	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Butane	1 346,5	1 453,6	1 595,6	1 698,5	1 729,4	1 791,5	1 889,6	2 021,0
<i>en % du total</i>	<i>89,9%</i>	<i>89,9%</i>	<i>90,3%</i>	<i>90,4%</i>	<i>91,2%</i>	<i>91,2%</i>	<i>92,7%</i>	<i>93,3%</i>
- Propane	151,6	162,7	170,8	180,2	166,7	172,7	148,4	144,4
<i>en % du total</i>	<i>10,1%</i>	<i>10,1%</i>	<i>9,7%</i>	<i>9,6%</i>	<i>8,8%</i>	<i>8,8%</i>	<i>7,3%</i>	<i>6,7%</i>
Total	1 498,1	1 616,3	1 766,4	1 878,7	1 896,1	1 964,2	2 038,1	2 165,4

Source : MEMEE

Le butane est utilisé pour le chauffage, la cuisine et l'éclairage en milieu urbain et rural. La croissance de la consommation de ce produit de base a été fortement liée jusqu'ici à la croissance du nombre de ménages et à la sous-électrification du milieu rural. Ainsi, la demande en butane a connu une progression relativement régulière sur la période considérée. Par ailleurs, la croissance importante observée en 2012 est due à la vague de froid ayant frappé le pays durant l'hiver, et qui s'est traduite par une hausse de la consommation en butane. Un autre facteur récent qui tire cette demande en butane est le secteur agricole qui utilise le butane, en raison de son prix subventionné, en remplacement d'autres carburants.

La consommation de propane est liée, quant à elle, à la croissance économique (notamment des industries céramiques, métallurgiques et agro-alimentaires) et bénéficiait jusqu'en 1995 de mesures d'encouragement de la part de l'Etat. En 1995, le prix du propane a été libéralisé, ce qui a occasionné une baisse de la consommation de 10% entre 1995 et 1996. Du fait du renchérissement des prix sur les marchés internationaux, une tendance baissière est constatée entre 1997 et 2001. Cependant, la dégression constatée en 2012 se justifie par la morosité du marché et l'effet de crise qui a touché tous les secteurs d'activités ; en plus, la flambée des prix vient contribuer amplement à la baisse du marché en poussant les industriels à substituer des sources d'énergies de substitution (marché régional) au Gaz de Pétrole Liquéfié.

#### IV.2.3. Approvisionnement en GPL

Historiquement, l'approvisionnement en GPL était assuré par la SAMIR, à hauteur d'environ 20% de la demande en butane et 50% de la demande en propane. Le solde de la demande était couvert par l'importation. Cependant, suite à l'incendie de la SAMIR survenu en novembre 2002, les distributeurs de GPL ont commencé à s'approvisionner quasi-intégralement par la voie d'importation.

Le droit de s'approvisionner en GPL est fixé par voie réglementaire. Seules les sociétés autorisées à reprendre les GPL produits par SAMIR sont habilitées à l'importer.

Le tableau suivant décrit l'évolution de la structure d'approvisionnement des opérateurs GPL au Maroc :

Figure 9. Evolution de la structure d'approvisionnement en GPL5

En KT	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Importations	1 288	1 296	1 361	1 604	1 594	1 813	1 987	2 001	2 060
en % du total	92,5%	86,4%	87,6%	90,4%	90,3%	94,7%	92,9%	93,0%	95,0%
- Butane	1 168	1 186	1 246	1 474	1 465	1 674	1 840	1 881	1 944
en % du total butane	92,8%	88,0%	89,3%	91,6%	92,2%	95,9%	93,6%	94,8%	95,8%
- Propane	120	110	115	130	129	139	147	120	116
en % du total propane	90,2%	71,9%	73,2%	78,3%	73,7%	81,8%	85,0%	80,0%	83,5%
Production SAMIR	104	204	192	170	170	102	151	133	109
en % du total	7,5%	13,60%	12,4%	9,6%	9,7%	5,3%	7,1%	6,2%	5,0%
- Butane	91	161	150	135	124	72	125	103	86
en % du total butane	7,2%	12,0%	10,7%	8,4%	7,8%	4,1%	6,4%	5,2%	4,2%
- Propane	13	43	42	36	46	31	26	30	23
en % du total propane	9,8%	28,1%	26,8%	21,7%	26,3%	18,2%	15,0%	20,0%	16,5%

Source : MEMEE

En 2002, la part de SAMIR dans l'approvisionnement national en GPL était de 18,8%. A partir de 2003, suite à l'incendie ayant touché les installations du raffineur à Mohammedia, la part de SAMIR a baissé considérablement pour atteindre une moyenne de 8,5% de l'approvisionnement du marché.

Les GPL ne représentent en 2010 que 3% de la production des raffineries de la SAMIR. La part des GPL dans la production de SAMIR risque de baisser suite au programme de modernisation des infrastructures de raffinage<sup>6</sup>.

En 2011, la production des raffineries de la SAMIR représente 6,2% de l'approvisionnement total en GPL sur le marché national. Le marché est donc principalement approvisionné à travers l'importation de GPL et tous les opérateurs ont recours à des raffineurs étrangers pour satisfaire la majorité de leurs besoins. L'indisponibilité des petits navires GPL chez SONATRACH, et la limitation des livraisons en butane (causée par la diminution de production et par le retard de mise en exploitation des nouveaux champs), engendrent la baisse des importations de butane.

En 2012, la baisse des importations du propane s'explique par l'augmentation des prix entraînant une baisse de la demande du secteur des entreprises liées au BTP, ayant pour effet une diminution de la consommation du produit et sa substitution par des produits compensés (Butane, Fuel).

A noter qu'en 2012, le marché national du GPL vrac connaît le démarrage d'un nouvel opérateur opérant aujourd'hui dans le propane, et dont tous les enlèvements se font à partir de la Samir.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des importations de GPL entre les opérateurs du secteur :

<sup>5</sup> Y compris vrac

<sup>6</sup> Source : Note d'information relative à l'émission obligataire de SAMIR, 2008.

Figure 10. Répartition du volume des importations de GPL en 2011

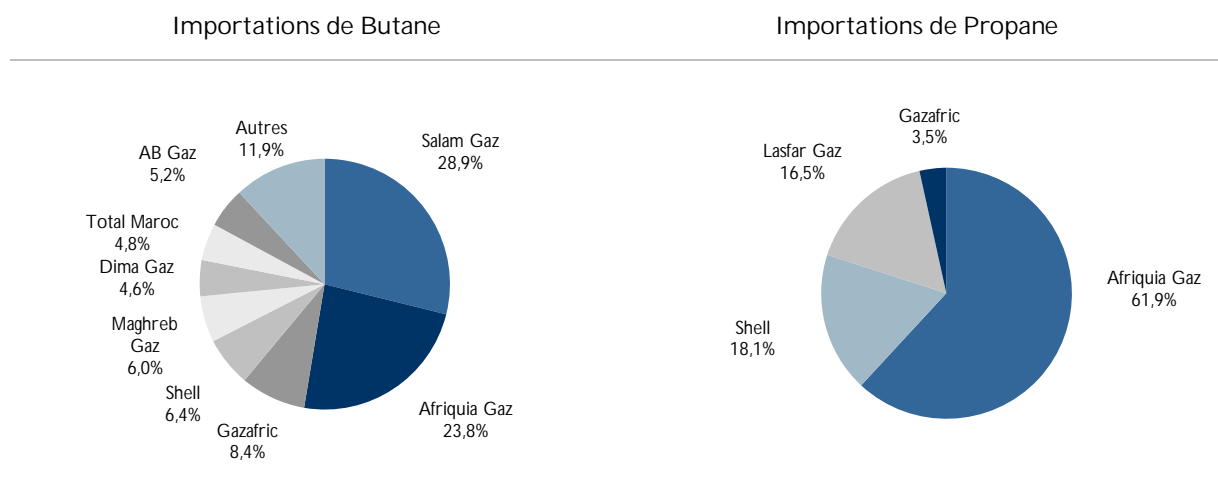
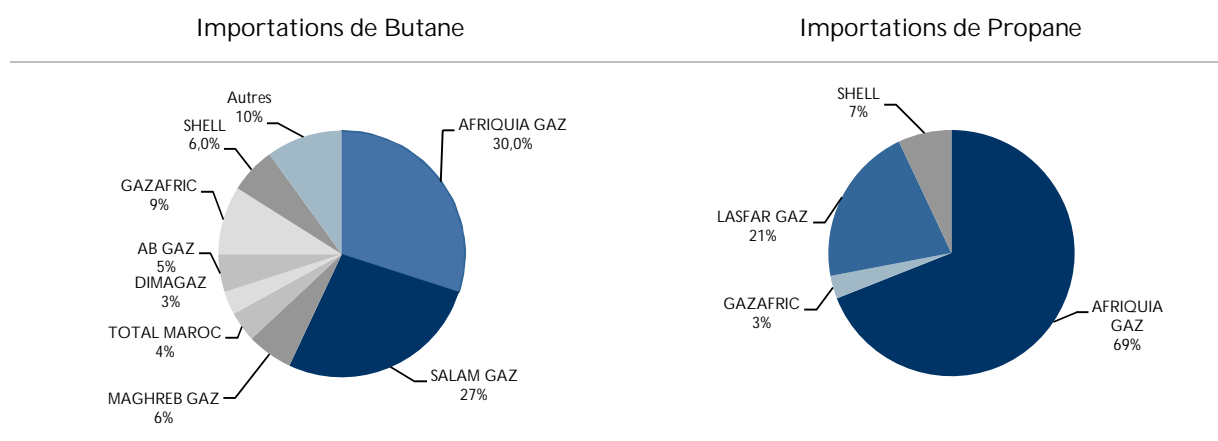


Figure 11. Répartition du volume des importations de GPL en 2012



Source : MEMEE

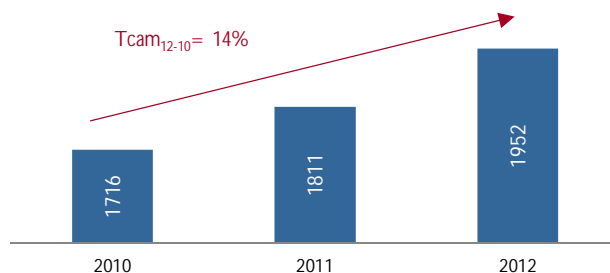
AFRIQUIA GAZ, SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par AFRIQUIA GAZ) et GAZ AFRIIC représentent à elles seules plus de 57% des importations de butane en 2012. Pour le propane, AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC effectue 72% de l'ensemble des importations du marché en 2012.

#### IV.2.4. Emplissage de GPL

L'activité d'emplissage consiste à remplir des bouteilles de produits butane et propane pour le compte de sociétés distributrices. Les bouteilles sont de format standard et se déclinent selon quatre charges : 3kg, 6kg, 12kg pour le butane et 34 kg pour le propane. Ce secteur regroupe 36 centres emplisseurs répartis sur l'ensemble du Royaume, et détenus par une vingtaine de sociétés.

Le graphique suivant présente l'évolution des quantités vendues par les centres emplisseurs sur la période 2010-2012:

Figure 12. Evolution des volumes de butane emplis (en milliers de TM)



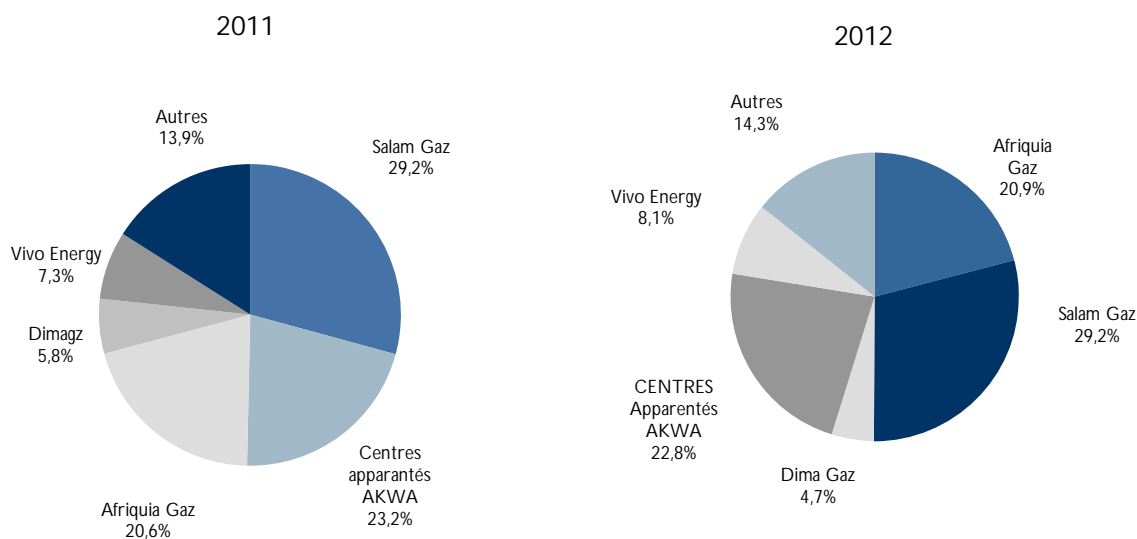
Source : MEMEE, AFRIQUIA GAZ

La progression annuelle moyenne de l'activité nationale d'emplissage entre 2010 et 2012 est de 6,7% à 1,95 millions de TM.

Il convient de souligner que l'évolution de l'activité emplissage est fortement corrélée à celle de la distribution de GPL conditionné et que de ce fait, sa progression repose principalement sur la hausse des ventes de butane et de propane conditionnés.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition volumes de butane emplis en 2012 :

Figure 13. Répartition du volume global des volumes emplis des sociétés d'emplissage de GPL en 2010 et 2012



Source : MEMEE, AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ et les autres centres contrôlés par AKWA Group détiennent une part de marché consolidée de 43,8%, viennent ensuite SALAM GAZ avec une part de 29,2% et Vivo Energy avec 8,1%.

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux opérateurs emplisseurs de butane en termes de volumes emplis :

Tableau 25 Tonnage de butane remplis par principaux opérateurs (en TM)

Opérateurs	Tonnage empli en 2010	% du total	Tonnage empli en 2011	% du total	Tonnage empli en 2012	% du total
SALAM GAZ	484 967	28,3%	529 151	29,2%	570 524	29,2%
AFRIQUIA GAZ	368 640	21,5%	374 079	20,7%	408 892	20,9%
VIVO ENERGY	132 725	7,7%	130 741	7,2%	158 405	8,1%
GAZAFRIC	160 614	9,4%	166 348	9,2%	184 303	9,4%
DIMAGAZ	115 473	6,7%	105 379	5,8%	91 575	4,7%
MAGHREB GAZ	105 661	6,2%	116 365	6,4%	124 398	6,4%
AB GAZ	95 891	5,6%	100 694	5,6%	104 658	5,4%
Autres	251 555	14,7%	288 621	15,9%	309 084	15,8%
Total	1 715 526	100%	1 811 378	100%	1 952 064	100%

Source : MEMEE

L'emplissage de GPL est assez dispersé avec seulement 58,3% du volume total du marché en 2012 empli par les trois premiers centres emplisseurs.

Les deux principaux opérateurs emplisseurs de GPL sont d'une part, SALAM GAZ, qui couvre 29,2% du total national empli, et d'autre part, AFRIQUIA GAZ, couvrant 20,9% du volume national.

Les principaux opérateurs du secteur sont :

- Salam Gaz : Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 34% de part de marché, Salam Gaz dispose de :
  - ▶ 12 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceïma, Skhirat, Larache et Marrakech ;
  - ▶ Un terminal de réception du butane à Nador, d'une capacité de 6 000 T.
- Vivo Energy : filiale de la multinationale Shell, Shell Maroc devient Vivo Energy en 2011. Elle est opérationnelle depuis 1922, ses principales activités concernent la production et la distribution de lubrifiants, stockage et distribution d'huiles et GPL, etc.
- Gazafric : Créé en 1974, Gazafric dispose de 2 centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 160 000 T/an :
  - ▶ A Tiznit, la capacité est de 400 T de butane.
  - ▶ En 2009, le plus grand centre emplisseur de Gazafric a été mis en service à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 2 000 T.
- Maghreb Gaz : Maghreb Gaz dispose de deux centres emplisseurs, à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 120 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4600 T pour le butane et 1100 T pour le propane ;
- AB Gaz : Situé dans le nord, sa capacité de stockage est de 700 T. Sa capacité de production atteint 80 000 T/an pour le butane.
- DIMAGAZ : DIMAGAZ est un opérateur marocain indépendant. Il dispose de deux centres emplisseurs.

L'activité d'emplissage de propane représente un volume très faible de 14 000 TM réparti entre un nombre réduit de centres emplisseurs.

SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par AFRIQUIA GAZ) détient le plus grand nombre de centres emplisseurs avec 12 centres soit 34% du nombre total de centres suivie de AFRIQUIA GAZ avec 4 centres, viennent ensuite SHELL Maroc et GAZAFRIC avec 3 et 2 centres respectivement.

Tableau 26 Centres emplisseurs de GPL des principaux opérateurs au 31 décembre 2012

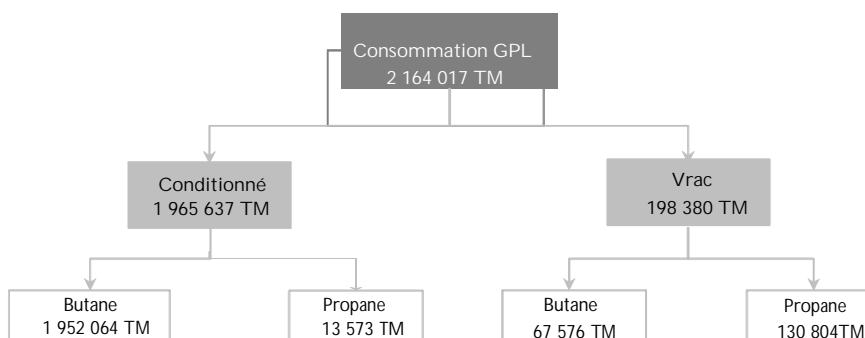
Société	Nombre de centres	% du total
SALAM GAZ	12	34%
AFRIQUIA GAZ	4	11%
SHELL	3	8%
GAZAFRIC	2	5%
MAGHREB GAZ	2	5%
DIMAGAZ	2	5%
AB GAZ	1	3%
GAZBER	1	3%
ISMAILIA GAZ	1	3%
COGEGAZ	1	3%
OUARGAZ	1	3%
TADLA GAZ	1	3%
SPIN	1	3%
ATLAS SAHARA	2	5%
PNA	1	3%
ZIZ GAZ (BSOU)	1	3%
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>

Source : MEMEE

#### IV.2.5. Distribution de GPL

Le marché marocain des GPL est composé de deux types de produits : le butane et le propane. Chacun de ces deux produits se décline selon deux formes, conditionné et vrac. La décomposition de la demande en GPL au Maroc au 31 décembre 2012 se décline de la manière suivante :

Figure 14. Structure de la demande en GPL au 31 décembre 2012



Source : MEMEE

Le tableau ci-dessous détaille la progression des volumes de vente des produits GPL conditionnés et vrac sur la période 2010 - 2012:

Figure 15. Evolution de la structure de la demande en GPL au 31 décembre 2012

En TM	2010	2011	2012
Butane conditionné	1 715 526	1 811 377	1 952 064
<i>Part du total butane</i>	<i>95,80%</i>	<i>96,15%</i>	<i>96,7%</i>
Butane vrac	76 000	72 492	67 576
<i>Part du total butane</i>	<i>4,20%</i>	<i>3,85%</i>	<i>3,3%</i>
Total Butane	1 791 526	1 883 869	2 019 640
Propane conditionné	13 850	14 102	13 573
<i>Part du total propane</i>	<i>8,00%</i>	<i>9,49%</i>	<i>9,4%</i>
Propane vrac	158 813	134 484	130 804
<i>Part du total propane</i>	<i>92,00%</i>	<i>95,51%</i>	<i>90,6%</i>
Total Propane	172 663	148 586	144 377
Total GPL	1 964 189	2 032 455	2 164 017
GPL conditionné	1 729 376	1 825 479	1 952 064
<i>Part du total GPL</i>	<i>88,00%</i>	<i>89,82%</i>	<i>90,8%</i>
GPL vrac	234 813	206 976	198 380
<i>Part du total GPL</i>	<i>12,00%</i>	<i>10,18%</i>	<i>9,20%</i>

Source : MEMEE

Les volumes de butane vendus sur la période considérée évoluent de 6,2% par an en moyenne sur la période 2010-2012, principalement en raison de la progression du Butane 12 kg.

Les volumes de propane vendus reculent de 8,6% par an en moyenne sur la période 2010-2012. La part du propane vrac se stabilise à 90,6%.

Les tableaux ci-dessous présentent la part de marché de Afriquia Gaz sur les différents segments de GPL :

Figure 16. Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Butane

	Tonnage distribué en 2010	Tonnage distribué en 2011	Tonnage distribué en 2012
AFRIQUIA GAZ	741 267	773 221	813 724
<i>Tonnage distribué</i>	<i>41,40%</i>	<i>40,90%</i>	<i>40,29%</i>

Source : Afriquia Gaz

Figure 17. Evolution de la part de marché de Afriquia Gaz sur le segment du Propane

	Tonnage distribué en 2009	Tonnage distribué en 2011	Tonnage distribué en 2012
AFRIQUIA GAZ	88 858	82 014	80 796
<i>Tonnage distribué</i>	<i>51,50%</i>	<i>55,20%</i>	<i>55,96%</i>

Source : Afriquia Gaz

Les principaux distributeurs de GPL au Maroc sont :

- Afriquia Gaz ;
- Vivo energy : opérateur mondial, d'origine néerlandaise, dans le domaine pétrolier ;
- Total : opérateur d'origine française, présent sur toute la chaîne pétrolière ;
- Ziz : opérateur marocain, présent notamment dans la région sud ;
- Dimagaz : opérateur marocain indépendant, présent sur les régions centre et nord-est.

AFRIQUIA GAZ est le leader incontesté du marché des GPL avec 40,2% des ventes de butane et 55,9% des ventes de propane en 2012.

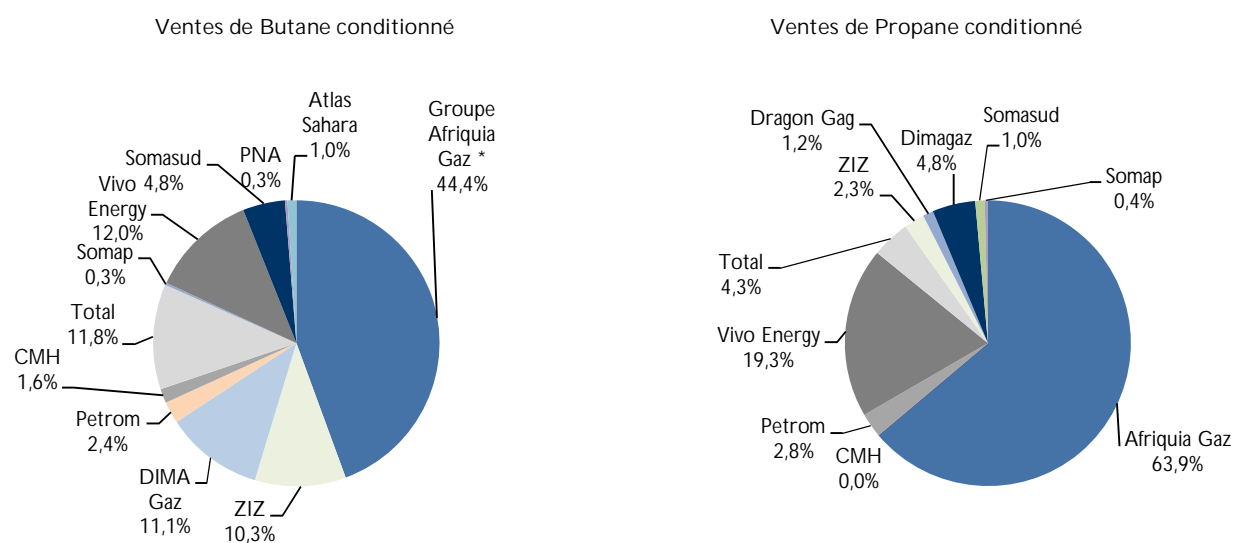
#### IV.2.6. Distribution du GPL conditionné

De manière générale, les produits conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle : industries céramiques, métallurgiques, agroalimentaires, etc.

Concernant le GPL conditionné, représentant 89,7% de la demande, le marché propose les produits suivants :

- Le butane B3 (cylindre de 3 Kg) ;
- Le butane B6 (cylindre de 6 kg) ;
- Le butane B12 (cylindre de 12 Kg) ;
- Le propane P34 (cylindre de 34 Kg).

Figure 18. Répartition du volume des ventes de GPL conditionné au 31 décembre 2012



Source : MEMEE

\* Afriquia Gaz, Tissir Gaz et Ultra Gaz

Sur le marché du GPL conditionné, AFRIQUIA GAZ détient 39,7% des ventes de butane et 63,9% des ventes de propane. AFRIQUIA GAZ est suivie par VIVO ENERGY, avec 12% dans le butane conditionné et 19,6% dans le propane conditionné, et ensuite TOTAL avec respectivement 11,8% et 4,3% dans le butane et propane conditionnés.

Les principales causes de la baisse de la B3 s'expliquent par (i) Transfert de la majorité des bidonvilles dans certaines localités du Royaume, (ii) le changement des habitudes de consommation (migration de la B3 vers la B12 d'une part, d'autre part la consommation de la B6 qui se substitue à la B3) et (iii) l'électrification de certaines zones surtout au Nord.

La distribution du GPL conditionné connaît une concurrence forte entre les différents opérateurs qui s'explique par :

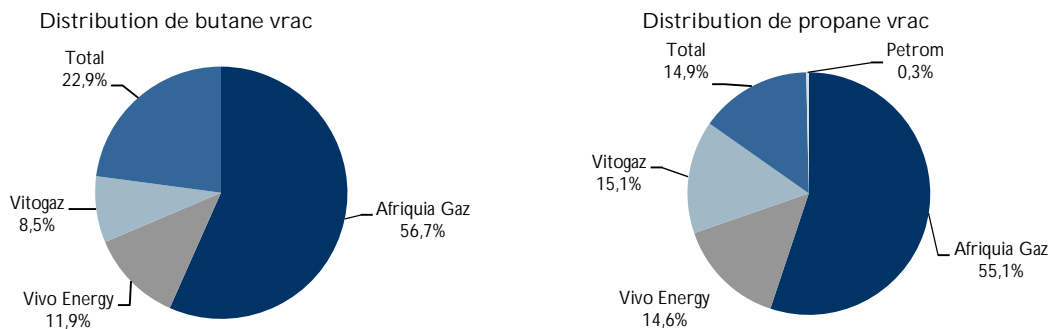
- Les écarts des taux de consignation entre les opérateurs : certains nouveaux entrants pratiquent une politique commerciale agressive, en appliquant un taux de consignation plus faible (prix de la consigne) ;
- Le phénomène du ramassage et le commerce illicite des emballages ;
- Le lancement de marques régionales pour les bouteilles B6 et B12.

#### IV.2.7. Distribution de GPL vrac

Le segment vrac ne représente pour sa part qu'environ 9,2% du marché GPL. La régression des ventes du GPL vrac est principalement engendrée par l'effet de la crise économique.

La structure du marché du GPL vrac se présente de la manière suivante :

Figure 19. Structure du marché des GPL vrac au 31 décembre 2012



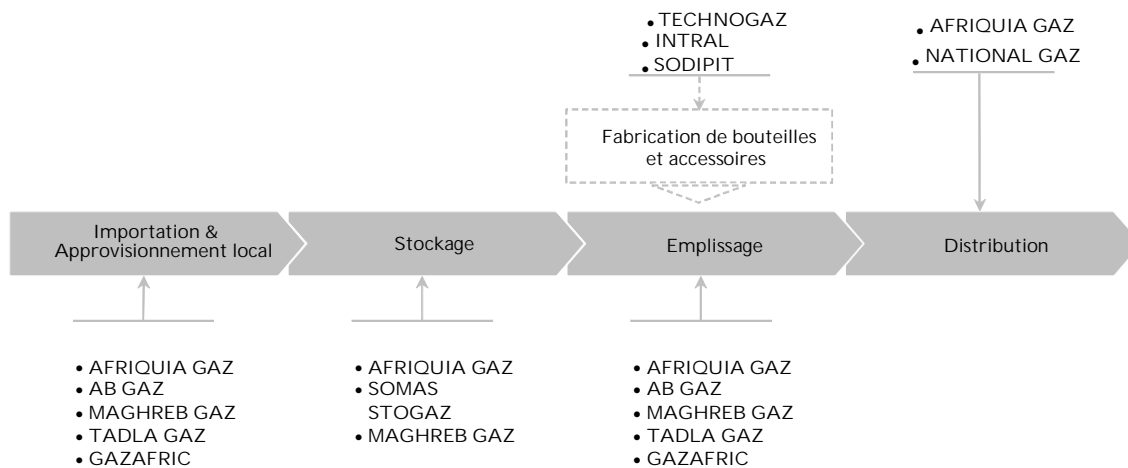
Source : MEMEE

Le marché du GPL vrac est un marché concentré avec seulement 4 principaux acteurs à savoir AFRIQUIA GAZ, avec 56,7% de part de marché dans le butane et 55,1% dans le propane, Vivo Energy avec 11,9% dans le butane et 14,6% dans le propane, TOTAL avec 22,9% dans le butane et 14,9% dans le propane et VITOGAZ avec respectivement 8,5% et 15,1% dans le butane et propane vrac.

## V. Métiers de AFRIQUIA GAZ

AFRIQUIA GAZ intervient, directement et à travers ses filiales et les autres filiales du Pôle Gaz de AKWA Group, sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : approvisionnement, stockage, fabrication de bouteilles et accessoires, emplissage et distribution de GPL conditionné et vrac.

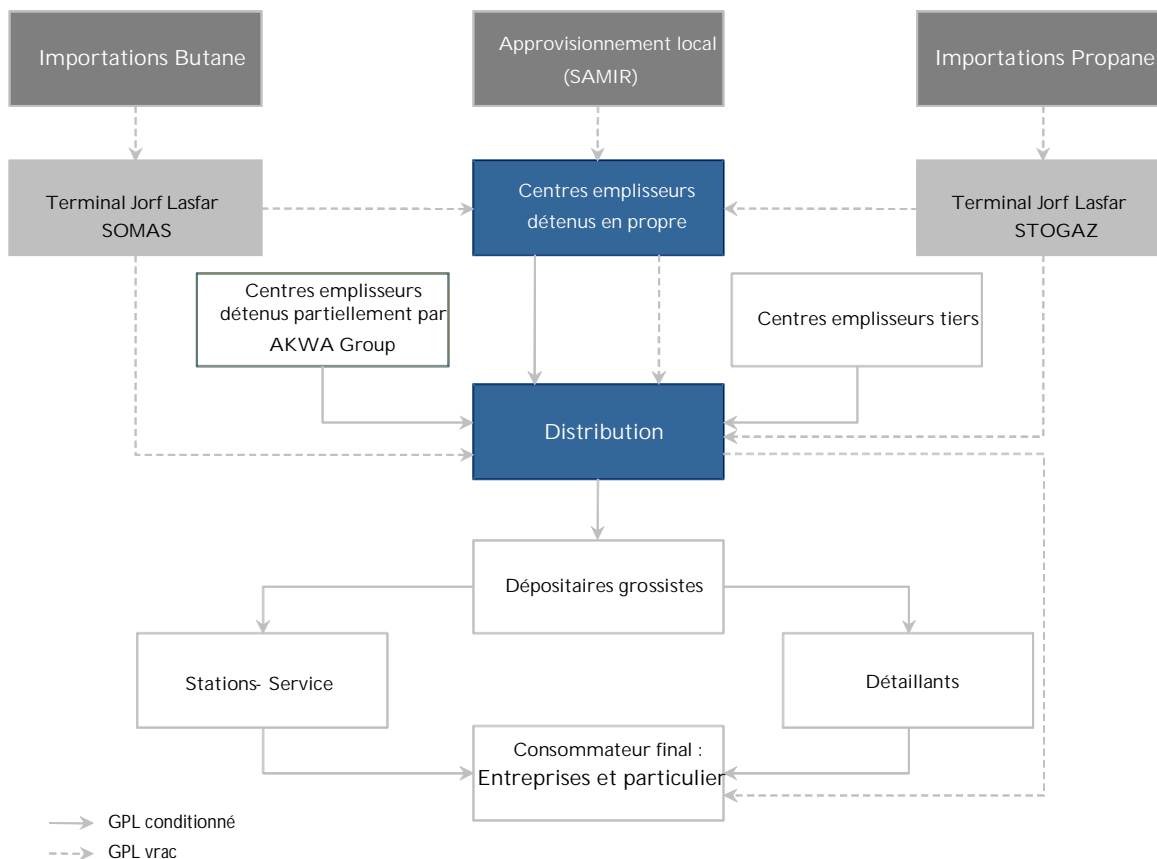
Figure 20. Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

Le schéma de distribution de GPL se décline de la manière suivante :

Figure 21. Schéma de distribution du GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

### V.1. Activité « Emplissage »

L'activité emplissage est fortement corrélée à l'activité distribution de GPL conditionné. A ce titre, AFRIQUIA GAZ, dans le cadre de la distribution de GPL conditionné, fait appel à trois types de centres emplisseurs :

- Les centres d'emplissage propres à AFRIQUIA GAZ (situés à Marrakech, Mohammedia, Jorf Lasfar et Beni Mellal) ;
- Les centres d'emplissage détenus en participation ou entrant dans le périmètre de AKWA Group (MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ et GAZAFRIC) ;
- Les centres emplisseurs d'autres sociétés.

Le choix de l'un de ces trois modes d'emplissage dépend principalement de la localisation géographique des centres et de leur proximité avec le lieu de distribution et de l'optimisation de la supply chain.

Les centres emplisseurs détenus en propre interviennent essentiellement pour le compte de AFRIQUIA GAZ, mais également pour le compte d'autres distributeurs de GPL conditionné.

Le tableau ci-dessous donne la part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissage détenus directement par AFRIQUIA GAZ entre 2010 et le 31 décembre 2012 :

Tableau 27 Part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissages détenu par Afrikaia Gaz

En TM	2010	2011	2012
Afrikaia Gaz	91,0%	91,5%	90,6%
CMH	2,5%	2,3%	2,5%
National Gaz	0,8%	0,8%	0,9%
Dragon Gaz	1,5%	2,1%	2,4%
ZIZ	3,5%	1,9%	0,5%
SHELL	0,7%	1,3%	0,4%
Dima Gaz		0,1%	2,7%
Total	100%	100%	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les volumes emplis dans les centres d'emplissage propres à AFRIQUIA GAZ progressent en 2012 de 9,3% en pour atteindre 408 892 tonnes, soit une progression supérieure à celle du marché national.

#### Evolution de l'activité Emplissage en 2010/2011

Les volumes emplis affichent une évolution de 1,5% par rapport à l'année précédente et s'établissent à 374 079 TM (contre 368 640 TM en fin 2010).

L'évolution des volumes emplis par centre se décline comme suit :

- L'emplissage effectué au niveau du centre Mohammedia a affiché une baisse 1,7% ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre Beni Mellal a enregistré une baisse de 2,6% ;
- Le centre d'emplissage Jorf Lasfar a connu une hausse de 0,8% ;
- Le volume emplis au niveau du centre Marrakech a réalisé une hausse de 7,9%.

En termes de tonnage emplis, le centre d'emplissage Marrakech affiche la plus importante progression avec un volume supplémentaire de 8 783 T.

#### Evolution de l'activité Emplissage en 2011/2012

L'activité emplissage progresse de 9,3% comparativement à l'exercice précédent avec un volume total empli de 408 892TM (vs. 374 079TM à fin 2011).

L'évolution des volumes emplis par centre se décline comme suit :

- Le centre d'emplissage de Mohammedia a réalisé une croissance de 2,9%.L'emplissage effectué au niveau du centre de Beni Mellal a enregistré une hausse de 8,1% ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre de Jorf Lasfar a connu une hausse de 21,3% ;
- Le volume empli au niveau du centre de Marrakech a connu une augmentation de 9,6%.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du volume emplit par centre sur la période 2010-2012 :

Tableau 28 Evolution du volume emplit par centre

En TM	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Mohammedia	121 967	119 856	123 294	-1,7%	2,9%
Beni Mellal	68 372	66 589	71 979	-2,6%	8,1%
JorfLasfar	67 705	68 255	82 827	0,8%	21,3%
Marrakech	110 596	119 379	130 792	7,9%	9,6%
<b>Total</b>	<b>368 640</b>	<b>374 079</b>	<b>408 892</b>	<b>1,5%</b>	<b>9,3%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution globale de l'emplissage dans les centres de Afriquia Gaz est de 9,3%, le tonnage emplit est passé de 374 079 tonnes en 2011 à 408 892 tonnes en 2012, soit une augmentation de 34 813 tonnes. C'est l'équivalent de 25,7% de l'évolution du marché national. Cette évolution est principalement due à la progression importante du centre de Jorf Lasfar qui évolue de +21,3% en 2012.

Depuis 2003, AFRIQUIA GAZ a diminué la part du GPL empli dans des centres appartenant en partie à AKWA Group, au profit d'un emplissage davantage opéré dans ses centres détenus en propre. Le tableau suivant présente la part des ventes conditionnées de AFRIQUIA GAZ emplies par chaque catégorie de centres emplisseurs :

Tableau 29 Part des ventes conditionnées de Afriquia Gaz emplies par centres emplisseurs<sup>7</sup>

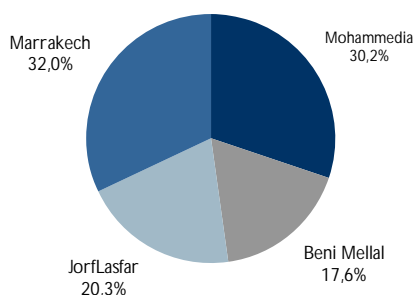
	2010	2011	2012
Centres propres	51,6%	47,1%	47,8%
Centres apparentés	48,3%	50,5%	51,3%
Centres confrères	0,1%	2,4%	0,9%
<b>Total des ventes de GPL conditionné</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

<sup>7</sup> Dans l'objectif d'une répartition géographique et d'une optimisation des coûts AFG recourt à des confrères pour son activité emplissage.

Le graphique ci-dessous illustre la part de chaque centre d'emplissage détenu en propre dans le volume total empli :

Figure 22. Répartition du volume empli par centre d'emplissage au 31 décembre 2012



Source : AFRIQUIA GAZ

Le tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ passe de 368 640 TM à 374 079 TM en 2011, soit une augmentation de 1,5%. Les volumes emplis pour le compte de AFRIQUIA GAZ progressent de 2,0% à 342 379 TM ainsi que l'emplissage pour le compte de tiers qui augmente de 28,7% à 31 677 TM.

En 2012, le total des volumes emplis progresse de 9,3% par rapport à 2011 et s'établit à 408 892 TM. Les volumes emplis pour le compte de AFRIQUIA GAZ progressent de 8,2% à 370 456 TM ainsi que l'emplissage pour le compte de tiers qui augmente de 20,8% à 38 258 TM. La hausse de la part emplie chez les confrères progresse car la consommation des clients couverts par ces derniers a progressé.

Tableau 30 Tonnage de GPL empli dans les centres propres de AFRIQUIA GAZ

En TM	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/ 11
Emplissage pour tiers	24 613	31 677	38 258	28,7%	20,8%
Cessions inter-centres	54 372	50 183	133 378	-7,7%	165,8%
Total Emplissage (tiers)	78 985	81 860	171 636	3,6%	109,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

## V.2. Activité « Distribution »

L'activité distribution de GPL constitue le cœur de métier de AFRIQUIA GAZ, elle représente, en 2010, 83,5% du chiffre d'affaires total. En 2011, elle représente 82,2%.

AFRIQUIA GAZ dispose d'un panel de produits complet et propose du GPL en vrac et du GPL conditionné (Butane B3, Butane B6, Butane B12 et Propane P34). Les produits d'AFRIQUIA GAZ sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 31 Produits de Afriquia Gaz

	B3	B6	B12	P34	Vrac
Marques	CAMPING GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ BUTAFRIC	AFRIQUIA GAZ TISSIR GAZ	TISSIR GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ BUTAFRIC	AFRIQUIA GAZ META GAZ	AFRIQUIA GAZ
Description	Gaz butane conditionné en bouteille 3 et 6 kg		Gaz butane conditionné en bouteille 12 kg	Gaz propane conditionné en bouteille 34 kg	Gaz propane et butane livrés dans des citernes de 330 kg à 50 t.
Usage	Domestique essentiellement rural : cuisson et éclairage		Domestique urbain et rural : cuisson et eau chaude Professionnel dans les périodes de hausse des prix de propane	Domestique en batterie : villas. Professionnel : hôtels, restaurants, soudure, pressing, boulangerie.	Domestique : villas Professionnel : toute industrie nécessitant une chaudière ou four, hôtels, restaurants
Clientèle	Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères		Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères	Dépositaires, professionnels, domestiques et confrères	Professionnels et domestiques

Source : AFRIQUIA GAZ

La répartition des ventes de AFRIQUIA GAZ selon les différentes catégories de produits se décline comme suit :

Tableau 32 Répartition des ventes selon les catégories de produits

En TM	2010	% du total	2011	% du total	2012	% du total
Butane B3	190 135	22,9%	187 813	21,9%	182 590	20,4%
Butane B6	24 971	3,0%	27 589	3,2%	29 799	3,3%
Butane B12	481 489	58,0%	512 255	59,9%	563 010	62,9%
Butane vrac	44 672	5,4%	45 557	5,3%	38 325	4,3%
Total Butane	741 267	89,3%	773 214	90,4%	813 724	91,0%
Propane P34	8 778	1,1%	9 040	1,1%	8 667	1,0%
Propane vrac	80 080	9,6%	72 974	8,5%	72 129	8,1%
Total Propane	88 858	10,7%	82 014	9,6%	80 796	9,0%
Total GPL	830 125	100%	855 228	100%	894 520	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

A l'instar du marché, les ventes de AFRIQUIA GAZ reposent en grande majorité sur les ventes de butane conditionné et plus particulièrement de Butane B3/B12 (83,4% du volume global de AFRIQUIA GAZ en 2012 contre 90% pour l'ensemble du marché).

L'évolution des ventes par rapport au marché est freinée par celles de la B3 qui a connu une régression de 2,8 %, alors que la B6 a enregistré une évolution importante de 8%.

Les principales causes de la baisse de la B3 Kg s'expliquent par :

- Le transfert de la majorité des bidonvilles dans certaines localités du Royaume ;
- Le changement des habitudes de consommation (migration de la B3 vers la B12 d'une part, d'autre part la consommation de la B6 qui se substitue à la B3) ;
- L'électrification de certaines zones surtout au Nord.

Les produits en vrac comptent pour près de 12,3% du volume des ventes de AFRIQUIA GAZ tandis qu'au niveau du marché, ils ne représentent que 9,2% du total des volumes vendus.

L'évolution des ventes en volume de AFRIQUIA GAZ s'inscrit en croissance moyenne de 3,8% (hors croissance externe<sup>8</sup>) entre 2010 et 2012. Cette progression s'explique par le déploiement d'efforts commerciaux importants notamment au niveau du segment du GPL conditionné.

L'activité de distribution de GPL ne répond à aucune saisonnalité particulière. Toutefois, les ventes connaissent une légère hausse lors de la période hivernale et lors du mois de Ramadan.

Outre l'activité de distribution de GPL, AFRIQUIA GAZ réalise des opérations avec confrères et majoritairement avec SALAM GAZ et GAZAFRIC. Ces opérations consistent en :

- L'emplissage par les confrères ;
- Les cessions inter-centres de GPL en vrac.

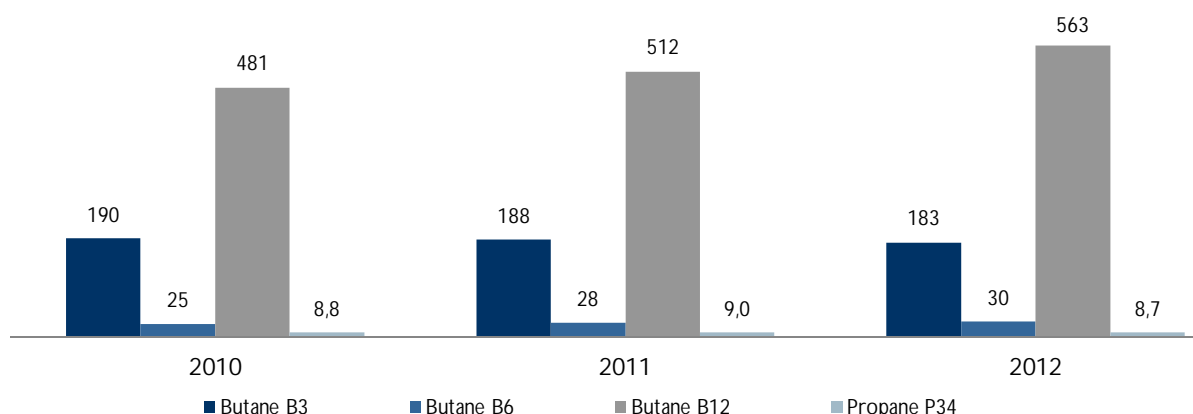
Les cessions inter centres permettent l'optimisation de l'approvisionnement sur les marchés internationaux afin d'éviter toute pénurie régionale de butane, ceci compte tenu de l'importance stratégique de l'approvisionnement en butane pour le Maroc. Les cessions inter-centres sont réalisées à marge quasi-nulle.

#### V.2.1. Distribution du GPL conditionné

La distribution du GPL conditionné s'appuie sur un réseau de dépositaires implantés sur l'ensemble du territoire national.

Le graphique ci-dessous détaille l'évolution des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2012 :

Figure 23. Ventes du GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ sur la période 2010-2012 (en milliers de TM)



Source : AFRIQUIA GAZ

Le développement du marché du GPL conditionné s'explique par deux principaux facteurs :

- L'urbanisation croissante appuyée par la politique gouvernementale en matière de logement social.

<sup>8</sup> Acquisition de sociétés concurrentes ou complémentaires qui augmentent ainsi son volume d'activité

- La croissance de la demande émanant du secteur agricole (utilisation des pompes à eau fonctionnant au butane dans l'irrigation).

La progression des volumes distribués est principalement due à celle des ventes de butane B12 dont l'importance par rapport aux ventes du reste des produits conditionnés évolue de 73,3% en 2011 à 75,6% en 2012.

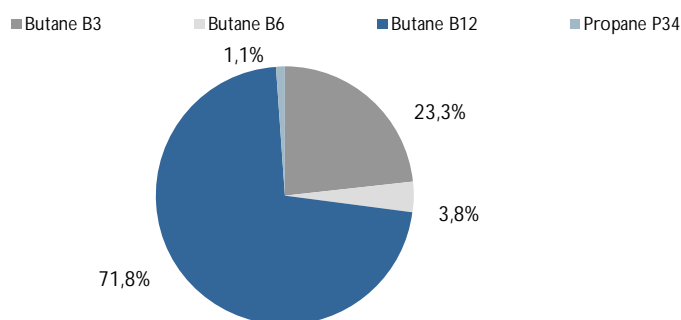
Les ventes de butane B3 affichent une tendance baissière sur la période considérée, avec un taux annuel moyen négatif de (-2,0%). Il convient de rappeler que les ventes de butane B3 sont affectées par la hausse du niveau de vie, induisant une migration vers les bouteilles B12.

Les ventes de propane P34 restent pour leur part, relativement peu importantes au niveau de la structure générale des ventes de AFRIQUIA GAZ (1,0% des ventes de GPL conditionné de la société en 2012).

Le marché national du GPL a évolué de 6,2% au titre de l'année 2012, en atteignant 2 164 017 tonnes soit l'équivalent d'un tonnage supplémentaire de 125 879 tonnes par rapport à 2011.

Le graphique ci-dessous détaille la structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2012 :

Figure 24. Structure des ventes de GPL conditionné de AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2012



Source : AFRIQUIA GAZ

## Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2011

En 2011, les ventes de GPL conditionné de Afriquia Gaz et ses filiales progressent de 4,6% par rapport à 2010, soit une progression légèrement inférieure à l'évolution du marché national qui s'établit à 5,6%. Ceci s'explique par la baisse de la demande du marché de la bouteille B3 en comparaison à l'évolution des autres emballages à savoir B6 et B12. La société s'accapare de 37% du tonnage supplémentaire réalisé par le marché du butane conditionné.

Cette hausse est tirée par les ventes de butane B6, B12, tandis que le butane B3 affiche un recul de 1,2%, affecté par la politique d'électrification rurale.

Concernant le propane conditionné, le volume total des ventes de propane conditionné P34 sur le marché national a atteint 13 304 tonnes à fin décembre contre 13 848 tonnes en 2010. Ainsi, le marché P34 s'inscrit dans un trend baissier en raison de la baisse de l'activité touristique d'une part et de la hausse continue du prix de propane d'autre part. Sur ce marché, Afriquia Gaz réalise une évolution de 1,1%.

## Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2012

En 2012, les ventes de GPL conditionné de Afriquia Gaz et ses filiales progressent de 6,4% par rapport à 2011, soit une progression légèrement inférieure à l'évolution du marché national qui s'établit à 6,6%. Ceci s'explique par la baisse de la demande du marché de la bouteille B3 en comparaison à l'évolution des autres emballages à savoir B6 et B12. La société s'accapare de 35,2% du tonnage supplémentaire réalisé par le marché du butane conditionné.

Cette hausse est tirée par les ventes de butane B6, B12, tandis que le butane B3 affiche un recul de 2,0%, affecté par la politique d'électrification rurale.

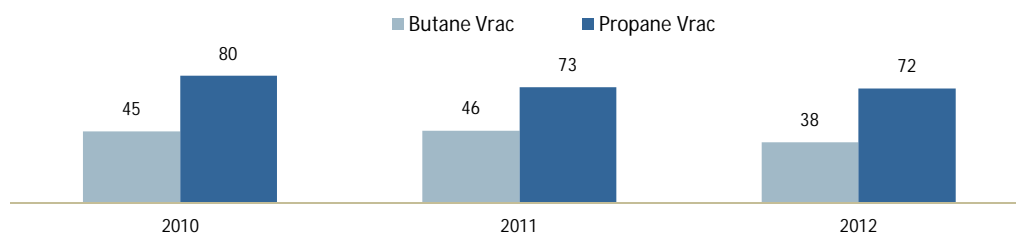
Concernant le propane conditionné, le volume total des ventes de propane conditionné P34 sur le marché national a atteint 13 573 tonnes à fin décembre contre 13 304 tonnes en 2011. Cette légère amélioration est expliquée par la baisse du prix de propane. Sur ce marché, Afriquia Gaz réalise une évolution de 2,0%.

### V.2.2. Distribution du GPL Vrac

Pour la distribution de GPL vrac, AFRIQUIA GAZ fournit directement les utilisateurs finaux via des citernes fixes installées et entretenues par la société.

Le graphique suivant présente l'évolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2012 :

Figure 25. Evolution des ventes de GPL vrac de AFRIQUIA GAZ (en milliers de tonnes)



Source : AFRIQUIA GAZ

Le marché national du GPL en vrac a connu une régression de 11,2% par rapport à l'année précédente passant de 234 813 tonnes en 2010 à 208 424 tonnes en 2011, principalement en raison du ralentissement de l'activité économique générale.

En 2012, le marché national du GPL en vrac a connu une régression de 4,2% par rapport à l'année précédente passant à 198 380 tonnes.

### Evolution de l'activité Distribution du GPL en 2011

En 2011, les ventes de GPL en vrac reculent de 5,0%. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de (i) la hausse des ventes de butane vrac (+2,0%) et de (ii) la baisse des ventes de propane vrac (-8,9%). Il est à noter qu'en termes de volume, le propane vrac constitue 61,6% du total des ventes de GPL vrac en fin décembre 2011.

### Evolution de l'activité Distribution du GPL en 2012

En 2012, les ventes de GPL en vrac reculent de 6,8%. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de (i) la baisse des ventes de butane vrac (-15,9%) et de (ii) la baisse des ventes de propane vrac (-1,2%). Il est à noter qu'en termes de volume, le propane vrac constitue 65,3% du total des ventes de GPL vrac en fin décembre 2012.

### V.3. Réseau de distribution

La logistique de distribution est l'un des paramètres les plus importants au sein de l'activité de AFRIQUIA GAZ, avec en particulier la taille et l'organisation du réseau de dépositaires.

Les dépositaires sont des intermédiaires grossistes chargés de la distribution des bouteilles de gaz sur les points de vente en détail.

AFRIQUIA dispose de 163 dépositaires à travers tout le Royaume contre 192 dépositaires en 2011 (incluant en plus des dépositaires AFRIQUIA GAZ, les dépositaires de National Gaz et Dragon Gaz). Le découpage géographique du territoire national, au 31 décembre 2012 se présente de comme suit :

Tableau 33 Nombre de dépositaires par zone géographique

Zones	Principales villes	Nombre de dépositaires
Zone Nord Ouest	Tanger, Tétouan, Rabat, Salé	44
Zone Grand Casa	Casablanca	33
Zone Oriental	Nador, Oujda	16
Zone centre	Marrakech, Ouarzazate	44
Zone Nord Est	Meknés, Fés, Taza	26
<b>Total</b>		<b>163</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Ce découpage géographique permet à AFRIQUIA GAZ de couvrir avec 163 dépositaires une majeure partie du territoire national. Parallèlement, même si la distribution du vrac ne nécessite pas la présence de dépositaires dans le circuit de distribution, elle suit tout de même le même découpage géographique.

#### V.4. Approvisionnement

Les achats de AFRIQUIA GAZ peuvent être classés en trois catégories :

- Achats de matières premières ;
- Achats de matériel ;
- Achats de bouteilles et citernes.

##### V.4.1. Achats de matières premières

Le tableau suivant présente des achats globaux de matières premières effectués par AFRIQUIA GAZ sur la période 2010-2012 :

Tableau 34 Achats globaux de matières premières effectués par Afriquia Gaz

En TM	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Achats de matières premières	524 469	525 675	655 695	0,23%	24,7%
En KDH	7 596	4 481	10 975	-41,01%	144,92%
En KUSD	516 873	521 194	617 138	0,8%	18,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

Afin de pallier l'insuffisance du raffinage local de GPL, AFRIQUIA GAZ importe la majeure partie de ses besoins. AFRIQUIA GAZ effectue ses importations directement auprès de producteurs internationaux tels que SONATRACH et CEPESA ainsi qu'indirectement par l'intermédiaire de courtiers spécialisés. Ces importations proviennent de divers pays (Algérie, Norvège, Espagne, Royaume-Uni, etc.) et sont acheminées essentiellement vers les terminaux de Jorf Lasfar et Mohammedia.

Les importations de GPL se font essentiellement à travers AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC, filiale à 50% de AFRIQUIA GAZ. Le tableau ci-dessous détaille les importations de GPL effectué par AFRIQUIA GAZ et GAZAFRIC en 2012 :

Tableau 35 Importations de GPL effectués par Afriquia Gaz et Gazafric

En TM	Butane	% du total	Propane	% du total	Global	% du total
AFRIQUIA GAZ	574 631	76,8%	79 781	96,3%	654 412	78,8%
GAZAFRIC	173443	23,2%	3 105	3,7%	176 548	21,2%
<b>Total</b>	<b>748074</b>	<b>100%</b>	<b>82886</b>	<b>100%</b>	<b>830960</b>	<b>100%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

Au port de Mohammedia, les importations de butane sont réceptionnées dans les cavités communes de la société de stockage SOMAS dont la capacité totale de stockage s'établit à 110 000 TM et dans laquelle AFRIQUIA GAZ détient une participation directe de 8%.

Au port de Jorf Lasfar, le terminal de réception possède actuellement une capacité actuelle de 600 000 TM en butane et 90 000 TM en propane.

AFRIQUIA GAZ tente de bénéficier d'économies d'échelle en passant des commandes pour des volumes plus importants. Ces économies d'échelle concernent principalement les coûts de logistique afférents auxdites commandes. En effet, l'augmentation des volumes réduit divers coûts rapportés à la tonne tels que les frais d'approche, les coûts administratifs, etc.

#### V.4.2. Achats de matériel

---

La société PETRODIS, filiale de AKWA Group, centralise l'ensemble des achats hors GPL de AFRIQUIA GAZ.

Les programmes d'achats sont réalisés selon des plans annualisés en fonction des besoins anticipés, avec pour objectif de bénéficier des prix les plus intéressants du marché. En effet, la taille de la Société, et l'effet vertical du groupe, permet à AFRIQUIA GAZ de bénéficier de prix d'approvisionnements concurrentiels.

#### V.4.3. Achats de bouteilles

---

AFRIQUIA GAZ achète ses bouteilles auprès de INTRAL et TECHNOGAZ (filiales de AKWA Group). Les achats d'accessoires de bouteilles se font au niveau de SODIPIT.

#### TECHNOGAZ

La société TECHNOGAZ, implantée à El Jadida et filiale à 50% de AKWA Group et à 50% de ZIZ, fournit et entretient les bouteilles de 3, 6, 12 et 34 kg pour le compte de AFRIQUIA GAZ. Sa capacité de production est de 600 000 bouteilles par an. TECHNOGAZ est certifiée ISO 9002.

#### INTRAL INDUSTRIES

INTRAL INDUSTRIES est une société filiale de OISMINE Group, holding détenue par AFRIQUIA SMDC, spécialisée dans la fabrication de bouteilles de gaz. La capacité de production de la société s'élève à 1 million de bouteilles par an, soit une capacité journalière de 4 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 50% et attribue à la société une importante flexibilité pour satisfaire la demande. En outre, la société écoule une partie de sa production dans des marchés régionaux (Afrique subsaharienne).

Toutefois, l'activité à l'international demeure marginale par rapport aux ventes nationales en grande partie réalisées avec AFRIQUIA GAZ.

L'activité de INTRAL comprend :

- La fabrication des récipients ;
- L'assemblage ;
- La peinture gravure de la marque ;
- Le contrôle qualité.

Les normes de fabrication de INTRAL sont conformes aux standards internationaux en la matière. La société est certifiée ISO 9002.

#### SODIPIT

SODIPIT est une filiale à 100% de AFRIQUIA GAZ spécialisée dans la réparation de bouteilles de gaz et la fabrication d'accessoires. La capacité de production de la société s'élève à 500 000 bouteilles par an, soit une capacité journalière de 2 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 60%. La majeure partie des ventes de bouteilles est réalisée avec AFRIQUIA GAZ.

L'activité de SODIPIT comprend les éléments suivants :

- Fabrication des récipients ;
- Assemblage ;
- Peinture gravure de la marque ;
- Contrôle qualité ;
- Production de composants : brûleurs, valves, sourdines, etc.

#### V.5. Logistique

---

Le transport est organisé en deux phases distinctes :

- Les matières premières GPL sont transportées dans des camions citernes, de la SAMIR ou des centres de stockage vers les centres d'emplissage ou vers les clients GPL vrac ;
- Les bouteilles sont transportées vers les clients dépositaires GPL conditionné situés au-delà d'un rayon de 100 à 150 km des centres emplisseurs détenus partiellement ou totalement par AFRIQUIA GAZ.

Afin de minimiser les coûts de transport et d'assurer une répartition optimisée des stocks, l'organisation de la distribution est assurée par TIMLOG, filiale de AKWA Group spécialisée dans le transport qui a repris, en 1994, la gestion des véhicules appartenant à AFRIQUIA GAZ. TIMLOG facture ses prestations en fonction du volume transporté.

La flotte de TIMLOG Timlog gère 250 camions à disposition de Afriquia Gaz, et dispose de camions avec plateaux.

## VI. Organisation

---

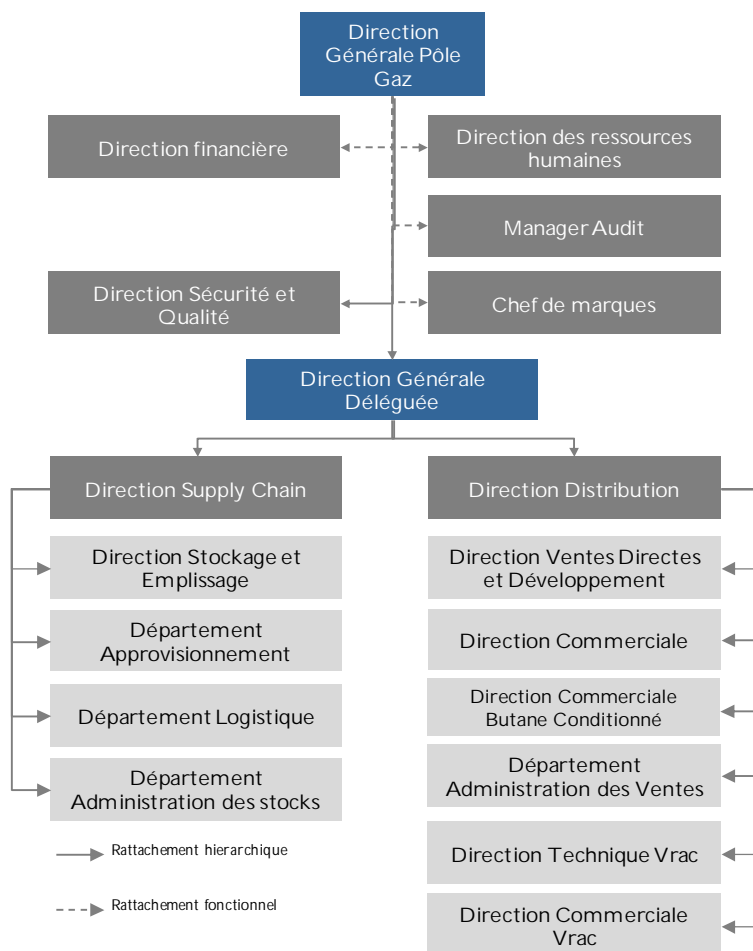
### VI.1. Organisation de AFRIQUIA GAZ

---

AFRIQUIA GAZ fait partie du Pôle Gaz de AKWA Group organisé en Business Units (Directions Opérationnelles) rattachées au Directeur Général du Pôle Gaz et couvrant toutes les filiales faisant partie du Pôle. Ce mode d'organisation permet une focalisation de chaque « Direction opérationnelle » sur un métier de la chaîne de valeur du gaz tout en lui faisant bénéficier du support du Pôle (à travers la Direction Financière, la Direction Juridique, la Direction des Ressources Humaines et la Direction Sécurité et Qualité) et du Groupe (à travers les sociétés de moyens et les Directions Fonctionnelles AKWA Group).

L'organisation actuelle de la société est illustrée à travers l'organigramme suivant :

Figure 26. Organigramme fonctionnel de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

### Business Unit Supply Chain

La BU Supply Chain comprend toute l'activité logistique, de l'approvisionnement au dispatching en passant par le stockage, l'emplissage et la logistique :

- Elle supervise les terminaux de stockage, les centres emplisseurs et la logistique des sociétés détenues en propre ;
- Elle coordonne la gestion avec les DG respectifs des sociétés en participation : MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ, GAZ AFRIC, STOGAZ et SOMAS.

### Business Unit Distribution

La BU Distribution regroupe toute l'activité commerciale, de gestion technique et d'administration des ventes pour l'ensemble des GPL (conditionné et vrac).

### Direction Financière – Pôle Gaz

Le Pôle Gaz est renforcé par une Direction Financière qui assure :

- L'optimisation des ressources financières des filiales du Pôle et l'équilibre de leurs situations en ligne avec la stratégie financière du Groupe ;
- La gestion du crédit client des sociétés du Pôle ;

- La production des *reportings* nécessaires au pilotage des activités pour le DG Pôle et au suivi des ressources financières pour la Direction Financière Groupe.

## VI.2. Moyens humains

### VI.2.1. Effectif

Le tableau suivant présente l'évolution de l'effectif (fin de période) de AFRIQUIA GAZ (hors filiales) sur la période 2010-2012 :

Tableau 36 Evolution de l'effectif de Afriquia Gaz

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/ 11
Salariés	641	662	689	3,3%	4,1%
Employés temporaires	107	98	96	-8,4%	-2,0%
Effectif total	748	760	785	1,6%	3,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif permanent de AFRIQUIA GAZ s'élève en 2012 à 689 personnes, en hausse annuelle moyenne de 3,7% sur la période 2010-2012.

Les employés temporaires sont essentiellement affectés à la division emplissage lors des périodes de hausse de l'activité notamment durant la période hivernale et le mois de Ramadan.

Le nombre d'employés temporaires est en baisse sur la période 2010-2012 en raison d'une politique de recrutement continue.

### VI.2.2. Ventilation de l'effectif

Le tableau suivant présente la ventilation de l'effectif par âge au 31 décembre 2012 :

Tableau 37 Ventilation de l'effectif par âge

Tranche d'âge	Effectif	Part
< 25 ans	49	6,2%
De 25 à 40 ans	308	39,2%
De 40 à 55 ans	357	45,5%
55 ans et +	71	9,0%
Total	785	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif global moyen de la Société s'établit à 785 collaborateurs, dont l'âge moyen se situe à 38 ans (6% de femmes). L'ancienneté moyenne au sein de Afriquia Gaz est de 12 ans.

Le tableau suivant présente la ventilation de l'effectif par ancienneté :

Tableau 38 Ventilation de l'effectif par ancienneté

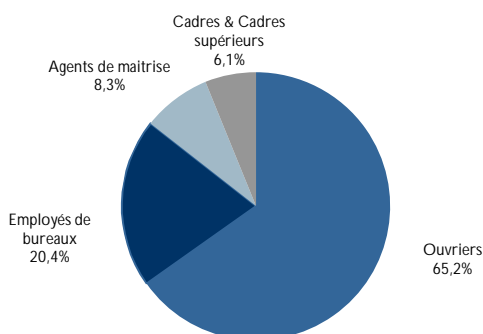
Ancienneté	Effectif	Part
< 5 ans	149	21,6%
De 5 à 15 ans	220	31,9%
De 15 à 25 ans	260	37,7%
25 ans et +	60	8,7%
Total effectif permanent	689	100%

### VI.2.3. Structure de l'effectif

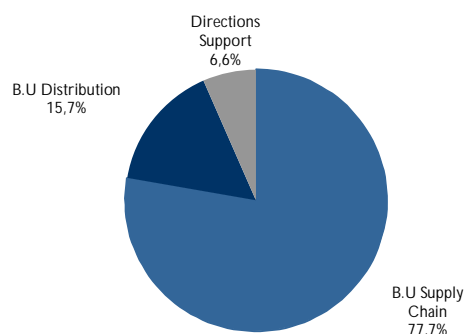
Le graphique ci-dessous décrit la structure de l'effectif à fin 2012 :

Figure 27. Répartition de l'effectif de AFRIQUIA GAZ par catégorie et par direction

Répartition de l'effectif par catégorie



Répartition de l'effectif par direction



Source : AFRIQUIA GAZ

L'activité Supply Chain, qui comprend entre autres l'emplissage, à travers les différents centres d'emplissage, représente une des principales sources d'emploi de AFRIQUIA GAZ à hauteur de 77,7%.

Les chiffres ci-dessus ne concernent que l'effectif permanent de AFRIQUIA GAZ.

Le taux d'encadrement de AFRIQUIA GAZ s'élève à 6,1% en 2012.

#### VI.2.4. Formation du personnel

La nécessité de mobiliser toutes les compétences actuelles et potentielles pour accompagner le développement de AFRIQUIA GAZ a imposé de mettre en place des outils ciblés de management des ressources humaines.

En effet, un plan de formation annuel a été mis en place. Il repose sur trois axes :

- La formation perfectionnement pour le développement des compétences ;
- La formation qualité pour améliorer les standards de qualité au sein de l'entreprise ;
- La mise à niveau technologique et managériale.

D'autre part, un système d'appréciation et de rétribution des performances a été mis en place dès 1998. Il consiste en l'identification d'objectifs et d'indicateurs de performance en début d'année, et en l'évaluation de l'atteinte de ces objectifs en fin d'année. Ce système permet une clarification des rôles et attributions, une émulation au sein des équipes ainsi que l'adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Le tableau suivant présente l'évolution du budget de formation sur la période 2010-2012 :

Tableau 39 Evolution du budget de formation

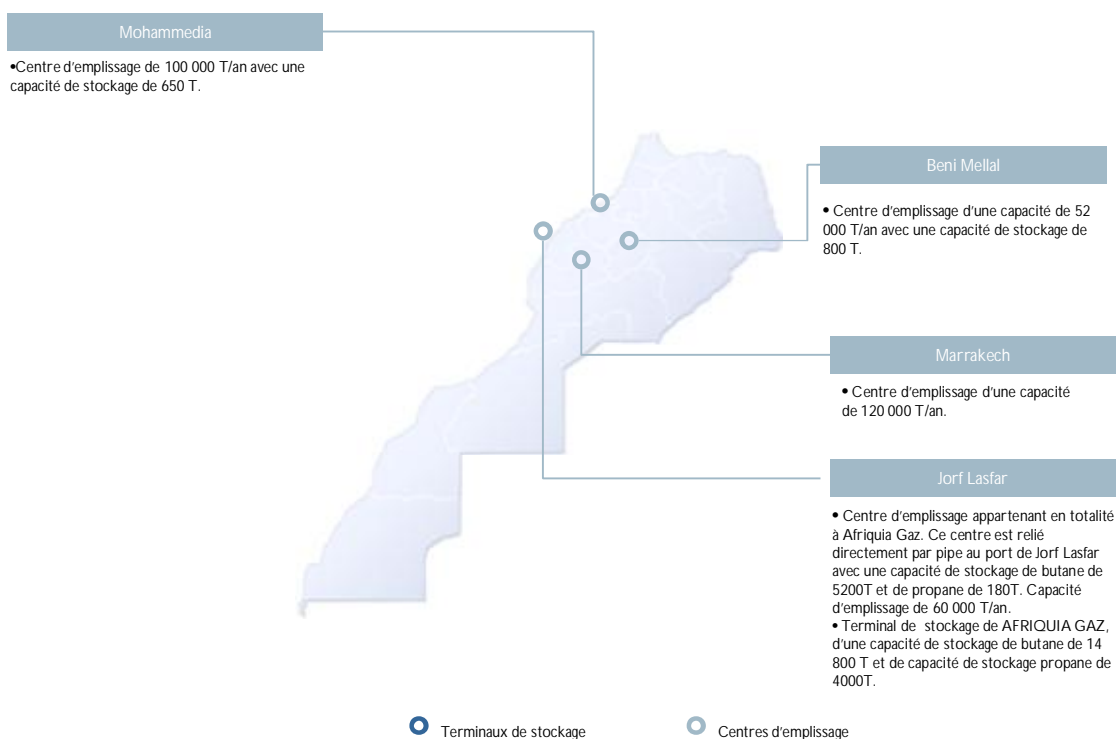
En k MAD	2010	2011	Var. 11/10	2012	Var. 12/11
Budget de formation	1331	307	-76,9%	330	7,5%
Nombre de bénéficiaires	116	74	-36,2%	119	60,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

Enfin, la politique de rémunération adoptée, intégrant une rémunération par objectifs et une prime de fin d'année en fonction des résultats obtenus, permet d'améliorer le dynamisme des salariés.

### VI.3. Moyens techniques

Le Groupe AFRIQUIA GAZ dispose de la plus importante infrastructure gazière au Maroc. Cette infrastructure couvre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : importation, stockage, emplissage et distribution. Répartition géographique des installations de AFRIQUIA GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

#### VI.3.1. Centres d'emplissage détenus en propre

AFRIQUIA GAZ détient en propre 4 centres d'emplissage : Mohammedia, Jorf Lasfar, Beni Mellal et Marrakech.

Tableau 40 Description des centres d'emplissage détenus par Afriquia Gaz

	Capacité de stockage (t)	% du total	Capacité d'emplissage (T/an)	% du total
Mohammedia	650	2,4%	100 000	32,1%
Terminal stockage Jorf	18 700	70,0%	0	0,0%
Centre emplisseur Jorf	5200	19,5%	60 000	19,2%
Béni-Mellal	800	3,0%	52 000	16,7%
Marrakech	1 350	5,0%	100 000	32,1%
<b>Total</b>	<b>26 700</b>	<b>100%</b>	<b>312 000</b>	<b>100%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

- Centre d'emplissage de Marrakech

AFRIQUIA GAZ dispose à Marrakech d'un des centres emplisseurs les plus importants du Royaume avec une capacité de production de 100 000 tonnes par an. Ce centre, opérationnel depuis 1994 et détenu à 100% par AFRIQUIA GAZ, dispose de trois unités d'emplissage :

- Une section d'emplissage de bouteilles de butane de 3 et 6 kg d'une capacité de 6 000 bouteilles par heure ;
- Une unité d'emplissage de bouteilles de butane de 12 kg d'une capacité de 3 000 bouteilles par heure ;
- Une unité de conditionnement des bouteilles de propane de 34 kg.

Le centre de Marrakech bénéficie également d'une unité de contrôle des bouteilles (tests hydrauliques), des cabines de peinture pour les bouteilles et des robinetteuses servant à changer les robinets défectueux.

Outre son activité de base d'emplissage, le centre de Marrakech dispose d'une capacité de stockage de 2 000 m<sup>3</sup> pour le butane en plus d'un réservoir tampon<sup>9</sup> de 150 m<sup>3</sup>. La capacité de stockage pour le propane s'élève quant à elle à 300 m<sup>3</sup>.

- Centre d'emplissage de Mohammedia

Créé en 1996, sa capacité d'emplissage est de 100 000 T/an et sa capacité de stockage de 650 T.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	650 T en plus de la capacité sphère (4000m <sup>3</sup> )
Type de stockage	
- Butane	6 cigares de 150 m <sup>3</sup> 2 cigares de 100 m <sup>3</sup> 1 sphère de 4 000 m <sup>3</sup>
- Propane	2 cigares de 100 m <sup>3</sup>

Source : AFRIQUIA GAZ

- Centre d'emplissage de Béni Mellal

Créé en 1991, sa capacité d'emplissage est de 52 000 T/an et sa capacité de stockage est de 800 T. Ce centre a été contrôlé par AFRIQUIA GAZ après l'acquisition de TISSIR PRIMAGAZ.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	800 T
- Butane	14 cigares de 100 m <sup>3</sup>
- Propane	2 cigares de 100 m <sup>3</sup>

Source : AFRIQUIA GAZ

- Centre d'emplissage de Jorf Lasfar

Créé en 1983, sa capacité d'emplissage est d'environ 60 000 T/an.

Date de mise en service	1983
Capacité de stockage	5 200 T
Type de stockage	
- Butane	14 800 TM de butane
- Propane	3 900 TM de propane

Source : AFRIQUIA GAZ

<sup>9</sup> Réservoir pour le stock de sécurité utilisé également pour la livraison des clients de GPL vrac de la région sud.

### VI.3.2. Centres d'emplissage détenus en participation

AFRIQUIA GAZ, du fait de son appartenance à AKWA Group, bénéficie également d'autres centres d'emplissage :

#### MAGHREB GAZ

MAGHREB GAZ est détenue à hauteur de 37,5% par AKWA Group, de 37,5% par SHELL MAROC et de 25,0% par ZIZ. MAGHREB GAZ dispose de deux centres emplisseurs, MAGHREB GAZ II et III à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 160 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4 600 tonnes pour le butane et 1 100 tonnes pour le propane.

#### GAZAFRIC

Créée en 1974, GAZAFRIC est détenue à parts égales par AFRIQUIA GAZ et la famille BICHA. GAZAFRIC dispose de deux centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 130 000 T/an :

- Agadir : la capacité de stockage est de 7 000 tonnes de butane et 600 tonnes de propane,
- Tiznit : la capacité de stockage est de 400 tonnes de butane.

Le plus grand centre emplisseur de GAZAFRIC a été mis en service en 2009 à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 2 000 tonnes.

#### TADLA GAZ

TADLA GAZ, située dans le centre-est, est détenue à hauteur de 50% par AKWA Group et 50% par SHELL MAROC. Sa capacité d'emplissage est de 45 000 T/an pour le butane et 3 000 T/an pour le propane.

#### AB GAZ

AB GAZ, situé dans le nord, est filiale de AKWA Group à hauteur de 52,5% et ZIZ à 47,5%. La société bénéficie d'une capacité de stockage de 40 000 tonnes et d'une capacité d'emplissage de 80 000 T/an pour le butane.

#### SALAM GAZ

SALAM GAZ est détenue par SAMIR à hauteur de 50%, les autres actionnaires sont AFRIQUIA GAZ (20%), TOTAL MAROC (20%) et ZIZ (10%).

Le champ d'activité de Salam Gaz se structure autour de 3 métiers :

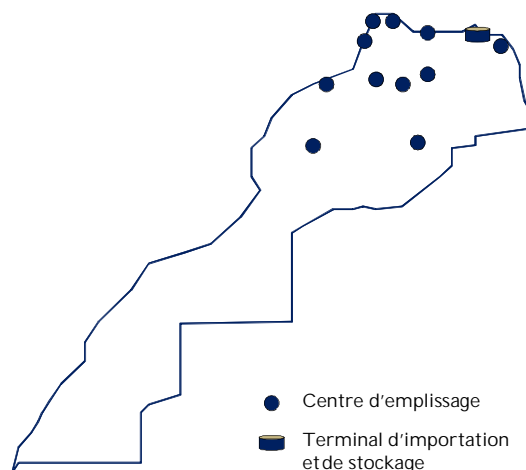
- La logistique dans le domaine des GPL (réception, stockage et transport) ;
- L'emplissage des bouteilles de gaz (butane et propane) ;
- L'entretien des bouteilles de gaz et des palettes.

Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 30% de part de marché, SALAM GAZ dispose de :

- 12 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceima, Skhirat, Larache et Marrakech.
- Un terminal de réception et de stockage du butane à Nador, d'une capacité de 200 000 T/an.

SALAM GAZ réalise 40% de son emplissage avec la société AFRIQUIA GAZ.

Figure 28. Répartition géographique des installations de SALAM GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

L'accès à ces différents centres permet à AFRIQUIA GAZ de couvrir une grande partie du territoire marocain et d'assurer une proximité avec les dépositaires.

### VI.3.3. Stockage

Le stockage intervient après la réception des livraisons de GPL de SAMIR et des approvisionnements à l'international.

#### Terminal de stockage de Jorf Lasfar

Appartenant à AFRIQUIA GAZ, le Terminal de Jorf Lasfar est directement relié par pipe au port de Jorf Lasfar afin d'optimiser l'acheminement de GPL. Une extension de la capacité de stockage a été réalisée en 2011 ramenant la capacité totale à 3 900 tonnes pour le propane et 14 800 tonnes pour le butane.

Le nouveau terminal de stockage de GPL permet d'augmenter considérablement les capacités de stockage et de décongestionner le site de Mohammedia. Ce nouveau site, qui constitue le plus grand centre de stockage de gaz aérien du Maroc, est équipé d'un pipeline de 12" et a eu pour effet immédiat d'améliorer le débit de déchargement des navires. A terme, cet investissement de MAD 340 millions permettra une réduction considérable des coûts.

#### STOGAZ

STOGAZ, située à Mohammedia, est une joint-venture entre AFRIQUIA GAZ et SHELL MAROC. STOGAZ stocke du propane qui est acheminé depuis le port de Mohammedia par pipe jusqu'au site.

Ce centre dispose d'une capacité de stockage de propane de 2 400 TM et s'appuie sur une technologie de construction avant-gardiste, basée sur l'immersion de deux cylindres de stockage dans un bassin d'eau, permettant de limiter la fuite de gaz en cas d'incident.

#### GAZAFRIC

GAZAFRIC dispose d'un terminal de réception avec une capacité de stockage de 7 500 tonnes. Situé à Agadir, ce terminal contribue à l'approvisionnement des régions du sud du Maroc.

#### SOMAS

Créée en 1974, SOMAS compte parmi ses actionnaires les principaux distributeurs de GPL au Maroc. Elle assure, depuis Mohammedia, la réception de cargaisons de tous types de bateaux, en particulier des butaniers d'une capacité allant jusqu'à 40 000 tonnes en réfrigéré.

La société assure aussi le stockage de GPL dans des cavités souterraines et sa livraison via un réseau de pipes ainsi qu'une flotte de camions citernes. Elle dispose de capacités de stockage significatives matérialisées par deux cavités de capacités *respectives* de 123 739 m<sup>3</sup> et 125 000 m<sup>3</sup>, pour une capacité totale de 250 000 m<sup>3</sup> équivalent à 120 000 T (cette dernière devrait être portée à 200 000 tonnes prochainement) soit près d'un mois de consommation nationale en GPL. Grâce à ses capacités de stockage, SOMAS assure au pays une sécurité d'approvisionnement en butane.

#### VI.3.4. Parc de bouteilles et de citernes

##### ■ Bouteilles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ :

Tableau 41 Evolution du parc de bouteilles de Afriquia Gaz

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
3 Kg	11 758 746	11 855 803	11 946 591	0,8%	0,8%
6 Kg	1 037 648	1 088 602	1 164 812	4,9%	7,0%
12 Kg	7 370 345	7 764 081	8 192 462	5,3%	5,5%
34 kg	66 573	69 597	72 008	4,5%	3,5%
Total	20 233 312	20 778 083	21 375 873	2,7%	2,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les bouteilles de AFRIQUIA GAZ sont fabriquées par INTRAL et TECHNOGAZ.

L'évolution du parc de bouteilles, tirée notamment par la croissance des bouteilles de 6kg, 12kg et 34 kg, a évolué en moyenne de 2,9 % entre 2011 et 2012.

Au 31 décembre 2012, le parc repose essentiellement sur les bouteilles de 3 kg (55,9%) et les bouteilles de 12 kg (38,3%).

La taille importante du parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ constitue un facteur primordial de son positionnement dans la mesure où il permet notamment la disponibilité des bouteilles à grande échelle sur le marché.

La réglementation en vigueur prévoit une durée de vie de 40 ans pour les bouteilles 12 kg et 34 kg, et de 30 ans pour les bouteilles de 3 kg et 6 kg. A fin 2012, en termes d'années d'existence, le parc de bouteilles de AFRIQUIA GAZ se décline comme suit :

Tableau 42 Parc de bouteilles en termes d'années d'existence

Age	Parc de bouteilles	% du parc
< 5 ans	2 017 260	9,5%
> 5 ans	19 358 613	90,5%
Total	21 375 873	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

##### ■ Citernes

Les citernes, utilisées pour la distribution de GPL en vrac, sont installées chez les clients mais demeurent propriété de AFRIQUIA GAZ. Leur durée de vie est fixée à 30 ans par la réglementation en vigueur.

#### VI.3.5. Fournisseurs de moyens administratifs et logistiques

Afin de renforcer les synergies entre les composantes de AKWA Group et de mettre à profit l'expertise développée par chacune d'elles dans son domaine d'activité, AFRIQUIA GAZ externalise en partie ses activités de support (achats, communication interne, système d'information, formation et comptabilité) aux

sociétés de moyens du groupe, à savoir, AKWA Group (pilotage stratégique), TAFRAOUTI SA (gestion immobilière), PROACTIS (prestations de gestion administrative et comptable), TIMLOG (transport) et PETRODIS (ensemble des achats hors matières premières) ou à des directions fonctionnelles du groupe telles que la Direction Marketing, la Direction des Ressources humaines, la Direction Stratégie et Organisation, la direction Audit et la direction Affaires Juridiques.

Des contrats de gestion, bien définis, régissent la relation commerciale entre AFRIQUIA GAZ et ces sociétés de moyens :

- AKWA Group facture selon une clé de répartition des charges, comprenant principalement les salaires et les loyers de la holding ;
- PROACTIS facture selon une estimation du temps passé, par chaque département de la société, au service de AFRIQUIA GAZ ;
- TIMLOG facture le kilomètre parcouru avec une décote d'environ 30% par rapport au tarif en vigueur au niveau de la SNTL ;
- TAFRAOUTI SA facture l'espace bureau utilisé par AFRIQUIA GAZ au prorata du mètre carré utilisé, à un prix inférieur à celui du marché.

#### *VI.3.6. Système de Management Qualité Sécurité Environnement*

AFRIQUIA GAZ a mis en place un Système de Management Qualité Sécurité Environnement (SMQSE) qui couvre le siège et l'ensemble des centres d'emplissage et de stockage détenus en propre.

Ce SMQSE a été établi conformément aux exigences des normes ISO 9001 version 2008, ISO 14001 version 2009 et OHSAS 18001 version 2007. Il s'applique aux domaines de l'importation, du stockage, de l'emplissage, du transport et de distribution de gaz butane et propane (conditionné et vrac).

En outre, la Société a obtenu en 2011 la certification Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement pour l'ensemble de sa chaîne de valeurs qui regroupe l'importation, le stockage, l'emplissage, le transport et la distribution de GPL.

AFRIQUIA GAZ garantit la maîtrise totale des activités externalisées et ce grâce à la mise en œuvre des éléments suivants :

- Les Choix préalables d'externalisation intégrant les préoccupations de qualité des processus concernés et d'optimisation de leurs modalités de déploiement ;
- L'application d'un système de surveillance et de mesure des résultats obtenus ainsi qu'un dispositif de pilotage pour la régulation et la gestion maîtrisée de leur déploiement ;
- La caractérisation complète de ces processus et/ou la mise en œuvre d'un système documentaire complet qui est validé aussi bien en interne par les intervenants concernés au sein de AFRIQUIA GAZ que par les intervenants externes sollicités ;
- La réalisation au besoin de contrats d'interface, tel que celui validé avec PETRODIS, spécialisée dans le groupe en matière d'achats, qui définit toutes les exigences applicables à cet effet.
- Contrôles Qualité

Pour assurer le contrôle qualité des bouteilles qu'elle remplit, AFRIQUIA GAZ dispose de bancs d'épreuves servant à effectuer des tests hydrauliques sur les bouteilles de GPL. Ces tests consistent à mettre à l'épreuve des bouteilles de butane et de propane à des conditions de pression supérieures (respectivement 15 bars et 30 bars) aux normes requises par le Ministère de l'Énergie (2 bars pour les bouteilles de GPL).

Par ailleurs, tout au long de leur durée de vie réglementaire, les bouteilles sont contrôlées et subissent des tests hydrauliques tous les cinq ans, par des organismes affiliés au ministère de l'Énergie.

- Procédures de sécurité

Les mesures de sécurité mises en place par la société sont d'ordres préventif et curatif. Une couverture adéquate des risques industriels par des polices d'assurance spécialisées vient compléter le dispositif.

Les mesures curatives reposent sur l'équipement de sécurité adéquat dont dispose chacun des sites de production. Cet équipement composé entre autres d'extincteurs CO2 et azote, de circuit anti-incendie permet d'appréhender tout risque d'anomalie.

Les mesures préventives reposent, quant à elles, sur un travail régulier d'amélioration des process, d'information, de sensibilisation et de responsabilisation, à travers :

- Un pari sur la technologie de pointe dans la construction des installations et dans les procédés de fabrication et leur contrôle dans les centres d'emplissage et de stockage ;
- La sensibilisation des utilisateurs finaux aux risques inhérents à l'utilisation des gaz à travers des spots télévisés ;
- La responsabilisation de chaque salarié, en premier lieu des chefs de sites ainsi que du directeur technique, qui sont responsables de la sécurité et veillent au respect des procédures.

Enfin, la société a contracté différentes polices d'assurance pour couvrir sa responsabilité vis-à-vis des risques liés à une manipulation dangereuse des bouteilles de GPL.

Soulignons qu'à l'instar de l'ensemble des distributeurs et des emplisseurs au Maroc, les installations de AFRIQUIA GAZ répondent à des normes de sécurité très strictes et régulièrement contrôlées par les autorités compétentes. Par ailleurs, dans le cadre de l'appartenance de la société à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ est tenue de respecter les normes établies par le comité HSE propre au Groupe.

### VI.3.7. Système d'information et de gestion

- Système informatique

A l'origine, l'informatique de AFRIQUIA GAZ était gérée de façon centralisée par les informaticiens du Groupe, sur la base d'outils développés en interne depuis 1978. Le manque d'intégration et d'évolutivité de ce système ont conduit à son abandon en 1996, et à son remplacement par un progiciel intégré regroupant l'ensemble des fonctions (comptables, financières, commerciales et de gestion de production).

Les applications adoptées par AFRIQUIA GAZ sont JD Edwards, pour l'application « Finance », et AFRIWARE (application spécifique à AKWA Group et à ses filiales) pour l'application « Gestion ».

Pour accompagner le fonctionnement du module intégré de suivi commercial et de production, un réseau de lignes spécialisées avec les sites de production et les dépositaires, est mis en place pour l'actualisation quotidienne des données relatives à la commercialisation et à la production.

- Organisation comptable et financière

L'organisation comptable et financière de la société s'insère dans la politique du Groupe, et repose sur une prise en charge des différentes fonctions par les équipes de PROACTIS.

PROACTIS s'occupe de tout ce qui concerne la comptabilité, la gestion de la paie, la gestion des assurances et prévoyance sociale, l'optimisation fiscale, et le système d'information.

#### VI.4. Politique d'investissement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des investissements de AFRIQUIA GAZ sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 43 Evolution des investissements de Afriquia Gaz

En K MAD	2011	2012	Var. 12/11
Bouteilles neuves	134 527	144 959	8%
Accessoires bouteilles	15 788	17 436	10%
Bouteilles requalifiées	21 460	22 934	7%
Matériel d'exploitation	13 001	17 041	31%
Casiers	7 983	8 773	10%
Citernes et installations techniques	24 484	18 705	-24%
Aménagement+ agencements	771	4 257	452%
Mob bureaux et matériel info	717	612	-15%
Extension de stockage	55 600		-
Total investissements	274 331	234 717	-14,44%

En K MAD	2011	2012	Var. 12/11
Bouteilles neuves	134 527	144 959	8%
Accessoires bouteilles	15 788	17 436	10%
Bouteilles requalifiées	21 460	22 934	7%
Matériel d'exploitation	13 001	17 041	31%
Casiers	7 983	8 773	10%
Citernes et installations techniques	24 484	18 705	-24%
Aménagement+agencements	771	4 257	452%
Mob bureaux et matériel info	717	612	-15%
Extension de stockage	55 600		-
Total investissements	274 331	234 717	-14,44%

Les investissements de AFRIQUIA GAZ baissent de 14,4% (soit de MAD 39 millions) en 2012 pour atteindre MAD 234,7 millions. Cette diminution fait suite principalement à la fin des travaux de construction de l'extension des capacités.

AFRIQUIA GAZ a investi depuis 2007 dans la construction de deux installations de stockage au terminal de stockage de Jorf Lasfar :

- Stockage de propane : opérationnel depuis août 2009 avec une capacité de stockage après extension de 3 900 TM ;
- Stockage de butane : construction en cours de plusieurs sphères de stockage pour un total de 14 800 TM après extension.

Un pipeline reliant les installations au niveau de Jorf Lasfar a été mis en service en janvier 2010.

Ces investissements permettent à AFRIQUIA GAZ de bénéficier d'une autonomie en terme de stockage vis-à-vis de la SOMAS pour le butane et des autres centres confrères pour le propane. A cela s'ajoute le fait que les capacités de stockage plus importantes de la société faciliteront une meilleure gestion des stocks permettant ainsi de minimiser les coûts d'importation en cas de libéralisation du marché.

Aussi, la mise à disposition des confrères des nouvelles capacités générera des gains en termes de rémunération sur stockage.

##### VI.4.1. Parc de bouteilles

Les principaux investissements dans le parc de bouteilles concernent :

- Le renforcement du stock-outil des centres emplisseurs, ce stock permet la poursuite des opérations d'emplissage après l'arrêt des livraisons et ce pour assurer celles de la journée suivante (tôt le matin) ;
- Le remplacement des bouteilles réformées et/ou au terme de la durée de vie réglementaire ;
- Le développement du marché national par la consignation des nouvelles bouteilles ;
- La requalification des bouteilles défectueuses (réparation à chaud de certains types de défauts répertoriés) ;
- L'acquisition d'accessoires accompagnants la bouteille : boîte à clapet, robinet, chapeau, etc.

#### VI.4.2. Citernes et installations

---

Le développement du marché et de l'activité de distribution en vrac nécessite une enveloppe budgétaire annuelle assez importante dont le plus gros est alloué au segment industriel « gros vrac ».

#### VI.4.3. Emplissage (matériel d'exploitation)

---

Pour améliorer les performances des centres emplisseurs et l'entretien des bouteilles, les principaux investissements concernent les éléments suivants :

- Bascules électroniques d'emplissage ;
- Carrousels ;
- Arrosages des cigares et des bras de chargement ;
- Cabines de peinture bouteilles ;
- Machines à laver ;
- Jaugeurs sphères et cigares ;
- Bascules d'emplissage ;
- Capsuleuses hydrauliques ;
- Casiers et containers pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Chariots élévateurs pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Stations pour le traitement des eaux usées ;
- Compresseurs pour unité de vidange ;
- Rénovation et entretien des halls d'emplissage ;
- Rénovation et maintien des réseaux électriques, GPL, eau, etc.

#### VI.5. Politique de partenariat

---

Le secteur gazier marocain se caractérise par la mise en commun des actifs de production de toute la filière.

Ainsi, AFRIQUIA GAZ a réalisé une partie de ses investissements en partenariat avec d'autres acteurs, en l'occurrence dans le cas de STOGAZ (co-investissement réalisé avec la Société SHELL).

En outre, AFRIQUIA GAZ détient une participation de 20% dans le capital de SALAM GAZ, en partenariat avec TOTAL, SAMIR et ZIZ, qui interviennent également dans cette activité.

Il n'est pas inenvisageable que d'autres investissements similaires soient réalisés à l'avenir avec d'autres partenaires.

## VI.6. Politique de financement

---

AFRIQUIA GAZ a une politique de financement proactive. Ainsi, la Société opère des arbitrages entre les différentes sources de financement en fonction de leur coût.

## Partie V. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ

## I. Périmètre de consolidation

### I.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés annuels du Groupe AFRIQUIA GAZ sont établis suivant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne et en application de la loi n°52-10 modifiant et complétant le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993.

Les comptes consolidés de AFRIQUIA GAZ relatifs aux exercices 2010, 2011, 2012 ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Les sociétés sous influence notable dont le pourcentage de contrôle est au moins égal à 20% sont mises en équivalence.

### I.2. Effets de l'application des normes IFRS

Les principaux effets liés à l'application des normes IFRS se détaillent comme suit :

- Les conditions d'activation des charges à l'actif étant plus restrictives en IFRS, les immobilisations en non valeurs ont été portées directement en déduction des capitaux propres d'ouverture ;
- Possibilités offertes par les normes IFRS pour le retraitement des frais suivants :
- Imputation sur la prime d'émission des frais externes liés directement à l'opération d'augmentation du capital ;
- Diminution du montant de la dette des frais liés à l'émission de l'emprunt obligataire ;
- Imputation sur la valeur des titres des frais externes directement liés à la transaction d'acquisition des titres.
- Conformément aux normes IFRS, les contrats de location répondant aux critères de location financement tels que stipulés par ces normes ont fait l'objet d'un retraitement (inscription à l'actif immobilisé des biens et constatation d'une dette de financement) ;
- Annulation de la provision pour investissements à caractère fiscal ;
- La valeur du fonds de commerce inscrite à l'actif des sociétés au niveau des comptes sociaux et qui ne répond pas aux critères requis par les normes IFRS pour leur activation a été annulée en consolidation ;
- Application de l'approche par composants sur les immobilisations corporelles sujettes à des entretiens ou à des remplacements ;
- Consolidation des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ;
- Ventilation au niveau du bilan passif des dettes financières à plus ou moins d'un an ;
- Harmonisation des règles comptables entre les différentes sociétés du Groupe et notamment concernant les durées d'amortissement ;
- Révision de la durée d'amortissement des sphères et citernes de 10 ans à 20 ans ;
- Allongement des durées de reprises des consignations de 10 à 20 ans afin de les aligner sur les durées d'amortissement des immobilisations y afférentes ;
- Revue de la durée d'amortissement du matériel informatique de 79 mois à 60 mois ;
- Constatation des impôts différés ;

- En IFRS, les ventes réalisées et qui n'ont pas pour objet d'augmenter les fonds propres de la société sont exclues du chiffre d'affaires. Ce retraitement n'a pas d'impact sur le résultat net.

### I.3. Périmètre de consolidation des 3 derniers exercices

#### I.3.1. Périmètre au 31.12.2010

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2010 se présente comme suit :

**Tableau 44** Périmètre de consolidation à fin 2010

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM DE STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le groupe AFRIQUIA GAZ a procédé, en juin 2010, à l'acquisition de la société DRAGON GAZ. Les comptes de cette dernière ont été consolidés à compter du premier juillet 2010.

#### I.3.2. Périmètre au 31.12.2011

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

**Tableau 45** Périmètre de consolidation à fin 2011

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le groupe AFRIQUIA GAZ n'a procédé à aucun changement de périmètre entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011.

## I.3.3. Périmètre au 31.12.2012

Le périmètre de consolidation Groupe AFRIQUIA GAZ au 31 décembre 2012 se présente comme suit :

Tableau 46 Périmètre de consolidation à fin 2012

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le périmètre de consolidation du groupe AFRIQUIA Gaz n'a pas connu de variation entre 2011 et 2012.

## II. Analyse du compte de résultat consolidé

Le tableau suivant reprend les données historiques du compte de résultat consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ pour les exercices 2010, 2011 et 2012 :

Tableau 47 Evolution du compte de résultat consolidé

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 11/12
Produits des activités ordinaires	3 245 578	3 453 994	3 609 437	6,4%	4,5%
Autres produits	31 448	33 534	32 695	6,6%	-2,5%
Coût des biens et services vendus	-2 288 310	-2 442 214	-2 493 372	6,7%	2,1%
Charges de personnel	-106 658	-114 307	-125 977	7,2%	10,2%
Autres charges et produits opérationnels	-212 982	-202 539	-205 495	-4,9%	1,5%
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	669 076	728 468	817 288	8,9%	12,2%
Dotations aux amortissements	-188 608	-196 738	-211 871	4,3%	7,7%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>480 468</b>	<b>531 730</b>	<b>605 417</b>	<b>10,7%</b>	<b>13,9%</b>
Produits de trésorerie et équivalents	3 382	3 168	2 785	-6,3%	-12,1%
Coût de l'endettement financier brut	-64 783	-69 766	-103 790	7,7%	48,8%
Coût de l'endettement financier net	-61 401	-66 598	-101 005	8,5%	51,7%
Autres charges et produits financiers	3 498	5 498	7 277	57,2%	32,4%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	422 565	470 630	511 689	11,4%	8,7%
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 063	35 062	45 658	0,0%	30,2%
Impôts sur les résultats	-123 718	-142 962	-155 881	15,6%	9,0%
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>333 910</b>	<b>362 730</b>	<b>401 466</b>	<b>8,6%</b>	<b>10,7%</b>
Autres charges et produits	0	0	0	-	
<b>Résultat global de la période</b>	<b>333 910</b>	<b>362 730</b>	<b>401 466</b>	<b>8,6%</b>	<b>10,7%</b>
<b>Résultat net-Part du Groupe</b>	<b>333 910</b>	<b>362 730</b>	<b>401 466</b>	<b>8,6%</b>	<b>10,7%</b>
Intérêts minoritaires	0	0	0	-	
Résultat net par action en DH	97	106	117	9,3%	10,4%
Résultat dilué par action en DH	97	106	117	9,3%	10,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse ci-dessous présente les principaux postes de l'état des soldes de gestion sur la période s'étalant de 2010 à 2012.

## II.1. Produits des activités ordinaires

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices, entre 2010 et 2012 :

Tableau 48 Evolution du chiffre d'affaires

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Ventes de marchandises	3 191 262	3 401 218	3 570 819	6,6%	5,0%
Vente de services	40 642	47 392	36 379	16,7%	-23,2%
Autres produits	13 674	5 384	2 239	-60,6%	-58,4%
Chiffre d'affaires consolidé	3 245 578	3 453 994	3 609 437	6,0%	4,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de butane et propane (vrac et conditionné).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ a connu durant la période 2010-2012 une croissance annuelle moyenne de 5,5%. L'évolution du chiffre d'affaires est fortement liée aux variations des prix de reprise en ce qui concerne le butane conditionné (structure des prix) et à l'évolution des cours sur le marché international en ce qui concerne le propane.

La contribution des différentes filiales au chiffre d'affaires consolidé pour la période s'étalant de 2010 à 2012 se présente comme suit :

Tableau 49 Evolution de la contribution des filiales au chiffre d'affaires

En MMAD	2010	% du CA	2011	% du CA	2012	% du CA	Var. 11/10	Var. 12/11
AFRIQUIA GAZ	3 016	92,9%	3 168	91,7%	3 471	96,2%	5,0%	9,6%
NATIONAL GAZ	126	3,9%	127	3,7%	77	2,1%	0,8%	-39,5%
DRAGON GAZ[1]	49	1,5%	106	3,1%	23	0,6%	116,3%	-78,4%
Vente de marchandises au Maroc	3 191	98,3%	3 401	98,5%	3 571	98,9%	6,6%	5,0%
AFRIQUIA GAZ	28	0,9%	31	0,9%	19	0,5%	10,7%	-37,7%
SODIPIT	11	0,3%	11	0,3%	15	0,4%	0,0%	37,7%
NATIONAL GAZ	1	0,0%	5	0,1%	2	0,1%	400,0%	-61,8%
DRAGON GAZ	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	NM	NM
Ventes des services au Maroc	41	1,2%	47	1,4%	36	1,0%	17,5%	-22,6%
Autres	14	0,4%	5	0,1%	2	0,1%	-64,3%	-60,0%
Chiffre d'affaires consolidé	3 246	100,0%	3 454	100,0%	3 609	0,0%	6,4%	4,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

En 2012, AFRIQUIA GAZ réalise un chiffre d'affaires en croissance de 9,6% par rapport à 2011, et représente environ 96% du chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé.

Le chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ a enregistré une progression moyenne de 7,3% sur la période 2010-2012 pour atteindre MAD 4 597 millions. En termes de volume, la croissance annuelle moyenne s'est établie à 3,5%.

Evolution du chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

En 2011, le chiffre d'affaires de l'activité emplissage progresse de 15,9% et s'établit MAD 651 millions (contre MAD 562 millions en 2010). Cette évolution s'explique principalement par (i) la hausse des prix de reprise de 23%, passant d'une moyenne de 6 241,35 dhs/tonne en 2010 à 7 688,33 dhs/tonnes en 2011 et (ii) la progression des volumes emplis de GPL conditionné (+4,4%).

Concernant le chiffre d'affaire de l'activité distribution, il connaît lui aussi une hausse de 5,7% à MAD 3 012,5 millions, essentiellement liée à l'augmentation du chiffre d'affaires de l'activité distribution du vrac de 7,9% à MAD 1 217 millions (contre MAD 1 128 millions) qui trouve son origine dans l'évolution des prix de ventes.

Globalement, le chiffre d'affaires a enregistré une progression de 6,9%, et ce grâce à l'augmentation des prix sur 2011.

Evolution du chiffre d'affaires de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

En 2012, le chiffre d'affaires d'AFRIQUIA GAZ connaît une évolution significative principalement grâce à l'augmentation du tonnage facturé et des prix de reprise.

En effet, l'activité emplissage progresse de 9,3% entre 2011 et 2012, cette évolution est due à (i) la croissance du volume emplis (ii) l'évolution du tonnage grâce à la progression importante du centre de Jorf Lasfar (21,3% en 2012). Les prix de reprise évoluent positivement sur la période étudiée, établis en moyenne à 8290 par tonne en 2012 (vs. 7683 en 2011).

En outre, l'activité distribution affiche une croissance positive grâce à ses deux segments : la distribution conditionnée et la distribution en vrac.

Sur le premier segment, AFRIQUIA GAZ affiche une progression de 6,7% par rapport à 2011, s'expliquant par une hausse des ventes de GPL conditionné (augmentation des ventes de la 12 kg et de la 6 kg, face à une régression de la 3 kg). Elle réalise également une évolution de 2% sur les ventes de propane.

Sur le second segment, les ventes du butane en vrac ont connu une légère baisse; 38 milliers de tonnes en 2012 (vs. 46 milliers de tonnes en 2011). Néanmoins l'augmentation des cours internationaux ont conduit à une hausse de 0,2% du chiffre d'affaires de la société sur cette période.

#### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ:

Le chiffre d'affaires d'AFRIQUIA GAZ est généré par ses activités de ventes et de distribution de marchandises ainsi que ses prestations de services.

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de butanes vrac et conditionné ainsi que les ventes de propane vrac est conditionné.

Les prestations de services de AFRIQUIA GAZ et NATIONAL GAZ sont essentiellement composées de retenues de consignation.

Les ventes de services de SODIPIT concernent essentiellement les travaux de requalification des bouteilles de gaz. Ce chiffre d'affaires de SODIPIT est cyclique, et réalisé en fonction du plan de maintenance des clients (en lien avec l'âge des bouteilles des gaz possédées par les clients), expliquant de ce fait la baisse du chiffre d'affaires en 2010, car il correspond à une année où les clients ont effectué des maintenances en quantité plus réduite. En outre, une partie de l'activité de SODIPIT a été transférée à INTRAL.

En 2012, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 3 609 MDh, en progression de 4,5% par rapport à 2011 principalement en raison de la progression des prix de reprise (effet prix).

## II.2. Autres produits

Le tableau suivant présente l'évolution des autres produits sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 50 Evolution des autres produits

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Production immobilisée SODIPIT	30 928	33 348	32 509	7,8%	-2,5%
Autres produits	520	186	186	-64,2%	0,0%
<b>Autres produits</b>	<b>31 448</b>	<b>33 534</b>	<b>32 695</b>	<b>6,6%</b>	<b>-2,5%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

La production immobilisée est relative à la réparation de bouteilles effectuée par SODIPIT pour le compte de AFRIQUIA GAZ.

En 2012, les autres produits du groupe s'établissent à 186 KDH, aucune variation par rapport à 2011.

## II.3. Coût des biens et services vendus

L'historique des coûts des biens et services vendus est détaillé dans le tableau suivant :

Tableau 51 Evolution des coûts de biens et services produits

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 11/12
Achats revendus de marchandises	2 159 388	2 352 680	2 399 439	8,9%	2,0%
Achats consommés de matières et fournitures	128 921	89 534	93 933	-30,5%	4,9%
<b>Total</b>	<b>2 288 309</b>	<b>2 442 214</b>	<b>2 493 372</b>	<b>6,7%</b>	<b>-2,1%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA:

Evolution de la consommation de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

La consommation de AFRIQUIA GAZ en 2011 baisse de 13,0% à MAD 286,5 millions tirée par :

- La baisse de la rémunération d'intermédiaires et honoraires de 21,7% à MAD 8,6 millions et concerne la rémunération de prestations notamment celles des Commissaires aux comptes, avocats et conseillers de la Société ;
- La diminution des déplacements, missions et réceptions de -25,5% à MAD 6,6 millions ;
- La régression des redevances pour brevets, marques et droits de 6,4%.

Evolution de la consommation de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Les achats revendus de marchandises ont affiché une évolution de 28,8% pendant les deux dernières années, passant de 2 679 MDH en 2011 à 3 451 MDH en 2012. Cette hausse est due à l'évolution des cours internationaux de matières premières, du butane et du propane.

Les achats consommés de matières et fournitures d'AFRIQUIA GAZ ont évolué de 53,2% entre 2011 et 2012, passant de 59,8 MDH à 91,5 MDH, et ce en raison du caractère exceptionnel de certaines charges.

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les achats revendus de marchandises se composent principalement d'achats de butane et propane. Leur coût dépend principalement des cours internationaux. Entre 2011 et 2012, on constate une légère hausse liée à l'évolution des prix de reprise du butane et des prix d'achat du propane en 2012. En effet, en 2012, les achats revendus de marchandises du groupe ont augmenté de 1,2% et s'établissent à MAD 2 399 millions.

Concernant les achats consommés de matières et fournitures, ils enregistrent une hausse de 5% pour atteindre MAD 93,9 millions (contre MAD 89,5 millions en 2011).

#### II.4. Charges de personnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges de personnel sur la période s'étalant de 2010 à 2012:

Tableau 52 Evolution des charges de personnel

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Charges de personnel	76 668	85 385	84 519	11,4%	-1,0%
Charges sociales	29 991	28 922	41 458	-3,6%	43,3%
Salaires et charges	106 659	114 307	125 977	7,2%	10,2%
Rémunérations payées en actions	-	-	0	NS	NS
Frais de personnel	106 659	114 307	125 977	7,2%	10,2%
Effectif	1 012	1 034	867	2,2%	-16,2%
Charges personnel/collaborateur du	105	111	145	5,7%	30,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA:

Evolution des charges du personnel de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

Les charges de personnel de AFRIQUIA GAZ affichent un montant de MAD 100, 2 millions en 2011 (contre MAD 89,8 millions en 2010), soit une augmentation de 11,7% (vs. une progression de l'effectif de 3,3%), dénotant d'une progression de la rémunération moyenne par employé.

Evolution des charges du personnel de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Les charges de personnel ont connu une hausse de 10% entre 2011 et 2012, passant de 114,3 MDH en 2011 à 125,9 MDH en 2012.

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Malgré la baisse de l'effectif, les frais ont augmenté, atteignant 125,9 MDH en 2012 (vs. 114,3 en 2011), sous l'effet des charges sociales qui connaissent une hausse de 43,3%.

## II.5. Autres produits et charges opérationnels

L'évolution des autres produits et charges opérationnels sur la période s'étalant de 2010 à 2012 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 53 Evolution des autres produits et charges opérationnels

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 11/12
Autres charges externes	203 096	196 044	184 509	-3,5%	-5,9%
Impôts et taxes	6 298	2 735	2 681	-56,6%	-2,0%
Autres charges d'exploitation	1 500	3 651	1 500	143,4%	-58,9%
Autres reprises d'exploitation	-4 112	-98	234	-97,6%	-338,8%
Provisions nettes pour dépréciation des créances clients	6 200	207	17 039	-96,7%	NS
Charges fiscales	-	-	-	NS	NS
<b>Total</b>	<b>212 982</b>	<b>202 539</b>	<b>205 963</b>	<b>-4,9%</b>	<b>1,7%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des autres charges externes de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

Les autres charges externes baissent de 18,2% passant de MAD 230,8 millions en 2010 à MAD 226,7 millions en 2011 suite à :

- Les redevances crédit-bail augmentent de 18% soit MAD 8 millions alloués aux nouveaux contrats conclus en 2010 ayant eu effet annuel sur 2011 ;
- La baisse des coûts de l'entretien et réparations des biens mobiliers et immobiliers de 3% qui passent de MAD 41,5 millions en 2010 à MAD 40,1 millions en 2011, ce niveau des coûts résulte de la politique d'optimisation des charges et des orientations stratégiques du management.

Evolution des autres charges externes de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Les autres charges externes de la société ont régressé de 4MDH passant de 226,7 MDH en 2011 à 222,5 MDH en 2012 grâce à (i) l'optimisation des coûts de transport, la baisse de 4,5 MDH entre 2011 et 2012 (stratégie de dispatching menée par la société) (ii) l'optimisation des coûts d'entretien et réparations des biens mobiliers et immobiliers, en baisse de 2MDH pendant les deux dernières années.

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2011, les autres charges et produits opérationnels s'établissent à 202,5 MDh (vs. 212,9 MDh en 2010) principalement en raison du changement de périmètre lié à l'acquisition de Dragon Gaz durant le deuxième semestre 2010.

En 2012, les charges externes ont baissées de 5.88% par rapport à 2011, passant de 196 MDH en 2011 à 184,5 MDH en 2012 grâce à une stratégie d'optimisation des charges.

Cette variation est expliquée par (i) La baisse des rémunérations intermédiaires et honoraires de 4MDH pendant ces deux années (ii) la baisse des coûts de transport de 7 MDH (iii) la baisse des déplacements ; missions et réceptions.

Malgré la baisse des charges externes, les autres charges opérationnelles ont augmenté de 1,69% entre 2011 et 2012, tiré par une importance hausse des provisions nettes pour dépréciation des créances clients.

Les provisions nettes pour dépréciation des créances clients passent de 207 MDH en 2011 à 17 039 MDH à 2012. Cette hausse résulte de l'appréciation du risque de recouvrement des créances clients du Groupe AFRIQUIA GAZ constitué par Afrikaia Gaz ainsi que des sociétés consolidées en intégration globale (AFRIQUIA GAZ, Sodipit, Omnium stockage, National Gaz, Dragon Gaz, sodipit).

## II.6. Dotations aux amortissements

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des dotations aux amortissements sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 54 Evolution des dotations aux amortissements

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dotations aux amortissements des immo. incorpo.	0	0	0	NS	NS
Dotations aux amortissements des immo. corpo.	188 608	196 738	211 871	4,3%	7,7%
Total	188 608	196 738	211 871	4,3%	7,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2012, Les dotations aux amortissements ont augmenté de 7,7% passant de MAD 196 738 milliers à MAD 211 871 milliers. Cette augmentation s'explique par les nouvelles immobilisations corporelles acquises au cours de l'année 2012.

## II.7. Résultat opérationnel

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat opérationnel sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 55 Evolution du résultat opérationnel

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Produits des activités ordinaires	3 245 578	3 453 994	3 609 437	6,4%	4,5%
Autres produits	31 448	33 534	32 695	6,6%	-2,5%
Coût des biens et services vendus	-2 288 310	-2 442 214	-2 493 372	6,7%	2,1%
Charges de personnel	-106 658	-114 307	-125 977	7,2%	10,2%
Autres charges et produits opérationnels	-212 982	-202 539	-205 495	-4,9%	1,5%
Rés. opérationnel avant dot. aux amort.	669 076	728 468	817 288	8,9%	12,2%
Dotations aux amortissements	-188 608	-196 738	-211 871	4,3%	7,7%
Résultat opérationnel	480 468	531 730	605 417	10,7%	13,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du résultat d'exploitation de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011

En 2011, le résultat d'exploitation de la Société progresse de 11,3% et s'établit à MAD 478,4 millions (vs. MAD 429,7 millions en 2010). Cette évolution est attribuable principalement à :

- La progression de 9,4% de l'excédent brut d'exploitation ;
- La hausse des dotations d'exploitation de 4,7% en 2011 suite à l'augmentation des investissements mis en service en 2010 et en 2011.

## Evolution du résultat d'exploitation de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012

Le résultat d'exploitation de AFRIQUIA GAZ affiche une progression de 17,7% entre 2011 et 2012, passant de 478 MDH à 563 MDH. Cette évolution est due principalement à la progression de 17,4% de l'excédent brut d'exploitation pendant cette période, sous l'effet combiné de la hausse du chiffre d'affaires et la baisse des charges.

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ SA :

En 2011, l'activité du groupe AFRIQUIA GAZ a connu une progression, entraînant une hausse des produits des activités ordinaires de 6,4% comparativement à 2010.

En 2012, le résultat opérationnel du groupe a augmenté de 13,9%, passant de 531,7 MDH en 2011 à 605,4 MDH en 2012. Cette progression est imputable à plusieurs facteurs principalement :

- La hausse du produit des activités ordinaires grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires du groupe sous l'effet de l'évolution des volumes écoulés par AFRIQUIA GAZ et la progression des prix appliqués.
- La maîtrise des charges opérationnelles notamment les charges de personnel, les dotations aux amortissements et les autres charges externes.

Toutefois, les autres produits du Groupe ont enregistré une légère régression de 2,5%, s'établissant à 32,6 MMAD en 2012 (vs. 33,5 MMAD en 2011).

## II.8. Coût d'endettement financier net et autres charges et produits financiers

L'évolution du coût de l'endettement se présente comme suit :

Tableau 56 Evolution du coût de l'endettement

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires	-64 783	-69 766	-103 790	7,8%	48,8%
Produits de placement	3 382	3 168	2 785	-6,3%	-12,1%
Coût d'endettement net	-61 401	-66 598	-101 005	8,5%	51,7%
Autres charges et produits financiers	-2 224	1 493	-328	NS	-122,0%
Effet de l'actualisation de dettes à plus d'un an	-2 685	-3 067	-3 434	14,2%	12,0%
Produits des titres de participation non consolidés	8 407	7 072	11 030	-15,9%	56,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

#### Evolution du résultat financier de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011

En 2011, les produits financiers de la Société enregistrent une baisse de 2,4% en raison de la diminution (i) des intérêts et autres produits financiers et (ii) des gains réalisés sur des opérations en devise.

Les charges financières s'établissent à MAD 53,0 millions en progression de 10,6% par rapport à 2010 en raison principalement de la hausse des charges d'intérêts (+27,4%) à MAD 51,9 millions (contre MAD 40,7 millions en 2010) suite eu déblocage du CMT à hauteur de MAD160 millions et à l'émission obligataire réalisée à partir du deuxième semestre 2010. En revanche, les autres charges financières baissent et s'établissent à 820 KMAD (contre 6 518 KMAD en 2010) en raison de l'arrêt de la liquidation des titres auto détenus dans le cadre du programme de rachat.

Il résulte de ces variations un recul (-61,2%) du résultat financier de la Société qui s'établit à MAD 4,1 millions (contre 10,6 MMAD en 2010).

## Evolution du résultat financier de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012

En 2012, le résultat financier a régressé de 546% pour s'établir à MAD -18 millions, contre MAD 4 millions en 2011. Cette baisse est due principalement à l'augmentation des charges financières.

Celles-ci s'établissent à MAD 80 millions en 2012 (vs. MAD 53 millions en 2011), cette augmentation prends comme origine l'augmentation des charges financières.

Les produits financiers ont affichés une légère hausse entre 2011 et 2012, passant de MAD 57,1 millions à MAD 61,7 millions, principalement grâce aux gains de change et les intérêts et produits financiers.

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ SA :

En 2011, malgré la hausse de l'encours moyen sur l'année de l'endettement financier net, le coût de l'endettement financier net s'établit à MAD 66,6 millions (vs. MAD 61,4 millions en 2010), en raison de la mise en place d'une gestion dynamique de la trésorerie du groupe.

En 2012, le coût de l'endettement a augmenté de 51,7% par rapport à 2011, cette hausse s'explique par (i) l'augmentation du coût de l'endettement financier brut à savoir les charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires (ii) La baisse des produits de placement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

## II.9. Résultat net consolidé

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net de l'ensemble consolidé sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 57 Evolution du résultat net

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat opérationnel	480 468	531 730	605 417	10,7%	13,9%
Coût de l'endettement financier net	-61 401	-66 598	-101 005	8,5%	51,7%
Autres charges et produits financiers	3 498	5 498	7 277	57,2%	32,4%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	422 565	470 630	511 689	11,4%	8,7%
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 063	35 062	45 658	0,0%	30,2%
Impôts sur les résultats	-123 718	-142 962	-155 881	15,5%	9,0%
Résultat net consolidé	333 910	362 730	401 466	8,6%	10,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du résultat net de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

En 2011, le résultat net de AFRIQUIA Gaz affiche une progression de 6,3% et s'établit à MAD 350,0 millions. Cette performance est attribuable à (i) la hausse des tonnages (emplis et vendus), (ii) des marges et partant et (iii) la maîtrise des coûts et des frais généraux de la Société.

Evolution du résultat net de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

En 2012, AFRIQUIA GAZ réalise un résultat net de MAD 385 millions, en hausse de 10% par rapport à 2011. Cette progression est due à (i) la hausse des tonnages emplis et vendus (ii) une marge brute en progression (iii) l'optimisation de distribution à travers la maîtrise des frais de transport et des frais d'entretien et de réparation.

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ SA :

En 2011, le coût de l'endettement financier net progresse de 8,5% en raison de la hausse de la dette nette du groupe induite par la levée d'un crédit à moyen et long terme, et la levée d'une émission obligataire dont l'encours est plus élevé (induisant des charges d'intérêt plus importantes).

Le résultat net du Groupe progresse de 8,6% en 2011 et s'établit ainsi à MAD 362,7 millions contre MAD 333,9 millions en 2010, principalement en raison de (i) la progression du résultat opérationnel de 10,7% et (ii) de la bonne performance des sociétés mises en équivalence.

Malgré l'augmentation du coût de l'endettement en 2012, le résultat net consolidé du groupe AFRIQUIA GAZ a progressé de 10,7% par rapport à 2011. Cette hausse trouve son origine dans la progression continue du résultat opérationnel pendant cette période, ainsi que l'augmentation du résultat des entreprises mises en équivalence.

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence se présente comme suit :

Tableau 58 Evolution de la quote part du résultat des sociétés mises en équivalence

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 11/12
Salam Gaz	22 790	29 863	33 531	31,1%	12,3%
Gazafric	12 049	5 334	11 788	-55,7%	121,0%!
Stogaz	119	-243	314	-304,2%	NS
Proactis	105	108	25	2,9%	-76,9%
Total	35 063	35 062	45 658	0,0%	30,2%
Résultat net, part du groupe	333 911	362 730	401 466	8,6%	10,7%
Résultat net ajusté, part du groupe	333 911	362 730	401 466	8,6%	10,7%
Nombre d'actions (en milliers)	3 438	3 438	3 438	0,0%	0,0%
Résultat par action (en MAD)	97	106	117	9,3%	10,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2012, on assiste à une augmentation de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence de 10,68% par rapport à 2011. Cette augmentation est due à l'amélioration des performances de ces sociétés, excepté Procatitis dont le résultat net a baissé de 76% en 2012.

Notons que le résultat de Gazafric a plus que doublé pendant cette période, Stogaz rattrape les pertes réalisées en 2011, affichant un résultat de 314 KDH en 2012.

### III. Analyse du bilan consolidé

Le bilan consolidé du Groupe AFRIQUIA GAZ au titre des trois derniers exercices se présente de la manière suivante :

Tableau 59 Evolution des éléments du bilan consolidé

En M MAD	2010	%	2011	%	Var 10/11	2012	%	Var 11/12
Ecart d'acquisition	625	9,90%	625	9,0%	0,00%	625	8,50%	0,0%
Immobilisations incorporelles	0	0,00%	0	0,0%	Ns	0	0,00%	Ns
Immobilisations corporelles	2 120	33,70%	2 234	32,2%	5,38%	2 303	31,20%	3,1%
Immobilisations financières	21	0,30%	21	0,3%	0,00%	21	0,30%	0,0%
Titres mis en équivalence	149	2,40%	156	2,2%	4,70%	169	2,30%	8,3%
Autres immobilisations financières	1	0,00%	1	0,0%	0,00%	1	0,00%	0,0%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 916</b>	<b>46,30%</b>	<b>3 037</b>	<b>43,8%</b>	<b>4,15%</b>	<b>3 119</b>	<b>42,30%</b>	<b>2,7%</b>
Autres actifs non courants	11	0,20%	92	1,3%	Ns	122	1,70%	32,6%
Impôts différés actif	129	2,10%	126	1,8%	-2,33%	125	1,70%	-0,8%
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>140</b>	<b>2,20%</b>	<b>218</b>	<b>3,1%</b>	<b>55,71%</b>	<b>247</b>	<b>3,30%</b>	<b>13,3%</b>
<b>Total Actif non courant</b>	<b>3 056</b>	<b>48,60%</b>	<b>3 255</b>	<b>46,9%</b>	<b>6,51%</b>	<b>3 366</b>	<b>45,60%</b>	<b>3,4%</b>
Stocks	156	2,50%	164	2,4%	5,13%	438	5,90%	167,1%
Clients	454	7,20%	447	6,4%	-1,54%	449	6,10%	0,4%
Titres de placement	4	0,10%	0	0,0%	Ns	6	0,10%	Ns
Actif d'impôt exigible	0	0,00%	1	0,0%	Ns	2	0,00%	100,0%
Autres créances et comptes de régularisation	2 337	37,10%	2 348	33,8%	0,47%	2 657	36,00%	13,2%
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>2 951</b>	<b>46,90%</b>	<b>2 960</b>	<b>42,7%</b>	<b>0,30%</b>	<b>3 552</b>	<b>48,20%</b>	<b>20,0%</b>
Trésorerie Actif	285	4,50%	722	10,4%	Ns	457	6,20%	-36,7%
<b>Total des actifs courants</b>	<b>3 236</b>	<b>51,40%</b>	<b>3 682</b>	<b>53,1%</b>	<b>13,78%</b>	<b>4 010</b>	<b>54,40%</b>	<b>8,9%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>6 294</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 937</b>	<b>100,0%</b>	<b>10,22%</b>	<b>7 376</b>	<b>100,00%</b>	<b>6,3%</b>

En M MAD	2010	%	2011	%	Var 2010-11	2012	%	Var11/12
<b>PASSIF</b>								
Capital	344	5,5%	344	5,0%	0%	344	4,70%	0,0%
Prime d'émission	843	13,4%	843	12,2%	0,00%	843	11,40%	0,0%
Réserves consolidées	205	3,3%	296	4,3%	44,39%	370	5,00%	25,0%
Résultat consolidé	334	5,3%	363	5,2%	8,68%	401	5,40%	10,5%
Total Capitaux propres part du groupe	1 726	27,4%	1 846	26,6%	6,95%	1 958	26,50%	6,1%
Intérêts minoritaires	0	0,0%	0	0,0%	Ns	0,003	0,00%	Ns
Total Capitaux propres	1 726	27,4%	1 846	26,6%	6,95%	1 958	26,50%	6,1%
Dettes de financement à plus d'un an	963	15,3%	891	12,8%	-7,48%	841	11,40%	-5,6%
Autres passifs non courants	479	7,6%	514	7,4%	7,31%	537	7,30%	4,5%
Impôts différés - Passif	0	0,0%	0	0,0%	Ns	0	0,00%	Ns
Total des passifs non courants	1442	22,9%	1405	20,3%	-2,57%	1 377	18,70%	-2,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	2 749	43,7%	3209	46,3%	16,73%	3 496	47,40%	8,9%
Dettes de financement à moins d'un an	61	1,0%	64	0,9%	4,92%	70	1,00%	9,4%
Passif d'impôt exigible	15	0,2%	14	0,2%	-6,67%	18	0,20%	28,6%
Autres dettes et comptes de régularisation	234	3,7%	264	3,8%	12,82%	314	4,30%	18,9%
Dettes d'exploitation	3 059	48,6%	3 551	51,2%	16,08%	3 899	52,90%	9,8%
Trésorerie et équivalents	67	1,1%	135	1,9%	101,49%	142	1,90%	5,2%
Total des passifs courants	3 126	49,7%	3 686	53,1%	17,91%	4 040	54,80%	9,6%
Total Passif	6 294	100,0%	6 937	100,0%	10,22%	7 376	100,00%	6,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse des comptes du bilan de l'ensemble consolidé sur la période 2010 -2012 se présente comme suit :

### III.1. Actif non-courant

L'évolution des rubriques de l'actif non-courant sur la période s'étalant de 2010 à 2012 se présente de la façon suivante :

Tableau 60 Evolution de l'actif non-courant

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Ecart d'acquisition	625 289	625 289	625 289	0,0%	0,0%
Immobilisations incorporelles	-	-	0	-	NS
Immobilisations corporelles	2 120 169	2 234 184	2 302 591	5,4%	3,1%
Immobilisations financières	20 697	20 697	20 697	0,0%	0,0%
Titres mis en équivalence	149 424	154 988	169 145	3,7%	9,1%
Autres immobilisations financières	1 029	1 310	1 310	27,3%	0,0%
Actif immobilisé	2 916 608	3 036 468	3 119 032	4,1%	2,7%
Autres actifs non courants	11 285	92 287	122 039	717,8%	32,2%
Impôts différés actif	128 858	126 482	124 923	-1,8%	-1,2%
Total des autres actifs non courants	140 143	218 769	246 962	56,1%	12,9%
Total Actif non courant	3 056 751	3 255 237	3 365 994	6,5%	3,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

#### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

L'actif immobilisé de AFRIQUIA GAZ a augmenté de MAD 37 millions entre 2011 et 2012. Cette progression est induite par (i) des investissements destinés au renforcement des capacités de stockage et au

renouvellement et accroissement du parc de bouteilles de gaz et (ii) des immobilisations incorporelles qui s'élèvent à MAD 713 millions et qui concernent le fond commercial.

Il résulte de ces variations un total actif immobilisé de MAD 2,9 milliards.

#### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2012, l'actif immobilisé du Groupe progresse de 2,72% tiré par la hausse (i) des immobilisations corporelles qui s'inscrivent dans la continuité du programme d'investissement en bouteilles et de (ii) la hausse de la valeur des titres mis en équivalence, suite à la hausse de la situation nette retraitée des filiales mises en équivalence.

#### *III.1.1. Ecart d'acquisition*

Sur la période 2010-2012, aucune dépréciation du Goodwill n'a été constatée. Le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé au 31 décembre 2012 est entièrement affecté à l'activité principale de la société (distribution de GPL).

#### ▪ Immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations corporelles nettes sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

*Tableau 61 Evolution de la structure des immobilisations corporelles nettes*

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Terrains	58 317	58 317	58 317	0,0%	0,0%
Constructions	174 753	383 393	380 704	119,4%	-0,7%
Installations techniques, matériel et outillage	1 684 740	1 772 127	1 833 304	5,2%	
Matériel de transport	4 371	3 624	3 630	-17,1%	0,2%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	15 485	13 419	11 344	-13,3%	-15,5%
Autres immobilisations corporelles	2	1	1	-75,0%	0,0%
Immobilisations corporelles en cours	182 502	3 303	15 291	-98,2%	362,9%
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>2 120 170</b>	<b>2 234 184</b>	<b>2 302 591</b>	<b>5,4%</b>	<b>3,1%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

#### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

En 2012, le niveau des immobilisations corporelles a évolué de 2,1% par rapport à 2011, Cette augmentation est concrétisée par la mise en service du Terminal de stockage de Jorf Lasfar.

#### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les immobilisations corporelles concernent les immobilisations inscrites à l'actif des sociétés du Groupe ainsi que celles prises en crédit-bail dont la valeur nette s'élève à KMAD 312 439 au 31 décembre 2012, contre KMAD 313 462 au 31 décembre 2011.

## ■ Immobilisations financières

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations financières nettes sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 62 Evolution des immobilisations financières

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Titres de participation (non consolidés)	20 697	20 697	20 697	0,0%	0,0%
Autres immobilisations financières	1 029	1 310	1 310	27,3%	0,0%
Total net	21 726	22 007	22 007	1,3%	0,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Depuis 2010, les immobilisations financières de AFRIQUIA GAZ affichent une stagnation et s'établissent à MAD 20,7 millions.

En 2012, AFRIQUIA GAZ détient des titres de participation principalement dans les sociétés SOMAS (15%) et Allo Gaz (12%).

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts et cautionnement d'une échéance entre 1 et 5 ans.

#### III.1.2. Titres mis en équivalence

Le tableau ci-dessous résume les pourcentages de contrôle dans les sociétés mises en équivalence ainsi que l'évolution de la valeur des titres mis en équivalence sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 63 Pourcentages de contrôle et évolution de la valeur titres des sociétés mises en équivalence

En K MAD	Pourcentage de contrôle	Valeur des titres mis en équivalence		
		2010	2011	2012
GAZAFRIC	50%	44 938	42 773	47 060
SALAM GAZ	20%	80 563	88 427	97 959
STOGAZ	50%	23 272	23 030	23 344
PROACTIS	25%	651	758	782
Total		149 424	154 988	169 145

Source : AFRIQUIA GAZ

Les principales informations financières sur les sociétés mises en équivalence se présentent comme suit :

### GAZAFRIC

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Chiffre d'affaires	1 126 435	1 438 156	1 710 967	27,7%	19,0%
Résultat opérationnel	24 345	21 130	44 357	-13,2%	109,9%
Résultat net	22 803	10 751	23 352	-52,9%	117,2%
Total bilan	948 042	902 104	1 027 809	-4,8%	13,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

### SALAM GAZ

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Chiffre d'affaires	3 831 484	4 866 236	5 606 109	27,0%	15,2%
Résultat opérationnel	156 810	175 193	260 120	11,7%	48,5%
Résultat net	119 782	135 514	167 527	13,1%	23,6%
Total bilan	3 322 597	2 945 391	3 177 825	-11,3%	7,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

### STOGAZ

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Chiffre d'affaires	8 797	8 235	8 325	-6,4%	1,1%
Résultat opérationnel	1 088	315	964	-71,0%	206,0%
Résultat net	209	-599	26	ns	-38,1%
Total bilan	64 208	64 220	63 374	0,01%	-2,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

### PROACTIS

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Chiffre d'affaires	39 152	40 569	41 000	3,6%	1,1%
Résultat opérationnel	452	456	964	0,9%	111,4%
Résultat net	213	181	270	45,1%	49,2%
Total bilan	19 843	19 458	18 239	-1,9%	-6,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

#### III.1.3. Autres actifs non-courants

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres actifs non-courants durant la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 64 Evolution des autres actifs non-courants

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Avances au personnel	2 284	2 324	2 511	1,7%	8,0%
Divers débiteurs	9 000	89 963	119 528	899,6%	32,9%
Total net	11 284	92 287	122 039	717,9%	32,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les autres actifs non-courants correspondent principalement à des avances faites aux parties liées.

Au 31 décembre 2012, les autres actifs non courants se composent principalement des avances au personnel ainsi que des avances faites à des parties liées.

#### III.1.4. Impôts différés

Le Groupe AFRIQUIA GAZ a opté dans la comptabilisation des impôts différés pour la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des impôts différés actifs et passifs et de la position nette :

Tableau 65 Evolution des impôts différés ainsi que la position nette

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Impôts différés Actif	128 858	126 482	124 923	-1,8%	-1,2%
Impôts différés Passif	0	0	0	NS	NS
Position nette	128 858	126 482	124 923	-1,8%	-1,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2012, l'impôt différé enregistre une baisse de 1,2% par rapport à 2011, s'établissant à MAD 125 millions (vs. MAD 126 millions).

### III.2. Actif courant

La composition des actifs courants sur les exercices 2010, 2011 et 2012 se présente comme suit :

Tableau 66 Evolution de la composition des actifs courants

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Stocks	156 389	164 182	438 117	5,0%	166,8%
Clients	453 564	446 614	448 692	-1,5%	0,5%
Titres de placement	4 248	417	5 639	-90,2%	1252,3%
Actif d'impôt exigible	792	614	2 460	-22,5%	300,7%
Autres créances et comptes de régularisation	2 336 940	2 348 394	2 657 245	0,5%	13,2%
Actifs d'exploitation	2 951 933	2 960 221	3 552 153	0,3%	20,0%
Trésorerie Actif	285 001	721 696	457 497	153,2%	-36,6%
Total des actifs courants	3 236 934	3 681 917	4 009 650	13,7%	8,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2011, les éléments d'actif d'exploitation gardent le même niveau que celui de l'année précédente et s'établissent à MAD 2 960 millions.

En 2012, l'actif d'exploitation a évolué de 20%, passant de MAD 2 960 millions en 2011 à MAD 3 552 millions, principalement en raison de (i) la progression des stocks affichant une progression de MAD 164 millions à MAD 438 millions, sous l'effet de la hausse des prix, et (ii) la progression de 13,2% des autres créances et comptes de régularisation (principalement créances envers la caisse de compensation).

### III.3. Stocks

Le tableau suivant présente l'évolution des stocks sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 67 Evolution des stocks

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Stocks de GPL	151 737	158 870	434 646	4,7%	173,6%
Stocks	157 287	166 192	438 912	5,7%	164,1%
Dépréciation	898	2 010	795	123,8%	-60,4%
Total net	156 389	164 182	438 117	5,0%	NS

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des stocks de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

En 2011, les stocks de la Société sont en hausse de 4,7% tirés par le stock de marchandises. Cette hausse s'explique principalement par la progression des cours de matière première.

Evolution des stocks de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

En 2012, les stocks de la société ont plus que doublé, passant de MAD 161 millions à MAD 437 millions. Cette augmentation est due principalement à la progression du stock de GPL (effet de volume et prix).

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les stocks sont principalement constitués de stocks de GPL qui s'établissent à MAD 435 millions en 2012.

#### III.3.1. Créances clients

Tableau 68 Evolution des créances clients et du taux de provisionnement

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Clients et comptes rattachés	498 215	498 278	516 882	0,0%	3,7%
Dépréciation	44 651	51 664	68 190	15,7%	32,0%
Total net	453 564	446 614	448 692	-1,5%	0,5%
Taux de provisionnement	9,00%	10,40%	13,19%	1,4 pts	26,9%

Source : AFRIQUIA GAZ.

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des créances clients de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

Les créances clients n'ont pas connu d'évolution majeure entre 2010 et 2011. En effet, le niveau des créances brutes s'est maintenu à 498 MDhs. Toutefois, et dans un contexte de progression du chiffre d'affaires, le maintien de créances clients à un niveau stable dénote d'un effort de recouvrement important.

Evolution des créances clients de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Le ratio client au 31 décembre 2012 est de 35 jours de vente contre 39 jours pour l'année 2011, pour un chiffre d'affaires moyen journalier passant de 11,3 Mdhs en 2011 à 12,7 Mdhs au titre de 2012.

Malgré les difficultés actuelles qu'ont connu certains secteurs (textile, hôtellerie, aciéries, etc.), le ratio recouvrement s'est amélioré. Cette performance est le fruit des efforts permanents de l'équipe recouvrement, du suivi des résolutions décidées par le comité de recouvrement et l'amélioration continue liée à la veille du risque-recouvrement via les blocages automatiques, et le suivi des dossiers clients.

Les créances clients évoluent de 3,7% passant de 498 MMAD en 2011 à 516 MMAD. En revanche la dépréciation du compte client enregistre une hausse de 32% ramenant le taux de provisionnement à 13,1% en 2012 Vs 10,4% en 2011.

### III.4. Trésorerie et titres de placement

La trésorerie et équivalents de trésorerie évoluent de la manière suivante :

Tableau 69 Evolution de la trésorerie et équivalents

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Trésorerie – Actif	285 001	721 696	457 497	153,2%	-36,6%
Trésorerie – Passif	66 536	134 686	141 786	102,4%	5,2%
Trésorerie et équivalents	218 465	587 010	315 711	168,7%	-46,2%
Titres de placement	4 248	417	5 639	-90,2%	>100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution de la trésorerie et équivalents est détaillée dans la partie liée à l'analyse du tableau des flux de trésorerie.

#### III.4.1. Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous détaille la composition des autres créances et comptes de régularisation sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 70 Evolution des autres créances et comptes de régularisation

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 284	84	659	-93,5%	684,5%
Personnel	335	294	2 511	-12,2%	754,1%
Etat-débiteurs	1 973 415	2 311 163	2 651 878	17,1%	14,7%
Dont TVA Récupérable	197 000	115 000	514 000	-41,6%	347,0%
Dont Caisse de Compensation	1 460 000	1 801 000	1 759 000	23,4%	-2,3%
Autres débiteurs	359 064	35 999	890	-90,0%	-97,5%
Autres comptes de régularisation – Actif	2 842	854	1 307	-69,9%	53,0%
Total net	2 336 940	2 348 394	2 657 245	0,5%	NS

Source : AFRIQUIA GAZ

#### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution des autres créances de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

En 2011, le compte connaît une baisse de 53,2% et s'établit à MAD 211,5 millions, suite à la diminution des avances financières accordées à d'autres sociétés de AKWA Group.

Les comptes de régularisation sont principalement composés d'intérêts courus et non échus d'un montant de MAD 0,9 millions en 2011.

En 2011, les créances de l'actif circulant de AFRIQUIA GAZ progressent de 20,1% sous la hausse des comptes « Etat débiteur » qui atteignent MAD 2 004,7 millions. Cette augmentation est principalement induite par la dégradation des conditions de règlement de la caisse de compensation.

Evolution des autres créances de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Concernant les créances sur l'Etat de AFRIQUIA GAZ en 2012, elles ont connu une hausse de 32% passant ainsi de MAD 183,2 millions en 2011 à MAD 241,5 millions suite à la dégradation significative des conditions de remboursement de la Caisse de Compensation. Les autres éléments du poste Etat débiteur sont principalement (i) la TVA à récupérer, et (ii) les acomptes au titre de l'IS. En 2011, le compte « Etat débiteurs » poursuit sa hausse avec une progression de 13,9% à MAD 2 284,2 millions.

La ligne « autres débiteurs » correspond principalement à des avances financières rémunérées accordées à d'autres sociétés de AKWA Group dans le cadre de conventions réglementées. En 2012, ce poste s'établit à MAD 211,5 millions, soit une augmentation de 25,9%, suite à des avances inter-filiales payables à moins d'un an.

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2012, la rubrique Etat débiteur affiche une progression de 14,7% et est composée essentiellement de la TVA pour MAD 514 millions et des créances vis-à-vis de la Caisse de Compensation pour MAD 1 759 millions.

### III.5. Passif non-courant

Au 31 décembre 2012, le passif non courant du Groupe se présente comme suit :

Tableau 71 Evolution du passif non-courant

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Capital	343 750	343 750	343 750	0,0%	0,0%
Prime d'émission	842 674	842 674	842 674	0,0%	0,0%
Réserves Consolidées	205 092	296 033	370 013	44,3%	25,0%
Résultat consolidé	333 911	362 730	401 466	8,6%	10,7%
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>	<b>1 725 427</b>	<b>1 845 187</b>	<b>1 957 903</b>	<b>6,9%</b>	<b>6,1%</b>
Intérêts minoritaires	3	3	3	0,0%	
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>1 725 430</b>	<b>1 845 190</b>	<b>1 957 906</b>	<b>6,9%</b>	<b>6,1%</b>
Dettes de financement à plus d'un an	963 430	891 184	840 757	-7,5%	-5,7%
Autres passifs non courants	479 062	514 410	536 643	7,4%	4,3%
Impôts différés – Passif	-	-	-	-	NS
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 442 492</b>	<b>1 405 594</b>	<b>1 377 400</b>	<b>-2,6%</b>	<b>-2,0%</b>

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2011, malgré la progression des capitaux propres du groupe de 6,9% à 1 845 MDh, le passif non courant du Groupe affiche une baisse de 2,6% à 1 405,6 MDh, principalement en raison de l'amortissement du CMT porté par AFRIQUIA GAZ.

En 2012, les capitaux propres ont progressé de 6,1% par rapport à 2011. Cette évolution trouve comme origine l'augmentation de 25% des réserves légales ainsi que l'augmentation du résultat consolidé.

#### III.5.1. Dettes de financement à plus d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à plus d'un an sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 72 Evolution des dettes de financement à plus d'un an

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dettes de financement à + 1 an	963 430	891 184	840 757	-7,5%	-5,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution de la dette nette de AFRIQUIA GAZ entre 2010 et 2011 :

Grâce à la baisse des dettes financières due au remboursement du CMT et à l'augmentation des disponibilités (+178,0%) à MAD 700,2 millions, l'endettement net de la Société diminue et s'établit en 2011 à MAD 23,4 millions (contre MAD 502 millions à fin 2010).

Evolution de la dette nette de AFRIQUIA GAZ entre 2011 et 2012 :

Malgré l'augmentation des consignations réservoirs, les dettes de financement de la société ont affiché une légère baisse de 635 785 MAD en 2012, s'établissant à MAD 1 050,95 millions.

### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Les dettes de financement du groupe ont régressé de 5,66% passant de 891 MMAD en 2011 à 841 MMAD en 2012.

Tableau 73 Ventilation par échéance des dettes auprès des Etablissements de crédits en 2012

En K MAD	2011				2012			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes de financement à + 1 an	-	868 684	22 500	891 184	70 323	840 757		911 080

Source : AFRIQUIA GAZ

Les dettes de financement entre 1 et 5 ans sont principalement constituées d'un obligataire de MAD 600 millions émis en juillet 2010 dont la maturité est de cinq ans remboursable In fine (2010) au taux de 4,8%.

Au 31 décembre 2011, les dettes de financement relatives aux contrats de location financement s'élevaient à MDH 232 contre MDH 211 au 31 décembre 2012. Le taux d'endettement est compris entre 5% et 5,75%.

Le reliquat est constitué par un CMT au taux de 5,68%.

Tableau 74 Evolution du ratio d'endettement

En K MAD	2010	2011	2012	Var 10/11	Var 11/12
Capitaux propres	1 725 430	1 845 190	1 957 906	6,9%	6,1%
Endettement net	740 717	303 757	519 407	-59,0%	70,9%
Ratio d'endettement (D/(D+E))	30,0%	14,1%	20,8%	-15,9 pts	6,9 pts

Source : AFRIQUIA GAZ

Entre 2010 et 2011, le *gearing* s'établit à 14,1% (vs 30,0% en 2010) en raison de la progression des capitaux propres de 6,9% et de la baisse de l'endettement net d'environ 60%.

Entre 2011 et 2012, le *gearing* se situe à 20,97% (vs. 14,1% en 2011), cette augmentation est due à la hausse de l'endettement net pendant cette période de 71%.

Malgré la baisse de la dette de financement en 2012 par rapport à 2011, l'endettement net affiche une hausse en raison de l'augmentation du concours bancaires. La trésorerie a diminué en faveur d'une augmentation des titres de placement.

#### ▪ Autres passifs non courants

Le tableau suivant présente l'évolution des autres passifs non courants sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

Tableau 75 Evolution des autres passifs non-courants

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Provisions pour risques et charges	35 062	26 502	16 593	-24,4%	-37,4%

Autres passifs non courants	444 000	487 908	520 050	7,4%	6,6%
Total	479 062	514 410	536 643	7,4%	4,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2011, les autres passifs non-courants correspondent essentiellement aux consignations pour MAD 290 millions et à la contribution pour le financement des stocks pour MAD 197 millions.

Au 31 décembre 2012, les autres passifs non courants sont essentiellement relatifs aux consignations pour 306 MDH contre 290 MDH au 31 décembre 2011 et à la contribution pour le financement des stocks pour 213 MDH contre 197 MDH à fin 2011.

Les consignations font l'objet de reprises annuelles à hauteur de 1/20 par an. La part à reprendre en 2013 est constatée au niveau des passifs circulants.

Les dettes de subventions du financement des stocks ne font pas l'objet d'une actualisation du fait du caractère incertain de la date de remboursement.

Le détail des provisions pour risques et charges se présente comme suit :

*Tableau 76 Evolution des provisions pour risques et charges*

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Provision pour impôts	35 062	23 435	16 593	-33,2%	-29,2%
Autres provisions pour risques et charges	0	3 067	0	NS	-100,0%
Total	35 062	26 502	16 593	-24,4%	-37,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

La consommation de la provision pour impôt correspond à l'étalement de l'imposition de la plus-value de fusion entre AFRIQUIA GAZ et TPZ.

### III.6. Passif courant

#### III.6.1. Fournisseurs et comptes rattachés

L'évolution de la rubrique Fournisseurs et comptes rattachés sur la période s'étalant de 2010 à 2012 se présente comme suit :

*Tableau 77 Evolution des dettes fournisseurs*

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Fournisseurs et comptes rattachés	2 748 966	3 209 273	3 495 516	16,7%	8,9%
Total	2 748 966	3 209 273	3 495 516	16,7%	8,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'échéance des dettes fournisseurs est à moins d'un an. En 2012, les dettes fournisseurs s'élèvent à MAD 3 495,5 millions en progression de 8,9% par rapport à 2011 principalement en raison de la hausse des cours de GPL.

#### III.6.2. Dettes de financement à moins d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à moins d'un an sur la période s'étalant de 2010 à 2012 :

*Tableau 78 Evolution des dettes de financement à moins d'un an*

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dettes de financement à - 1 an	61 006	64 278	70 323	5,4%	9,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2011, les dettes de financement à court terme enregistrent une augmentation de 5,4% entre 2010 et 2011 et s'établissent à MAD 64,3 millions.

En 2012, les dettes de financement à moins d'un an ont augmenté de 9,4% par rapport à 2011,

### III.6.3. Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation sur la période s'étalant de 2010 à 2012 se présente comme suit :

Tableau 79 Evolution des autres dettes et comptes de régularisation

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dettes fiscales	186 248	200 701	254 327	7,8%	26,7%
Dettes sociales	9 732	8 674	16 717	-10,9%	92,7%
Autres dettes et comptes de régularisation	37 877	54 296	43 296	43,3%	-20,3%
Total	233 857	263 671	314 340	12,7%	19,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2012, le poste dettes fiscales comprend essentiellement la TVA collectée pour un montant de MAD 211 millions contre MAD 182 millions au 31 décembre 2011 et les provisions pour impôts à moins d'un an pour MAD 11 millions au 31 décembre 2012 et 2011.

Les autres dettes et comptes de régularisation concernent essentiellement les retenues de consignation à moins d'un an pour MAD 16 millions au 31/12/2012 contre MAD 20 millions au 31/12/2011.

En 2012, le montant des subventions comptabilisées en moins des comptes de charges s'élève à MAD 5 445 millions (vs. MAD 5 868 millions en 2011). Les subventions sont relatives à la distribution du butane, au transport et sur importations.

Au 31 décembre 2012, le passif courant du Groupe se présente comme suit :

Tableau 80 Evolution du passif courant

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Fournisseurs et comptes rattachés	2 748 966	3 209 273	3 495 516	16,7%	8,9%
Dettes de financement à moins d'un an	61 006	64 278	70 323	5,4%	9,4%
Passif d'impôt exigible	15 399	14 462	18 373	-6,1%	27,0%
Autres dettes et comptes de régularisation	233 856	263 671	314 340	12,7%	19,2%
Dettes d'exploitation	3 059 227	3 551 684	3 898 552	16,1%	9,8%
Trésorerie et équivalents	66 536	134 686	141 786	102,4%	5,3%
Total des passifs courants	3 125 763	3 686 370	4 040 338	17,9%	9,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

#### Analyse de AFRIQUIA GAZ SA :

Evolution du passif courant entre 2010 et 2011 :

Au 31 décembre 2011, les dettes du passif circulant de AFRIQUIA GAZ enregistrent une progression (+17,4% à MAD 3 309 millions) accompagnant la hausse du chiffre d'affaires et des charges d'exploitation.

En effet, l'évolution du passif circulant est principalement portée par (i) la hausse du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » qui progresse de 18,3% à MAD 3 100 millions (vs. MAD 2 620,7 à fin 2010), en raison de la hausse des prix de matières et de la hausse des commandes effectuées par la Société, (ii) la hausse de la dette envers l'Etat, composée principalement par la TVA collectée (consécutivement à une hausse des volumes et des prix de vente) et (iii) la hausse du poste « comptes de régularisation – Passif » en raison de

l'enregistrement de provisions comptables relatives aux intérêts courus non échus de la dette obligataire sur 6 mois.

Evolution du passif courant entre 2011 et 2012 :

En 2012, les dettes du passif circulant de AFRIQUIA GAZ ont augmenté de 7,8%, passant de MAD 3 309 millions à MAD 3 567 millions.

Cette évolution est induite par : (i) l'augmentation de 31,8% de la dette envers l'Etat, (ii) l'augmentation de 6,4% des dettes envers les fournisseurs en raison de la hausse des prix de marchandises, et (iii) l'augmentation du poste « comptes de régularisation – Passif » de 7,9% .

Notons la diminution de 76,8% du compte « Autres créanciers » entre 2011 et 2012, passant de MAD 1,05 millions à MAD 235,6 milliers

#### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

En 2012, le total des passifs courants du Groupe affiche une progression de 9,6% imputable aux évolutions suivantes :

- La hausse des dettes fournisseurs de 8,9% suite à la hausse des cours des combustibles à l'échelle internationale ;
- La hausse du passif de l'impôt exigible de 27.4% en 2012, s'établissant 18.3 MMAD.
- La hausse du compte « autres dettes et comptes de régularisation » de 19,2% à MAD 314,3 millions (vs. MAD 263,6 millions à fin 2011) ;

#### III.6.4. Equilibre bilanciel

Le tableau suivant présente les différents éléments de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz pour les exercices 2010, 2011 et 2012 :

Tableau 81 Evolution de l'équilibre bilanciel d'Afriquia Gaz sur la période 2010-2012

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Financement permanents	2 923 264	3 007 431	3 091 575	2,9%	2,8%
Actifs immobilisés	2 677 036	2 793 404	2 830 491	4,3%	1,3%
Fonds de roulement	246 228	214 027	261 084	-13,1%	22,0%
Actifs circulants	2 815 179	2 826 906	3 481 560	0,4%	23,2%
Passifs circulants	2 820 999	3 316 060	3 574 580	17,5%	7,8%
Besoin en fonds de roulement	-5 821	-489 154	-93 020	NS	NS
Trésorerie nette	252 048	703 181	354 104	179,0%	-49,6%

Evolution de l'équilibre financier entre 2010 et 2011

Le fond de roulement passe de MAD 246 millions à MAD 214 millions en 2011, soit une dégradation de MAD 32 millions. Cette situation s'explique par :

- La diminution des DLMT par le remboursement de la quote part du CMT en 2011 ;
- L'augmentation des immobilisations concrétisée par la mise en service du terminal de stockage en 2011 et les investissements en bouteilles.

La trésorerie nette est en augmentation de MAD 451 millions, puisqu'elle passe de MAD 252 millions en 2010 à MAD 703 millions en 2011.

Evolution de l'équilibre financier entre 2011 et 2012

Après la baisse en 2011, le fonds de roulement de la société AFRIQUIA GAZ affiche une hausse de 22%, expliquée principalement par l'amélioration du résultat net, donc des capitaux propres.

Malgré la hausse du fonds de roulement entre les deux dernières années, la trésorerie nette affiche une régression de l'ordre de 49,6%. Cette régression s'explique par l'augmentation du besoin en fonds de roulement, due à l'augmentation de la dette sur l'Etat.

#### IV. Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie relatif aux exercices 2010, 2011 et 2012 se présente comme suit :

Tableau 82 Evolution des flux de trésorerie

En K MAD	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat net consolidé	333 911	362 730	401 466	8,6%	10,7%
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie					
* Dotations aux amortissements	188 608	196 738	211 871	4,3%	7,7%
* Charges produits sans effets de trésorerie	-30 727	-48 110	-38 562	56,6%	-19,8%
* Reprises de dettes de consignation	-29 918	-16 237	-6 360	-18,9%	-60,8%
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-9 338	-10 270	-14 157	10,0%	37,8%
Marge brute d'autofinancement	452 536	484 851	554 258	4,8%	14,3%
Variation des actifs et passifs d'exploitation	-520 681	479 553	-251 109	-192,1%	-152,4%
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-68 145</b>	<b>964 404</b>	<b>303 149</b>	<b>-1755,8%</b>	<b>-68,6%</b>
Acquisition de titres non consolidés	0	0		NS	NS
Cession de sociétés non consolidés	0	0		NS	NS
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-77 384	0		-100,0%	NS
Investissements en immobilisations corporelles	-265 965	-310 404	-257 942	16,7%	-16,9%
Variation de périmètre	0	0		NS	NS
Autres	2 336	0	-2324	-100,0%	NS
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-341 012</b>	<b>-310 404</b>	<b>-260 266</b>	<b>-9,0%</b>	<b>-16,2%</b>
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-240 625	-242 970	-288 750	1,0%	18,8%
Souscription d'emprunt	600 000	0		-100,0%	NS
Remboursement d'emprunt	-406 024	-22 226	-23 647	-94,5%	6,4%
Variations des autres actifs et passifs financiers	107 513	-20 259	-1 785	-118,8%	-91,2%
Autres	0	0		NS	NS
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>60 864</b>	<b>-285 455</b>	<b>-314 182</b>	<b>-569,0%</b>	<b>10,1%</b>
Mouvements de conversion	0	0		NS	NS
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-348 292</b>	<b>368 545</b>	<b>-271 299</b>	<b>-208,9%</b>	<b>-173,6%</b>
Trésorerie d'ouverture	566 758	218 466	587 010	-61,5%	168,7%
Trésorerie de clôture	218 466	587 010	315 711	168,7%	-46,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

#### Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

##### Flux net de trésorerie généré par l'activité

La diminution des flux net de trésorerie générés par l'activité est de l'ordre de 68,6% entre 2011 et 2012 s'établissant à MAD 303 millions. Cette diminution est due principalement à la variation négative des actifs et passifs d'exploitation.

#### Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

En 2012, le flux net sortant de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élève à MAD -260 millions, en baisse de 16,15% par rapport à 2011.

#### Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Le niveau des flux net de trésorerie liés aux opérations de financement s'élève à MAD -314 millions, un montant ayant servi pour payer les dividendes aux actionnaires ainsi que le remboursement d'emprunt.

## Partie VI. PERSPECTIVES

**AVERTISSEMENT**

*Les prévisions données ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de AFRIQUIA GAZ*

## I. Perspectives de développement du secteur du GPL

Les produits de GPL conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle (industries céramiques et métallurgiques, agriculture, etc.).

Ainsi, la demande en GPL conditionné – particulièrement le butane – est corrélée à l'accroissement du nombre de ménages, à l'urbanisation de la population ainsi que le développement du nombre de logements tandis que l'évolution des ventes du GPL en vrac est liée à la croissance de la production industrielle en général.

Selon les projections du Haut Commissariat au Plan (HCP), le nombre de ménages devrait passer d'environ 6,4 millions de ménages en 2009 à plus de 6,8 millions de ménages en 2012 et dépasser les 10,1 millions de ménages à horizon 2030. Ainsi, la croissance annuelle moyenne du nombre de ménages est estimée à 2,2% sur la période prévisionnelle. En milieu urbain, ce taux devrait s'établir à 2,8% par an. En effet, le taux d'urbanisation de la population devrait gagner 1,5 point passant de 63,5% en 2009 à 65,0% en 2012. A l'horizon 2030, le taux d'urbanisation devrait se situer aux alentours de 68,0%.

Cette croissance démographique induit une demande croissante en logements, alors que l'offre existante est insuffisante.

Pour faire face au déficit en matière de logement et répondre à une demande en constante progression, l'Etat mène depuis plusieurs années une politique volontariste qui vise la production de 100 000 logements sociaux par an.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'unités hôtelières, dans le cadre de la Vision 2020, devrait contribuer à la croissance de la consommation de GPL vrac.

Concernant la production industrielle, les investissements prévus dans les différentes branches, devraient se traduire par une hausse sensible de la consommation de GPL.

Le Pacte National pour l'Emergence Industrielle affiche un objectif de MAD 50 milliards d'investissements privés sur la période 2009 – 2015 et une augmentation du PIB industriel de MAD 50 milliards sur la même période<sup>10</sup>.

Selon les estimations du Ministère de l'Energie et des Mines, la croissance annuelle moyenne des besoins en GPL du Maroc devait s'établir à 5,1% sur la période 2008 – 2012, passant de 1,8 million de tonnes en 2008 à 2,2 millions de tonnes en 2012. Cette croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2030 et la part des GPL dans la demande de produits pétroliers devrait gagner 1,1 point, passant de 20,7% en 2008 à 21,8% en 2012.

Sur la période 2012-2030, la consommation du GPL devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 4,7%, pour s'établir à 5,0 millions de tonnes.

Compte tenu de ces perspectives de croissance de la demande, l'Etat marocain a opté pour une stratégie qui s'articule autour de 3 axes :

- Développement des capacités d'importation et de réception

La part de SAMIR dans l'approvisionnement national ne représente plus que 5,3% et devrait baisser dans les prochaines années. Cette situation nécessite de l'ensemble des opérateurs du secteur des investissements

<sup>10</sup> Source : Pacte National Pour l'Emergence Industrielle 2009 – 2015

importants en matière de capacités de réception afin d'assurer un approvisionnement suffisant, continu et régulier pour le marché.

- Développement des capacités de stockage et de transport

Les capacités de stockage existantes au niveau des distributeurs représentent 45 jours de consommation. Cet axe vise principalement le renforcement du stock de sécurité du pays à travers un investissement massif en infrastructures de stockage et de transport. L'objectif étant d'atteindre 60 jours de consommation.

Les projets de développement entrepris par le Maroc permettront de satisfaire les besoins nationaux en GPL jusqu'à l'horizon 2020.

- Développement du gaz naturel

Dans sa stratégie énergétique, le Maroc prévoit la possibilité de recourir au gaz naturel comme source d'énergie « propre ». Ce choix stratégique ouvre des perspectives très intéressantes aux opérateurs du GPL dans la mesure où ils sont les mieux placés pour jouer un rôle important dans ce domaine.

Le développement du gaz naturel constitue une option de diversification intéressante pour les opérateurs du secteur du GPL. Néanmoins, l'introduction de cette solution énergétique nécessitera des investissements massifs en termes de capacités de réception (port gazier, unité de regazéification), de stockage et de transport (réseau de gazoducs).

## II. Orientations stratégiques de AFRIQUIA GAZ

---

La société AFRIQUIA GAZ, leader de la distribution de GPL au Maroc, est engagée depuis quelques années dans une politique de développement volontariste lui permettant d'envisager de réaliser un résultat net à fin 2013 de l'ordre de 380 MMAD.

En effet, la Société multiplie les opérations stratégiques avec à son actif le rapprochement opéré en 2005 avec TISSIR PRIMAGAZ, l'acquisition (i) en 2009 du distributeur NATIONAL GAZ dans la région de l'Oriental, et (ii) en 2010 de DRAGON GAZ via NATIONAL GAZ, ou encore plus récemment, en 2011, la mise en service de terminal de stockage de Jorf Lasfar.

Toutes ces actions ont permis à AFRIQUIA GAZ de s'imposer comme un opérateur incontournable de la place. La Société est, aujourd'hui, le premier importateur de GPL au Maroc, détient la plus importante capacité de stockage et d'emplissage et écoule plus de 40% des volumes commercialisés du secteur.

AFRIQUIA GAZ est également le premier opérateur gazier au Maroc à avoir obtenu la triple certification qualité, environnement, hygiène et sécurité.

Encouragée par le succès rencontré par sa stratégie passée et par la solidité et le dynamisme de l'économie marocaine, AFRIQUIA GAZ ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, la Société entend consolider son *leadership* à travers la poursuite de son programme d'investissement pour l'extension de ses capacités de stockage afin de mieux répondre à l'accroissement de la demande.

Outre les investissements que AFRIQUIA GAZ prévoit de réaliser dans des infrastructures de stockage et d'emplissage stratégiques en cours ou futurs, la Société compte également maintenir les investissements récurrents qui s'inscrivent dans le cadre de son activité. Ces derniers comprennent notamment le renouvellement et la mise à niveau du parc de bouteilles ainsi que les installations de citernes chez les clients.

La qualité et la sécurité des installations étant une priorité pour AFRIQUIA GAZ eu égard à sa responsabilité citoyenne et aux exigences dictées par sa certification et sa position de *leader*.

S'agissant de croissance externe, AFRIQUIA GAZ reste à l'affût de toute opportunité viable tant sur le marché national qu'international. Un effort considérable de prospection est déployé par la Société dans le but de se saisir de toute opération pouvant contribuer à la consolidation de sa position actuelle.

## Partie VII. FACTEURS DE RISQUE

## I. Risques concurrentiels

---

Le marché de la distribution de GPL est concurrentiel. Toutefois il convient de souligner que l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché national du conditionné est peu probable en raison de l'importance de l'investissement de départ. Ainsi, les coûts des installations élevés et le réseau de distribution existant, couvrant presque la totalité du territoire marocain, constituent des barrières à l'entrée.

Sur le marché du vrac, AFRIQUIA GAZ est liée par des contrats.

## II. Risques liés à l'évolution du marché

---

L'évolution récente du marché fait apparaître clairement une tendance haussière de la consommation nationale de GPL conditionné. L'élément remarquable dans ce segment de marché est le recul des ventes de butane B3, au profit d'une hausse des ventes de butane B6 et B12. La raison principale de ce phénomène est la poursuite de la politique d'électrification rurale.

Vu le niveau atteint par le Programme d'Electrification Rurale Global « PERG » (plus de 98%), les ventes de B3 devraient se stabiliser au cours des prochaines années.

Concernant la distribution de GPL en vrac, l'évolution du marché dépend étroitement de la demande industrielle, plus aléatoire. Toutefois, la structure des ventes de AFRIQUIA GAZ accorde à la distribution du vrac moins de 10% du chiffre d'affaires contre plus de 90% pour le conditionné.

## III. Risques liés à la libéralisation

---

La libéralisation des prix de l'ensemble des GPL, pressentie à moyen terme, entraînera une déréglementation des prix et une fluctuation des marges pour les distributeurs. Actuellement, le propane et le butane vrac bénéficient de cette mesure, et ce, depuis 1995. Cela permet aux différents distributeurs de GPL, dont AFRIQUIA GAZ, de bénéficier d'une expérience réussie, du passage d'un marché réglementé à un marché libéralisé.

Afriquia Gaz bénéficie d'une organisation structurée. Elle est de ce fait, préparée à une éventuelle libéralisation du marché afin d'en tirer avantage.

## IV. Risque de dépendance à des clients particuliers

---

Au sein du portefeuille de clients de AFRIQUIA GAZ, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires global. Par ailleurs, au niveau de la distribution de GPL en vrac et notamment à destination des clients institutionnels, AFRIQUIA GAZ dispose de contrats d'exclusivité.

## V. Risques liés à la sécurité

---

L'ensemble des installations et des équipements (Centre d'emplissage, Bouteilles, citernes et transport) de AFRIQUIA GAZ répondent aux normes de sécurité en vigueur au Maroc.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Hygiène, Sécurité et Environnement, propre à AKWA Group et à l'ensemble de ses filiales, AFRIQUIA GAZ travaille en permanence dans le but d'améliorer ses process de production.

## VI. Risques liés aux fluctuations des cours à l'international

---

Les cours de GPL sur les marchés internationaux subissent des fluctuations importantes liées aux cours du pétrole brute et du gaz naturel.

Les prix du propane étant libéralisés, AFRIQUIA GAZ est exposée, à l'instar des autres acteurs de GPL, dans le cadre de ses importations, aux fluctuations des cours de GPL à l'international. Ces fluctuations sont généralement répercutées sur les clients mais peuvent, rarement, avoir une incidence sur les résultats de la société liée à l'impact de ces variations sur le chiffre d'affaires « Propane ».

Dans la mesure où la part du propane dans l'activité de AFRIQUIA GAZ est inférieure à 10% du chiffre d'affaires, ce risque reste d'une portée très limitée.

En ce qui concerne l'activité « Butane conditionné », les fluctuations des cours à l'international ne présentent, actuellement, aucun risque dans la mesure où les prix de reprise sont réglementés et subventionnés à travers la Caisse de Compensation.

## Partie VIII. FAITS EXCEPTIONNELS, LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent dossier d'information, il n'existe pas de faits exceptionnels, de litiges ni d'affaires contentieuses susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ.

## Partie IX. ANNEXES

---

## I. Données comptables et financières

---

### I.1. Principes et méthodes comptables – Comptes sociaux

---

#### I.1.1. Actif immobilisé

---

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

#### I.1.2. Actif circulant (hors trésorerie)

---

- Stocks

Les stocks de butane sont valorisés au prix de reprise tel que défini par la structure des prix. Les stocks de propane et pièces de rechange sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode du coût moyen pondéré.

- Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### I.1.3. Passif circulant (hors trésorerie)

---

- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### I.1.4. Trésorerie

---

Les montants sont comptabilisés à leur valeur nominale.

## I.2. Principes comptables et méthodes d'évaluation – Comptes consolidés IFRS

### I.2.1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2010, 2011 et 2012.

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2012.

Les états financiers consolidés du Groupe AFRIQUIA GAZ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2012 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2012 reprennent les éléments 2011 et 2010.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, a été appliqué.

### I.2.2. Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de AFRIQUIA GAZ S.A. ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2009 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

AFRIQUIA GAZ a appliqué les normes et interprétations comptables suivantes :

- Norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et Amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ». Le 18 août 2005, l'IASB a émis la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ». Cette norme et cet amendement, adoptés dans l'UE le 11 janvier 2006 et publiés au Journal officiel de l'UE le 27 janvier 2006, sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Interprétation IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) », adoptée dans l'UE le 1<sup>er</sup> juin 2007 et publiée au Journal Officiel de l'UE le 2 juin 2007. L'interprétation IFRIC 10 stipule que les pertes de valeur affectant les écarts d'acquisition et certains actifs financiers (placements en instruments de capitaux propres « disponibles à la vente » et instruments de capitaux propres non cotés évalués au coût) comptabilisées dans les états financiers intermédiaires ne doivent pas être reprises dans des états financiers intermédiaires ou annuels ultérieurs.
- IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, et IAS 27 - Etats financiers consolidés et individuels, révisées, publiées par l'IASB le 10 janvier 2008, adoptées dans l'UE le 3 juin 2009, et publiées au Journal officiel de l'UE le 12 juin 2009. Ces normes sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Toutefois, AFRIQUIA GAZ a choisi de les appliquer par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode d'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- ▶ l'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.
- ▶ la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- ▶ la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,

- ▶ dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

L'incidence de l'adoption anticipée des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 de AFRIQUIA GAZ concerne principalement la détermination de l'écart d'acquisition de National Gaz sans incidences puisque AFRIQUIA GAZ a acquis 100% des actions de cette filiale.

### 1.2.3. Présentation et principes de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes de AFRIQUIA GAZ et de ses filiales après élimination des transactions intragroupes.

#### ▪ Compte de résultat

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son compte de résultat dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

#### Résultat opérationnel et résultat des activités ordinaires

Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat opérationnel, les autres produits des activités ordinaires, les autres charges des activités ordinaires (comprenant les dépréciations d'écarts d'acquisition et autres actifs incorporels).

#### Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement net comprend :

- le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêt effectif ;
- les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classées dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

#### ▪ Bilan

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

#### ▪ Tableau des flux de trésorerie consolidés

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks, des provisions ainsi que des dettes d'exploitation.

#### ▪ Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de son processus d'arrêté des comptes, AFRIQUIA GAZ est amené à procéder à certaines estimations et jugements et à retenir certaines hypothèses. La Direction de AFRIQUIA GAZ fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'elle juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses

pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont, les provisions pour litiges, les provisions pour restructuration, les dépréciations pour créances clients, pour stocks et les produits constatés d'avance.

La Direction revoit ses estimations, jugements et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que sur la base de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures.

#### ▪ Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012, 2011 et 2010 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour les besoins de la transition IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

#### Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles AFRIQUIA GAZ exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque AFRIQUIA GAZ détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque AFRIQUIA GAZ, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

#### Mise en équivalence

AFRIQUIA GAZ consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles elle détient une influence notable ainsi que les co-entreprises dans lesquelles elle partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsque AFRIQUIA GAZ détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

#### Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

- Goodwill et regroupements d'entreprises

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS », AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en application de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Une nouvelle version de cette norme est entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Toutefois, AFRIQUIA GAZ a choisi de les appliquer par anticipation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode d'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- L'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition,
- La comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- La constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
- Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du prix du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie puis est soumis à des tests de dépréciations chaque année ou plus fréquemment quand il existe des indications de perte de valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges des activités ordinaires.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, l'excédent entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisé en goodwill.

En application des dispositions prévues par la norme IFRS 3, le goodwill n'est plus amorti.

- Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

- Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en dirham en utilisant des cours de change approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

## ▪ Actifs

### Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans. A contrario, les marques, bases d'abonnés et parts de marchés générées en interne ne sont pas reconnues en tant qu'immobilisations incorporelles.

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1<sup>er</sup> janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### Frais de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et développement engagés par AFRIQUIA GAZ ne sont pas significatifs et sont inscrites en charges.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

- |                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| • Constructions et bâtiments      | 20 ans    |
| • Bouteilles de gaz               | 20 ans    |
| • Matériels informatiques         | 5 ans     |
| • Matériels et mobilier de bureau | 10 ans    |
| • Matériels de transport          | 4 à 5 ans |

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1<sup>er</sup> janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien et de maintenance courants sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

### Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

### Actifs financiers

Les actifs financiers, dont l'échéance est supérieure à 3 mois sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs à la juste valeur par le résultat ;
- Les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs disponibles à la vente.
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de transaction.

Les profits et pertes provenant de la variation de juste valeur sur des actifs financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés en résultat dans la période où ils surviennent.

Il s'agit pour le cas de AFRIQUIA GAZ des titres de placement.

- Actifs financiers détenus jusqu'à échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers non dérivés, autres que les prêts et créances, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Au 31 décembre 2009, le groupe ne détient aucun actif financier détenu jusqu'à échéance.

- Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine.

Chez AFRIQUIA GAZ les prêts au personnel sont constatés au niveau de la rubrique « Autres actifs non courants ».

- Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas affectés aux autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu tout ou partie de sa valeur durablement, date à laquelle le profit ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat.

Pour les actifs financiers qui sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente porte des intérêts, le montant de ces intérêts, calculé en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, est comptabilisé en résultat.

Les principaux actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux titres de participation non consolidés relatifs à des titres de sociétés non cotées.

### Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de stocks de butane et de propane et sont valorisés au coût moyen pondéré. Ces stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constituée par comparaison du coût à la valeur nette de réalisation.

### Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

### Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque AFRIQUIA GAZ a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

- Passifs

### Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

#### ▪ Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt.

La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

#### ▪ Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier dérivé et notamment à aucune couverture de change hormis celles consistant à figer le cours des opérations réalisées en monnaies étrangères. De plus, l'activité de la société étant réglementée, l'impact des variations des monnaies n'a aucun effet sur le résultat de l'opération.

### Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les contributions au financement des stocks sont comptabilisées au niveau des autres passifs non courants et sont comptabilisées au coût historique.

### Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est

probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

#### Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres créiteurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

#### Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lors du transfert des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des biens et dès que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits des activités ordinaires liés aux ventes de butane ou de propane sont comptabilisés au moment de la livraison aux clients et sont évalués au prix de vente convenu avec ces derniers.

#### Coût des biens et services vendus

Les coûts des biens et services vendus comprennent essentiellement l'achat de butane et de propane et sont comptabilisés nets des subventions reçues.

#### Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

#### Impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôts exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

#### Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

Sur une base annuelle, AFRIQUIA GAZ et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe.

#### Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

#### Information par secteur d'activité

L'activité du groupe est organisée par secteur d'activité :

- Distribution de GPL ;
- Industrie : fabrication et réparation de bouteilles.

Le chiffre d'affaires de chacune des activités prend en compte les produits liés aux consommations de leurs produits par les clients ainsi que les prestations réciproques à chacune de ces activités. Ces dernières sont évaluées sur la base des prix appliqués à la concurrence.

Le résultat opérationnel résulte de la différence entre les produits et les charges opérationnels ventilés par imputation directe, soit à défaut, par le biais de clefs de répartition fondées sur des critères économiques.

### Information par secteur géographique

Le deuxième niveau d'information sectorielle est constitué des zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe (100% au Maroc).

### Trésorerie nette

Elle correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie déduction faite des emprunts.

### Résultat par action

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et,
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2012, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

### I.3. Etats de synthèse de AFRIQUIA GAZ sur les trois derniers exercices (comptes sociaux)

#### I.3.1. Bilans des trois derniers exercices

##### ■ Bilan de l'exercice 2012

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2012			EXERCICE
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	56 067 756,11	51 899 526,79	4 168 229,32	6 624 135,29
. Frais préliminaires	32 814 091,24	32 814 091,24	0,00	0,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 253 664,87	19 085 435,55	4 168 229,32	6 624 135,29
. Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	713 077 906,72	77 906,72	713 000 000,00	713 000 000,00
. Immobilisations en recherches et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72	0,00	0,00
. Fonds commercial	713 000 000,00	0,00	713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	3 214 148 503,26	1 321 029 992,87	1 893 118 510,39	1 853 575 729,22
. Terrains	48 254 317,56	0,00	48 254 317,56	48 254 317,56
. Constructions	504 265 918,46	124 325 336,26	379 940 582,20	389 896 194,86
. Installations techniques matériel et outillage	2 600 100 906,87	1 159 238 799,89	1 440 862 106,98	1 396 635 215,87
. Matériel de transport	13 283 733,72	11 406 905,32	1 876 828,40	1 477 154,86
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	37 974 917,06	25 937 911,85	12 037 005,21	14 002 884,34
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	121 039,55	0,45	125,45
. Immobilisations corporelles en cours	10 147 669,59	0,00	10 147 669,59	3 309 836,28
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	225 679 355,97	5 475 152,00	220 204 203,97	220 204 203,97
. Prêts immobilisés		0,00	0,00	0,00
. Autres créances financières	444 414,24	0,00	444 414,24	444 414,24
. Titres de participation	225 234 941,73	5 475 152,00	219 759 789,73	219 759 789,73
. Autres titre immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
. diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
. Augmentation des dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	4 208 973 522,06	1 378 482 578,38	2 830 490 943,68	2 793 404 068,48
<b>STOCKS (F)</b>	437 185 971,52	0,00	437 185 971,52	161 382 812,60
. Marchandises	434 646 436,94		434 646 436,94	158 843 278,02
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	2 539 534,58
. Produits en cours		0,00	0,00	0,00
. Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
. Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	3 086 952 002,16	42 583 135,00	3 044 368 867,16	2 664 773 212,56
. Fournis, débiteurs, avances et acomptes	651 965,00	0,00	651 965,00	83 500,00
. Clients et comptes rattachés	533 035 414,61	42 583 135,00	490 452 279,61	445 307 066,55
. Personnel	2 234 042,08		2 234 042,08	2 324 304,68
. Etat	2 284 188 623,76		2 284 188 623,76	2 004 695 759,87
. Compte courants associés		0,00	0,00	0,00
. Autres débiteurs	266 197 966,22	0,00	266 197 966,22	211 464 665,92
. Comptes de régularisation Actif	643 990,49	0,00	643 990,49	897 915,54
<b>TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	0,00	0,00	0,00	150 000,00
			0,00	150 000,00
<b>ECART DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	4 919,55	0,00	4 919,55	0,00
(Eléments circulants)	4 919,55		4 919,55	0,00
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	3 524 142 893,23	42 583 135,00	3 481 559 758,23	2 826 306 025,16
<b>TRESORERIE ACTIF</b>				
. Chèques et valeurs à encaisser	59 110 261,12	0,00	59 110 261,12	0,00
. Banques, T.G et C.C.P	366 896 329,24		366 896 329,24	700 020 595,60
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	160 500,00		160 500,00	160 500,00
<b>TOTAL III</b>	426 167 090,36	0,00	426 167 090,36	700 181 095,60
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	8 159 283 505,65	1 421 065 713,38	6 738 217 792,27	6 319 891 189,24

PASSIF	EXERCICE AU	EXERCICE AU
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecart de réévaluation		
. Réserve légale	34 375 000,00	34 375 000,00
. Autres réserves	157 140 000,00	157 140 000,00
. Report a nouveau (2)	200 961 938,63	139 654 441,37
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	385 155 758,26	350 057 497,26
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>2 003 805 850,41</b>	<b>1 907 400 092,15</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées	-	-
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>1 050 954 623,84</b>	<b>1 051 590 409,71</b>
. Emprunts obligataires	600 000 000,00	600 000 000,00
. Autres dettes de financement	100 134 894,60	123 782 364,06
. Autres dettes de financement : C.F.S	213 281 686,93	197 642 522,53
. Autres dettes de financement : COSIGNATIONS RESERVOIRS	137 538 042,31	130 165 523,12
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>36 814 150,74</b>	<b>48 440 660,74</b>
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	34 879 550,74	46 506 060,74
<b>ECART DE CONVERSION PASSIF (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
. Augmentation des créances immobilisées	-	-
. Diminution des dettes de financement	-	-
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 091 574 624,99</b>	<b>3 007 431 162,60</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>3 567 258 290,49</b>	<b>3 309 403 163,07</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	3 297 189 412,95	3 100 031 784,91
. Clients créditeurs, avances et acomptes	1 066 334,36	
. Personnel	2 985 694,67	2 584 384,57
. Organismes sociaux	5 942 738,01	5 550 384,92
. Etat	241 469 626,72	183 202 825,14
. Comptes d'associés		-
. Autres créanciers	235 576,03	1 015 743,95
. Comptes de régularisation passif	18 368 907,75	17 018 039,58
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>7 321 998,57</b>	<b>3 056 639,02</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)</b>		<b>224,55</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>3 574 580 289,06</b>	<b>3 312 460 026,64</b>
<b>TRESORERIE PASSIF</b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques	72 062 878,22	
<b>TOTAL III</b>	<b>72 062 878,22</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>6 738 217 792,27</b>	<b>6 319 891 189,24</b>

■ Bilan de l'exercice 2011

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS, ET PROVIS.	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	56 067 756,11	49 443 620,82	6 624 135,29	4 554 274,48
. Frais préliminaires	32 814 091,24	32 814 091,24	0,00	139 850,00
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 253 664,87	16 629 529,58	6 624 135,29	4 414 424,48
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	713 077 906,72	77 906,72	713 000 000,00	713 000 000,00
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72	0,00	
. Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	2 999 444 259,15	1 145 868 529,93	1 853 575 729,22	1 739 277 061,76
. Terrains	48 254 317,56		48 254 317,56	48 254 317,56
. Constructions	486 525 465,99	96 629 271,13	389 896 194,86	184 282 975,28
. Installations techniques, matériel et outillage	2 411 733 473,02	1 015 098 257,15	1 396 635 215,87	1 306 181 282,38
. Matériel de transport	12 088 183,24	10 611 028,38	1 477 154,86	2 089 732,74
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	37 411 943,06	23 409 058,72	14 002 884,34	15 966 115,51
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	120 914,55	125,45	1 625,45
. Immobilisations corporelles en cours	3 309 836,28		3 309 836,28	182 501 012,84
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	225 679 255,97	5 475 152,00	220 204 103,97	220 204 203,97
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	444 414,24		444 414,24	444 414,24
. Titres de participation	225 234 941,73	5 475 152,00	219 759 789,73	219 759 789,73
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)	0		0	0
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
Total I (A+B+C+D+E)	3 994 269 277,95	1 200 865 209,47	2 793 404 068,48	2 677 035 540,21
STOCKS (F)	161 382 812,60	0,00	161 382 812,60	153 985 067,27
. Marchandises	158 843 278,02		158 843 278,02	151 445 532,69
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	2 539 534,58
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 707 783 310,56	42 410 098,00	2 665 373 212,56	2 661 193 654,39
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	83 500,00		83 500,00	1 283 500,00
. Clients et comptes rattachés	488 317 164,55	42 410 098,00	445 907 066,55	457 501 253,37
. Personnel débiteur	2 324 304,68		2 324 304,68	2 284 254,33
. Etat débiteur	2 004 695 759,87		2 004 695 759,87	1 746 002 057,18
. Comptes d'associés débiteurs			0,00	
. Autres débiteurs	211 464 665,92		211 464 665,92	451 428 496,48
. Comptes de régularisation actif	897 915,54		897 915,54	2 694 093,03
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	150 000,00		150 000,00	150 000,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)				7 763,32
Total II (F+G+H+I)	2 869 316 123,16	42 410 098,00	2 826 906 025,16	2 815 336 484,98
TRESORERIE-ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser				
. Banque, TG et CCP	747 726 568,11		747 726 568,11	251 670 799,67
. Caisse, régies d'avances et accreditifs	160 500,00		160 500,00	220 137,36
Total III	747 887 068,11	0,00	747 887 068,11	251 890 937,03
TOTAL GENERAL (I+II+III)	7 611 472 469,22	1 243 275 307,47	6 368 197 161,75	5 744 262 962,22

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé .....		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves légales	34 375 000,00	34 375 000,00
. Autres réserves	157 140 000,00	157 140 000,00
. Report à nouveau (2)	139 654 441,37	53 278 935,31
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	350 057 497,26	329 345 406,55
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 907 400 092,15</b>	<b>1 800 312 495,38</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>1 051 590 409,71</b>	<b>1 062 883 903,83</b>
. Emprunts obligataires	600 000 000,00	600 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.M.T	123 782 364,06	153 975 880,88
. Autres dettes de financement : C.F.S	197 642 522,53	182 721 530,80
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	130 165 523,12	126 186 492,15
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)</b>	<b>48 440 660,74</b>	<b>60 067 170,74</b>
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	46 506 060,74	58 132 570,74
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>3 007 431 162,60</b>	<b>2 923 263 569,95</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>3 310 003 163,07</b>	<b>2 819 664 057,95</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	3 100 031 784,91	2 620 066 642,61
. Clients créditeurs, avances et acomptes		
. Personnel	2 584 384,57	2 261 971,29
. Organismes sociaux	5 550 384,92	5 495 872,90
. Etat	183 802 825,14	174 930 262,64
. Comptes d'associés		
. Autres créanciers	1 015 743,95	1 247 558,32
. Comptes de régularisation - Passif	17 018 039,58	15 661 750,19
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>3 056 639,02</b>	<b>1 335 334,32</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>224,55</b>	
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>3 313 060 026,64</b>	<b>2 820 999 392,27</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques (Soldes créditeurs)	47 705 972,51	
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>6 368 197 161,75</b>	<b>5 744 262 962,22</b>

■ Bilan de l'exercice 2010

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PREC.
	BRUT	AMORTIS. ET PROVIS.	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	50 985 281,08	46 431 006,60	4 554 274,48	7 657 693,46
. Frais préliminaires	32 814 091,24	32 674 241,24	139 850,00	4 430 833,01
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 171 189,84	13 756 765,36	4 414 424,48	3 226 860,45
. Primes de remboursement des obligations	0			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	713 077 906,72	77 906,72	713 000 000,00	713 000 000,00
. Immobilisations en recherche et développement				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	77 906,72	0,00	0
. Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	713 000 000,00
. Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	2 725 184 778,02	985 907 716,26	1 739 277 061,76	1 642 509 338,97
. Terrains	48 254 317,56		48 254 317,56	48 254 317,56
. Constructions	259 497 820,96	75 214 845,68	184 282 975,28	195 841 633,76
. Installations techniques, matériel et outillage	2 186 495 511,35	880 314 228,97	1 306 181 282,38	1 300 974 399,69
. Matériel de transport	11 611 932,25	9 522 199,51	2 089 732,74	2 813 571,17
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	36 703 143,06	20 737 027,55	15 966 115,51	17 978 078,25
. Autres immobilisations corporelles	121 040,00	119 414,55	1 625,45	3 125,45
. Immobilisations corporelles en cours	182 501 012,84		182 501 012,84	76 644 213,09
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	225 679 355,97	5 475 152,00	220 204 203,97	222 538 003,97
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	444 414,24		444 414,24	444 414,24
. Titres de participation	225 234 941,73	5 475 152	219 759 789,73	222 093 589,73
. Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>	0		0	0
. Diminution des créances immobilisées				
. Augmentation des dettes de financement				
<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	3 714 927 321,79	1 037 891 781,58	2 677 035 540,21	2 585 705 036,40
<b>STOCKS (F)</b>	153 985 067,27	0,00	153 985 067,27	119 811 671,53
. Marchandises	151 445 532,69		151 445 532,69	117 272 136,95
. Matières et fournitures consommables	2 539 534,58		2 539 534,58	2 539 534,58
. Produits en cours				
. Produits intermédiaires et produits résiduels				
. Produits finis				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	2 703 936 564,70	42 742 910,31	2 661 193 654,39	1 285 828 083,58
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 486 500,00	203 000,00	1 283 500,00	883 500,00
. Clients et comptes rattachés	500 041 163,68	42 539 910,31	457 501 253,37	315 782 635,14
. Personnel débiteur	2 284 254,33		2 284 254,33	2 128 176,76
. Etat débiteur	1 746 002 057,18		1 746 002 057,18	698 719 716,92
. Comptes d'associés débiteurs			0,00	0
. Autres débiteurs	451 428 496,48		451 428 496,48	263 228 496,48
. Comptes de régularisation actif	2 694 093,03		2 694 093,03	5 085 558,28
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	150 000,00		150 000,00	137 154 032,00
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	7 763,32		7 763,32	0,00
<b>Total II (F+G+H+I)</b>	2 858 079 395,29	42 742 910,31	2 815 336 484,98	1 542 793 787,11
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>				
. Chèques et valeurs à encaisser				
. Banque, TG et CCP	251 670 799,67		251 670 799,67	575 048 334,53
. Caisse, régies d'avances et accreditifs	220 137,36		220 137,36	182 393,27
<b>Total III</b>	251 890 937,03	0,00	251 890 937,03	575 230 727,80
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	6 824 897 654,11	1 080 634 691,89	5 744 262 962,22	4 703 729 551,31

(1) Capital personnel débiteur.

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00	343 750 000,00
. moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé .....		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52	882 423 153,52
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves légales	34 375 000,00	34 375 000,00
. Autres réserves	157 140 000,00	157 140 000,00
. Report à nouveau (2)	53 278 935,31	790 914,37
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	329 345 406,55	293 113 020,94
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 800 312 495,38</b>	<b>1 711 592 088,83</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>1 062 883 903,83</b>	<b>851 799 023,36</b>
. Emprunts obligataires	600 000 000,00	400 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.M.T	153 975 880,88	160 000 000,00
. Autres dettes de financement : C.F.S	182 721 530,80	167 651 865,73
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	126 186 492,15	124 147 157,63
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES CHARGES (D)</b>	<b>60 067 170,74</b>	<b>71 693 680,74</b>
. Provisions pour risques	1 934 600,00	1 934 600,00
. Provisions pour charges	58 132 570,74	69 759 080,74
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>2 923 263 569,95</b>	<b>2 635 084 792,93</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>2 819 664 057,95</b>	<b>2 066 618 353,45</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	2 620 066 642,61	1 997 181 790,69
. Clients créditeurs, avances et acomptes		
. Personnel	2 261 971,29	2 233 760,24
. Organismes sociaux	5 495 872,90	4 959 804,19
. Etat	174 930 262,64	42 794 976,57
. Comptes d'associés	-	7 516 269,51
. Autres créanciers	1 247 558,32	656 618,74
. Comptes de régularisation - Passif	15 661 750,19	11 275 133,51
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>1 335 334,32</b>	<b>2 009 000,00</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>		<b>17 404,93</b>
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>2 820 999 392,27</b>	<b>2 068 644 758,38</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques (Soldes créditeurs)		
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>5 744 262 962,22</b>	<b>4 703 729 551,31</b>

(2) Bénéfice (+) déficitaire (-)

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéfice (+) déficitaire (-)

## I.3.2. Comptes de Produits et Charges des trois derniers exercices

## ■ CPC 2012

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 1+2	3 = 1+2
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
. Ventes de m/ses (en l'état)	4 577 729 993,65		4 577 729 993,65	3 664 010 901,96
. Ventes de biens et services produits	19 313 191,88		19 313 191,88	20 278 679,87
. Chiffre d'affaires	4 597 043 185,53	0,00	4 597 043 185,53	3 684 289 581,83
. Variation de stocks de produits			0,00	
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			0,00	
. Subventions d'exploitation			0,00	
. Autres produits d'exploitation	24 450 052,81		24 450 052,81	26 826 944,03
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	4 029 363,00		4 029 363,00	5 675 526,31
<b>TOTAL I</b>	<b>4 625 522 601,34</b>	<b>0,00</b>	<b>4 625 522 601,34</b>	<b>3 716 792 052,17</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
. Achats revendus de m/ses	3 451 440 661,34		3 451 440 661,34	2 679 233 826,99
. Achats consommés de matières et fournitures	91 585 816,43		91 585 816,43	59 767 448,19
. Autres charges externes	222 192 920,01	356 310,88	222 549 230,89	226 712 383,36
. Impôts et taxes	2 530 271,20		2 530 271,20	2 553 583,20
. Charges de personnel	106 147 019,48		106 147 019,48	100 231 661,48
. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
. Dotation d'exploitation	186 554 433,13		186 554 433,13	168 390 911,55
<b>TOTAL II</b>	<b>4 061 951 121,59</b>	<b>356 310,88</b>	<b>4 062 307 432,47</b>	<b>3 238 389 814,77</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>563 571 479,75</b>	<b>-356 310,88</b>	<b>563 215 168,87</b>	<b>478 402 237,40</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	44 676 178,00	0,00	44 676 178,00	43 821 537,13
. Gain de change	2 029 583,55	0,00	2 029 583,55	659 262,32
. Intérêts et autres produits financiers	14 921 848,96	0,00	14 921 848,96	12 598 037,83
. Reprises financières, transferts de charges		0,00	0,00	7 763,32
<b>TOTAL IV</b>	<b>61 627 610,51</b>	<b>0,00</b>	<b>61 627 610,51</b>	<b>57 086 600,60</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
. Charges d'intérêts	79 658 221,60	0,00	79 658 221,60	51 870 989,00
. Pertes de change	231 505,97		231 505,97	295 032,32
. Autres charges financières	16 186,00		16 186,00	820 284,19
. Dotations financières	4 919,55	0,00	4 919,55	
<b>TOTAL V</b>	<b>79 910 833,12</b>	<b>0,00</b>	<b>79 910 833,12</b>	<b>52 986 305,51</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>-18 283 222,61</b>	<b>0,00</b>	<b>-18 283 222,61</b>	<b>4 100 295,09</b>
<b>RESULTAT COURANT (III+VI)</b>	<b>545 288 257,14</b>	<b>-356 310,88</b>	<b>544 931 946,26</b>	<b>482 502 532,49</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
. Produits de cessions d'immobilisation	20 012 398,00		20 012 398,00	15 000,00
. Subvention d'équilibre		0,00	0,00	0,00
. Reprises sur subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
. Autres produits non courants	1 384 533,29		1 384 533,29	2 768 927,34
. Reprises non courantes, transferts de charges	11 626 510,00		11 626 510,00	11 626 510,00
<b>TOTAL VIII</b>	<b>33 023 441,29</b>	<b>0,00</b>	<b>33 023 441,29</b>	<b>14 410 437,34</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
. Valeur nettes d'amortissement des immobilisations cédées	19 538 173,78	0,00	19 538 173,78	13 265,35
. Subventions accordées		0,00	0,00	
. Autres charges non courantes	10 571 157,51		10 571 157,51	2 288 377,22
. Dotations non courantes aux amortissements et provisions		0,00	0,00	
<b>TOTAL IX</b>	<b>30 109 331,29</b>	<b>0,00</b>	<b>30 109 331,29</b>	<b>2 301 642,57</b>
<b>RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>	<b>2 914 110,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 914 110,00</b>	<b>12 108 794,77</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)</b>	<b>548 202 367,14</b>	<b>-356 310,88</b>	<b>547 846 056,26</b>	<b>494 611 327,26</b>
<b>IMPOT SUR LES RESULTATS</b>			<b>162 690 298,00</b>	<b>144 553 830,00</b>
<b>RESULTAT NET</b>			<b>385 155 758,26</b>	<b>350 057 497,26</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>4 720 173 653,14</b>	<b>3 788 289 090,11</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>4 335 017 894,88</b>	<b>3 438 231 592,85</b>
<b>RESULTAT NET (XIV-XV)</b>			<b>385 155 758,26</b>	<b>350 057 497,26</b>

■ CPC de l'exercice 2011

NATURE	OPERATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
	1	2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
. Ventes de marchandises (en l'état)	3 664 010 901,96		3 664 010 901,96	3 411 121 878,71
. Ventes de biens et services produits	20 278 679,87		20 278 679,87	36 098 507,17
. Chiffre d'affaires	3 684 289 581,83		3 684 289 581,83	3 447 220 385,88
. Variation de stocks de produits (+-) (1)				
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
. Subventions d'exploitation				
. Autres produits d'exploitation	26 826 944,03		26 826 944,03	26 561 825,48
. Reprises d'exploitation; transferts de charges	5 675 526,31		5 675 526,31	2 612 110,61
Total I	3 716 792 052,17	0,00	3 716 792 052,17	3 476 394 321,97
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
. Achats revendus (2) de marchandises	2 679 233 826,99		2 679 233 826,99	2 461 738 003,46
. Achats consommés (2) de matières et fournitures	59 767 448,19		59 767 448,19	98 464 795,20
. Autres charges externes	226 429 317,21	283 066,15	226 712 383,36	230 766 969,31
. Impôts et taxes	2 553 583,20		2 553 583,20	3 558 353,66
. Charges de personnel	100 231 661,48		100 231 661,48	89 764 713,13
. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
. Dotations d'exploitation	168 390 911,55		168 390 911,55	160 892 518,96
Total II	3 238 106 748,62	283 066,15	3 238 389 814,77	3 046 685 353,72
RESULTAT D'EXPLOITATION III (I - II)	478 685 303,55	-283 066,15	478 402 237,40	429 708 968,25
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
. Produits des titres de partic. et autres titres immo.	43 821 537,13		43 821 537,13	39 814 465,50
. Gains de change	659 262,32		659 262,32	1 624 380,29
. Intérêts et autres produits financiers	12 598 037,83		12 598 037,83	17 046 509,54
. Reprises financières; transferts de charges	7763,32		7763,32	
Total IV	57 086 600,60	0,00	57 086 600,60	58 485 355,33
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
. Charges d'intérêts	51 870 989,00		51 870 989,00	40 706 927,77
. Pertes de change	295 032,32		295 032,32	675 940,99
. Autres charges financières	820 284,19		820 284,19	6 517 869,40
. Dotations financières				7 763,32
Total V	52 986 305,51	0,00	52 986 305,51	47 908 501,48
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	4 100 295,09	0,00	4 100 295,09	10 576 853,85
RESULTAT COURANT VII (III + VI)	482 785 598,64	-283 066,15	482 502 532,49	440 285 822,10
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
. Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00	95 735 503,48
. Subventions d'équilibre				
. Reprises sur subventions d'investissement				
. Autres produits non courants	3 021 044,72		2 768 927,34	10 311 275,49
. Reprises non courantes; transferts de charges	11 626 510,00		11 626 510,00	11 626 510,00
Total VIII	14 662 554,72	0,00	14 410 437,34	117 673 288,97
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
. Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	13 265,35		13 265,35	93 823 368,50
. Subventions accordées				
. Autres charges non courantes	2 288 377,22		2 288 377,22	1 531 240,02
. Dotations non courantes aux amortis. et provisions	0		0	
Total IX	2 301 642,57	0,00	2 301 642,57	95 354 608,52
RESULTAT NON COURANT X (VIII - IX)	12 360 912,15	0,00	12 108 794,77	22 318 680,45
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +- X)	495 146 510,79	-283 066,15	494 611 327,26	462 604 502,55
IMPOTS SUR LES RESULTATS			144 553 830,00	133 259 096,00
RESULTAT NET XIII (XI - XII)			350 057 497,26	329 345 406,55
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			3 788 289 090,11	3 652 552 966,27
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			3 438 231 592,85	3 323 207 559,72
<b>RESULTAT NET (Total Produits - Total charges)</b>			350 057 497,26	329 345 406,55

■ CPC de l'exercice 2010

NATURE		OPERATIONS		TOTAUX AU	
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	31/12/2010 3 = 1+2	31/12/2009 3 = 1+2
I	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
E	.Ventes de m/ses (en l'état)	3 411 121 878,71		3 411 121 878,71	2 788 897 189,66
X	.Ventes de biens et services produits	36 098 507,17		36 098 507,17	2 647 105,48
P	.Chiffre d'affaires	3 447 220 385,88	-	3 447 220 385,88	2 791 544 295,14
L	.Variation de stocks de produits			-	0,00
O	.Immobilisations produites par l'entreprise por elle-même			-	0,00
I	.Subventions d'exploitation			-	0,00
T	.Autres produits d'exploitation	26 561 825,48		26 561 825,48	31 458 569,14
A	.Reprises d'exploitation ,transfert de charges	2 612 110,61		2 612 110,61	369 500,00
O	<b>TOTAL I</b>	<b>3 476 394 321,97</b>	<b>-</b>	<b>3 476 394 321,97</b>	<b>2 823 372 364,28</b>
N	<b>II</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
	. Achats revendus de m/ses	2 461 738 003,46		2 461 738 003,46	1 934 058 480,90
	. Achats consommés de matières te fournitures	98 464 795,20	-	98 464 795,20	66 758 589,52
	. Autres charges externes	230 352 155,63	414 813,68	230 766 969,31	192 632 912,69
	. impots et taxes	3 537 594,66	20 759,00	3 558 353,66	2 698 404,70
	. Charges de personnel	89 764 713,13		89 764 713,13	86 457 623,38
	. Autres charges d'exploitation	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
	. Dotation d'exploitation	160 892 518,96		160 892 518,96	158 826 315,76
	<b>TOTAL II</b>	<b>3 046 249 781,04</b>	<b>435 572,68</b>	<b>3 046 685 353,72</b>	<b>2 442 932 326,95</b>
III	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>430 144 540,93</b>	<b>- 435 572,68</b>	<b>429 708 968,25</b>	<b>380 440 037,33</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
F	. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	39 814 465,50	-	39 814 465,50	50 043 177,49
I	. Gain de change	1 624 380,29	-	1 624 380,29	295 861,57
N	. Interêts et autres produits financiers	17 046 509,54	-	17 046 509,54	7 468 978,13
A	. Reprises financiees,transferts de charges		-	-	15 262,52
N			-	-	0,00
C	<b>TOTAL IV</b>	<b>58 485 355,33</b>	<b>-</b>	<b>58 485 355,33</b>	<b>57 823 279,71</b>
I	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
E	. Charges d'interêts	40 706 927,77	-	40 706 927,77	40 613 351,37
V	. Pertes de change	675 940,99	-	675 940,99	283 460,58
R	. Autres charges financieres	6 517 869,40	-	6 517 869,40	139 763,84
	. Dotations financieres	7 763,32	-	7 763,32	0,00
	<b>TOTAL V</b>	<b>47 908 501,48</b>	<b>-</b>	<b>47 908 501,48</b>	<b>41 036 575,79</b>
VI	<b>RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>10 576 853,85</b>	<b>-</b>	<b>10 576 853,85</b>	<b>16 786 703,92</b>
VII	<b>RESULTAT COURANT (III+VI)</b>	<b>440 721 394,78</b>	<b>- 435 572,68</b>	<b>440 285 822,10</b>	<b>397 226 741,25</b>
VIII	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
	. Produits de cessions d'immobilisation	95 735 503,48		95 735 503,48	90 508 516,00
	. Subvention d'équilibre		-	-	-
N	. Reprises sur subventions d'investissement		-	-	-
O	. Autres produits non courants	10 311 275,49		10 311 275,49	334 535,13
N	. Reprises non courantes ,transferts de charges	11 626 510,00		11 626 510,00	11 626 510,00
C	<b>TOTAL VIII</b>	<b>117 673 288,97</b>	<b>-</b>	<b>117 673 288,97</b>	<b>102 469 561,13</b>
O	<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
U	. Valeur nettes d'amortissement des immobilisations cedées	93 823 368,50	-	93 823 368,50	88 698 858,76
R	. Subventions accordées		-	-	0,00
A	. Autres charges non courantes	1 531 240,02		1 531 240,02	236 126,68
N	. Dotations non courantes aux amortissements et provisions		-	-	0,00
T	<b>TOTAL IX</b>	<b>95 354 608,52</b>	<b>-</b>	<b>95 354 608,52</b>	<b>88 934 985,44</b>
X	<b>RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>	<b>22 318 680,45</b>	<b>-</b>	<b>22 318 680,45</b>	<b>13 534 575,69</b>
XI	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)</b>	<b>463 040 075,23</b>	<b>- 435 572,68</b>	<b>462 604 502,55</b>	<b>410 761 316,94</b>
XII	<b>IMPOT SUR LES RESULTATS</b>			133 259 096,00	117 648 296,00
XIII	<b>RESULTAT NET</b>			<b>329 345 406,55</b>	<b>293 113 020,94</b>
XIV	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>3 652 552 966,27</b>	<b>2 983 665 205,12</b>
XV	<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>3 323 207 559,72</b>	<b>2 690 552 184,18</b>
XVI	<b>RESULTAT NET (XIV-XV)</b>			<b>329 345 406,55</b>	<b>293 113 020,94</b>

## I.3.3. Etats des Soldes de Gestion des trois derniers exercices (comptes sociaux)

## ■ ESG de l'exercice 2012

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT		EXERCICE N	EXERCICE N-1
1	Ventes de marchandises (en l'etat)	4577729994	3664010902
2	- Achat revendus de marchandises	3451440661	2679233827
	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1126289332	984777075
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE :(3+4+5)	19313191,88	20278679,87
3	. Ventes de biens et services produits	19313191,88	20278679,87
4	. Variation stocks de produits	0	0
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE:(6+7)	314135047,3	286479831,6
6	.Achats consommés de matières et fournitures	91585816,43	59767448,19
7	.Autres charges externes	222549230,9	226712383,4
	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	831467476,9	718575923,3
8	+ Subventions d'exploitation	0	0
9	- Impots et taxes	2530271,2	2553583,2
10	- Charges de personnel	106147019,5	100231661,5
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	722790186,2	615790678,6
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	24450052,81	26826944,03
12	- Autres charges d'exploitation	1500000	1500000
13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	4029363	5675526,31
14	- Dotations d'exploitation	186554433,1	168390911,6
	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	563215168,9	478402237,4
	RESULTAT FINANCIER	-18283222,61	4100295,09
	= RESULTAT COURANT (+ou-)	544931946,3	482502532,5
	RESULTAT NON COURANT	2914110	12108794,77
15	- Impots sur les résultats	162690298	144553830
	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ou-)	385155758,3	350057497,3

II-CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) -AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice		
	.Bénéfice	385155758,3	350057497,3
	.Perte -		
2	+ Dotation d'exploitation (1)	178091593,1	165890911,6
3	+ Dotation financières(1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)(3)	11626510	11626510
8	- Produits des cessions d'immobilis	20012398	15000
9	+ Valeurs nettes d'amort des imm cédées	19538173,78	0
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	551146617,2	504306898,8
10	- Distributions de bénéfices	288750000	250937500
	AUTOFINANCEMENT	262396617,2	253369398,8

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

■ ESG de l'exercice 2011

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE	EXERCICE PREC.
1	Ventes des marchandises (en l'état)	3 664 010 901,96	3 411 121 878,71
2	- Achats revendus de marchandises	2 679 233 826,99	2 461 738 003,46
	= Marge brute sur ventes en l'état	984 777 074,97	949 383 875,25
	+ Production de l'exercice : (3+4+5)	20 278 679,87	36 098 507,17
3	. Ventes de biens et services produits	20 278 679,87	36 098 507,17
4	. Variations stock de produits		
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	- Consommation de l'exercice : (6+7)	286 479 831,55	329 231 764,51
6	. Achats consommés de matières et fournitures	59 767 448,19	98 464 795,20
7	. Autres charges externes	226 712 383,36	230 766 969,31
	= Valeur Ajoutée (I+II-III)	718 575 923,29	656 250 617,91
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	2 553 583,20	3 558 353,66
10	- Charges de personnel	100 231 661,48	89 764 713,13
	= Excédent brut d'exploitation (EBE)	615 790 678,61	562 927 551,12
	= ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	26 826 944,03	26 561 825,48
12	- Autres charges d'exploitation	1 500 000,00	1 500 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	5 675 526,31	2 612 110,61
14	- Dotations d'exploitation	168 390 911,55	160 892 518,96
	= Résultat d'exploitation (+ ou -)	478 402 237,40	429 708 968,25
	+ Résultat financier	4 100 295,09	10 576 853,85
	= Résultat courant (+ ou -)	482 502 532,49	440 285 822,10
	+ Résultat non courant	12 108 794,77	22 318 680,45
15	- Impôts sur les résultats	144 553 830,00	133 259 096,00
	= Résultat Net de l'Exercice (+ ou -)	350 057 497,26	329 345 406,55

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) – AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice :		
	. Bénéfice +	350 057 497,26	329 345 406,55
	. Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	163 390 911,55	154 730 812,65
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)	360 000,00	
7	- Reprises non courantes (2) (3)	11 626 510,00	11 626 510,00
8	- Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	95 735 503,48
9	+ Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	13 265,35	93 823 368,50
	CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	501 460 164,16	470 537 574,22
10	- Distributions de bénéfices	250 937 500,00	240 625 000,00
	AUTOFINANCEMENT	250 522 664,16	229 912 574,22

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

■ ESG de l'exercice 2010

I. TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE	EXERCICE PREC.
1	Ventes des marchandises (en l'état)	3 411 121 878,71	2 788 897 189,66
2	- Achats revendus de marchandises	2 461 738 003,46	1 934 058 480,90
	= Marge brute sur ventes en l'état	949 383 875,25	854 838 708,76
	+ Production de l'exercice : (3+4+5)	36 098 507,17	2 647 105,48
3	. Ventes de biens et services produits	36 098 507,17	2 647 105,48
4	. Variations stock de produits		
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	- Consommation de l'exercice : (6+7)	329 231 764,51	259 391 502,21
6	. Achats consommés de matières et fournitures	98 464 795,20	66 758 589,52
7	. Autres charges externes	230 766 969,31	192 632 912,69
	= Valeur Ajoutée (I+II-III)	656 250 617,91	598 094 312,03
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	3 558 353,66	2 698 404,70
10	- Charges de personnel	89 764 713,13	86 457 623,38
	= Excédent brut d'exploitation (EBE)	562 927 551,12	508 938 283,95
	= ou Insuffisance brute d'exploitation (IBE)		
11	+ Autres produits d'exploitation	26 561 825,48	31 458 569,14
12	- Autres charges d'exploitation	1 500 000,00	1 500 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 612 110,61	369 500,00
14	- Dotations d'exploitation	160 892 518,96	158 826 315,76
	= Résultat d'exploitation (+ ou -)	429 708 968,25	380 440 037,33
	+ Résultat financier	10 576 853,85	16 786 703,92
	= Résultat courant (+ ou -)	440 285 822,10	397 226 741,25
	+ Résultat non courant	22 318 680,45	13 534 575,69
15	- Impôts sur les résultats	133 259 096,00	117 648 296,00
	= Résultat Net de l'Exercice (+ ou -)	329 345 406,55	293 113 020,94

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT			
1	Résultat net de l'exercice :		
	. Bénéfice +	329 345 406,55	293 113 020,94
	. Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	154 730 812,65	151 259 474,76
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	11 626 510,00	11 626 510,00
8	- Produits des cessions d'immobilisations	95 735 503,48	90 508 516,00
9	+ Valeurs Nettes d'Amortissement des immobilisations cédées	93 823 368,50	88 698 858,76
	CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	470 537 574,22	430 936 328,46
10	- Distributions de bénéfices	240 625 000,00	230 312 500,00
	AUTOFINANCEMENT	229 912 574,22	200 623 828,46

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

## I.3.4. Tableaux de Financement des trois derniers exercices

## ■ Tableau de Financement de l'exercice 2012

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	3 091 574 624,99	3 007 431 162,60		84 143 462,39
2 * moins actif immobilisé	2 830 490 943,68	2 793 404 068,48	37 086 875,20	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	261 083 681,31	214 027 094,12		47 056 587,19
4 * Actif circulant	3 481 559 758,23	2 826 906 025,16	654 653 733,07	
5 * Moins Passif circulant	3 574 580 289,06	3 313 060 026,64		261 520 262,42
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	-93 020 530,83	-486 154 001,48	393 133 470,65	
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	354 104 212,14	700 181 095,60		346 076 883,46

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		262 396 617,17		250 522 664,16
. Capacité d'autofinancement		551 146 617,17		501 460 164,16
. Distributions de bénéfices		-288 750 000,00		-250 937 500,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		20 012 398,00	0,00	15 000,00
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		20 012 398,00		15 000,00
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)		0,00	0,00	7 967 599,51
. Augmentation de capital, apports				7 967 599,51
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		47 461 736,00	0,00	45 726 966,73
. Consignations		31 822 572,00		30 805 975,00
. C.F.S.		15 639 164,00		14 920 991,73
. Crédits bancaires				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		329 870 751,17		304 232 230,40
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	234 716 642,11		274 330 230,14	0,00
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	234 716 642,11		274 330 230,14	
. Acquisitions d'immobilisations financières				
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	48 097 522,27		57 020 460,85	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			5 082 475,03	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	282 814 164,38		336 433 166,02	0,00
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	393 133 470,65			480 491 094,19
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		346 076 883,46	448 290 158,57	
TOTAL GENERAL	675 947 635,03	675 947 634,63	784 723 324,59	784 723 324,59

■ Tableau de Financement de l'exercice 2011

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	3 007 431 162,60	2 923 263 569,95		84 167 592,65
2 * moins actif immobilisé	2 793 404 068,48	2 677 035 540,21	116 368 528,27	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	214 027 094,12	246 228 029,74	32 200 935,62	
4 * Actif circulant	2 826 906 025,16	2 815 336 484,98	11 569 540,18	0
5 * Moins Passif circulant	3 313 060 026,64	2 820 999 392,27	0,00	492 060 634,37
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	-486 154 001,48	-5 662 907,29	0,00	480 491 094,19
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	700 181 095,60	251 890 937,03	448 290 158,57	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		250 522 664,16		229 912 574,22
. Capacité d'autofinancement		501 460 164,16		470 537 574,22
. Distributions de bénéfices		-250 937 500,00		-240 625 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)	0	15 000,00		95 735 503,48
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		15 000,00		93 254 107,92
. Cessions d'immobilisations financières				2 481 395,56
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)	0	7 967 599,51		
. Augmentation de capital, apports		7 967 599,51		
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	0	45 726 966,73		651 638 424,58
. Consignations		30 805 975,00		28 601 160,00
. C.F.S.		14 920 991,73		15 069 665,07
. Crédits bancaires				607 967 599,51
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		304 232 230,40		977 286 502,28
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	274 330 230,14	0	337 272 574,35	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	274 330 230,14		337 272 574,35	
. Acquisitions d'immobilisations financières				
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	57 020 460,85		440 553 544,11	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	5 082 475,03		2 612 110,61	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	336 433 166,02	0	780 438 229,07	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		480 491 094,19	520 188 063,98	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	448 290 158,57			323 339 790,77
TOTAL GENERAL	784 723 324,59	784 723 324,59	1 300 626 293,05	1 300 626 293,05

■ Tableau de Financement de l'exercice 2010

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	2 923 263 569,95	2 635 084 792,93		288 178 777,02
2 * moins actif immobilisé	2 677 035 540,21	2 585 705 036,40	91 330 503,81	
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	246 228 029,74	49 379 756,53		196 848 273,21
4 * Actif circulant	2 815 336 484,98	1 542 793 787,11	1 272 542 697,87	
5 * Moins Passif circulant	2 820 999 392,27	2 068 644 758,38	0,00	752 354 633,89
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	-5 662 907,29	-525 850 971,27	520 188 063,98	0,00
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	251 890 937,03	575 230 727,80		323 339 790,77

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		229 912 574,22	0,00	200 623 828,46
. Capacité d'autofinancement		470 537 574,22		430 936 328,46
. Distributions de bénéfices		-240 625 000,00		-230 312 500,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		95 735 503,48		90 508 516,00
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		93 254 107,92		90 508 516,00
. Cessions d'immobilisations financières		2 481 395,56		
. Récupérations sur créances immobilisées		0		
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)				
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		651 638 424,58	0	202 348 239,40
. Consignations		2 039 334		28 132 919,00
. C.F.S.		15 069 665,07		14 215 320,40
. Crédits bancaires		607 967 599,51		160 000 000,00
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		977 286 502,28	0	493 480 583,86
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	337 272 574,35	0	427 067 112,34	0
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	337 272 574,35		339 969 778,61	
. Acquisitions d'immobilisations financières			87 097 333,73	
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	413 991 718,00		31 458 569,14	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	2 612 110,61		369 500,00	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	780 438 229,07	0	458 895 181,48	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	520 188 063,98	0,00		
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	323 339 790,77	202 521 977,74	167 936 575,36
TOTAL GENERAL	1 300 626 293,05	1 300 626 293,05	661 417 159,22	661 417 159,22

Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise (A1)

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
Ne sont reprises ci-dessous que les méthodes propres à la société	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION DE L'ENTREPRISE	
1. Immobilisations en non-valeur	Valeur d'entrée
2. Immobilisations incorporelles	Valeur d'entrée
3. Immobilisations corporelles	Valeur d'entrée
4. Immobilisations financières	Valeur d'entrée
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissement	Linéaire (constant).
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif	Actualisation du cours fin exercice
1. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	Coût moyen pondéré pour le propane et pièces de rechanges Prix de structure pour le butane Valeur d'entrée
2. Créances	Montant nominal
3. Titres et valeurs de placement	
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif	
2. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	Valeur d'entrée
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif	Actualisation du cours fin exercice
3. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Coût d'achat
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif	Conversion des dettes en devises étrangères au cours du jour de clôture
4. TRESORERIE	
1. Trésorerie – Actif	
2. Trésorerie – Passif	
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	

### 1.3.5. Etat des dérogations (A2) – Exercice 2012

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

### 1.3.6. Etat des changements de méthodes (A3) – Exercice 2012

INDICATION DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

## I.3.7. Tableau des immobilisations (B2) – Exercice 2012

NATURE	DEBUT EXERCICE 2011	Acquisition 2012	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT fin exercice
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	56 067 756	-	-	-	-	-	-	56 067 756
. Frais préliminaires	32 814 091							32 814 091
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 253 665							23 253 665
. Primes de remboursement des obligations	-							-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	713 077 907	-	-	-	-	-	-	713 077 907
. Immobilisations en recherche et développement	-							-
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907							77 907
. Fonds commercial	713 000 000							713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles	-							-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 999 444 259	234 716 642	-	1 580 370	20 012 398	-	1580 370	3 214 148 503
. Terrains	48 254 318							48 254 318
. Constructions	486 525 466	17 493 812		246 640				504 265 918
. Installations techniques matériel et outillage	2 411 733 473	207 046 102		1 333 730	20 012 398			2 600 100 907
. Matériel de transport	12 088 183	1 195 550						13 283 734
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	37 411 943	562 974						37 974 917
. Autres immobilisations corporelles	121 040							121 040
. Immobilisations corporelles en cours	3 309 836	8 418 204					1 580 370	10 147 670

## I.3.8. Tableau des amortissements (B2 bis) – Exercice 2012

NATURE	Cumul debut exercice 1	dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	VIREMENT	Cumul d'amortissement fin de l'exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	49 443 620,82	2 455 905,97	0,00		51 899 526,79
. Frais préliminaires	32 814 091,24		0,00		32 814 091,24
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 629 529,58	2 455 905,97	0,00		19 085 435,55
. Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 906,72	0,00	0,00		77 906,72
. Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00		0,00
. Brevet, marques, droits et valeurs similaires	77 906,72	0,00	0,00		77 906,72
. Fonds commercial	0,00	0,00	0,00		0,00
. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 145 868 529,93	175 635 687,16	474 224,22		1 321 029 992,87
. Terrains	0,00				0,00
. Constructions	96 629 271,13	27 696 065,13			124 325 336,26
. Installations techniques matériel et outillage	1 015 098 257,15	144 614 766,96	474 224,22		1 159 238 799,89
. Matériel de transport	10 611 028,38	795 876,94			11 406 905,32
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	23 409 058,72	2 528 853,13			25 937 911,85
. Immobilisations corporelles diverses	120 914,55	125,00			121 039,55
TOTAL	1 195 390 057,47	178 091 593,13	474 224,22	0,00	1 373 007 426,38

## I.3.9. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3) – Exercice 2012

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
31/12/2012	233000	20 012 398,00	474 224,22	19 538 173,78	20 012 398,00	474 224,22	0,00
TOTAL		20 012 398,00	474 224,22	19 538 173,78	20 012 398,00	474 224,22	0,00

## 1.3.10. Tableau des titres de participation (B4) des trois derniers exercices

## ■ Tableau des titres de participation de l'exercice 2012

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
						6	7	8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
NATIONALE GAZ	Dist. GPL	5 000 000,00	100%	87 097 333,73	87 097 333,73	31/12/2011	15 274 294,25	4 703 990,85	4 699 342,00
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000,00	50%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2011	48 265 203,71	10 750 576,83	7 500 000,00
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000,00	20%	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2011	444 512 156,82	135 514 231,49	24 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2011	46 663 039,22	42 332,09	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2011	21 098 384,57	612 458,90	
SOMAS OMNIUM STOCKAGE	Stockage GPL	60 000 000,00	8%	11 192 006,00	11 192 006,00	31/12/2011	229 982 631,09	87 432 452,07	4 800 000,00
	G.P.L	8 400 000,00	100%	8 400 000,00	8 400 000,00	30/06/2012	12 978 437,85	3 775 077,33	3 659 784,00
GENERAL TIRE PROACTIS ex AFRIQUIA MANAGEMENT	Pneumatique Gest. Managmt	126 000 000,00	4%	5 437 152,00	0,00				
Banque Populaire	Banque	2 000 000,00	25%	492 800,00	492 800,00				
	Banque	1 093 341 000,00	0%	0,00	0,00				
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000,00	12%	37 000,00	0,00				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000,00	2%	10 000,00	10 000,00				
AB Gaz THERMALTHEC H	Empl. GPL	15 000 000,00	0%	9 850,00	9 850,00	31/12/2011	49 628 209,14	25 133 492,85	17 052,00
	Industrie	1 000 000,00	0%	1 000,00	0,00				
RESORROUTE TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000,00	0,00	200,00	200,00	31/12/2011	4 614 954,40	290 694,39	
TOTAL				225 234 941,73	219 759 789,73				44 676 178,00

## ■ Tableau des titres de participation de l'exercice 2011

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
						6	7	8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
NATIONALE GAZ		5 000 000,00	100%	87 097 333,73	87 097 333,73	31/12/2010	16 950 303,40	7 224 019,57	7 248 985,00
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000,00	50%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2010	52 608 651,53	22 863 517,71	7 500 000,00
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000,00	20%	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2010	419 434 804,90	128 972 655,52	22 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2010	46 620 707,13	284 145,49	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2010	20 485 925,67	363 182,30	
SOMAS OMNIUM STOCKAGE	Stockage GPL	60 000 000,00	8%	11 192 006,00	11 192 006,00	31/12/2010	200 280 871,44	86 672 775,36	4 032 000,00
	G.P.L	8 400 000,00	100%	8 400 000,00	8 400 000,00	30/06/2011	12 227 360,52	3 176 738,61	3 021 120,00
GENERAL TIRE AFRIQUIA MANAGEMENT	Pneumatique Gest. Managmt	126 000 000,00	4%	5 437 152,00	0				
Banque Populaire	Banque	2 000 000,00	25%	492 800,00	492 800,00				
	Banque	1 093 341 000,00	0%	0	0				9 532,13
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000,00	12%	37 000,00	0				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000,00	2%	10 000,00	10 000,00				
AB Gaz THERMALTHEC H	Empl. GPL	15 000 000,00	0%	9 850,00	9 850,00	31/12/2010	39 494 716,29	19 564 950,53	9 800,00
	Industrie	1 000 000,00	0%	1 000,00	0				
RESORROUTE TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000,00	0	200	200	31/12/2010	4 324 260,01	1 145 734,78	100,00

TOTAL				225 234 941,73	219 759 789,73				
-------	--	--	--	----------------	----------------	--	--	--	--

■ Tableau des titres de participation de l'exercice 2010

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
NATIONALE GAZ		5 000 000,00	100%	87 097 333,73	87 097 333,73	31/12/2009	21 126 283,83	9 142 936,77	8 998 740,00
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000,00	50%	42 000 000,00	42 000 000,00	31/12/2009	45 029 418,92	17 376 052,56	7 500 000,00
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000,00	20%	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2009	379 944 328,49	104 451 039,24	18 000 000,00
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000,00	50%	22 499 600,00	22 499 600,00	31/12/2009	46 336 561,71	445 793,77	
SODIPIT	Industrie	10 000 000,00	99,99%	18 058 000,00	18 058 000,00	31/12/2009	20 122 743,37	598 579,58	
SOMAS OMNIUM STOCKAGE	Stockage GPL	60 000 000,00	8%	11 192 006,00	11 192 006,00	31/12/2009	161 170 969,60	64 165 462,93	3 072 000,00
GENERAL TIRE AFRIQUIA MANAGEMENT	G.P.L	8 400 000,00	100%	8 400 000,00	8 400 000,00	30/06/2010	11 276 621,91	2 378 766,00	2 223 880,00
	Pneumatique Gest	126 000 000,00	4%	5 437 152,00	0				
Banque Populaire	Banque	2 000 000,00	25%	492 800,00	492 800,00				
		1 093 341 000,00	0%	0	0				13 279,50
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000,00	12%	37 000,00	0				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000,00	2%	10 000,00	10 000,00				
AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000,00	0%	9 850,00	9 850,00	31/12/2009	29 979 765,76	10 605 674,12	6 566,00
THERMALTHECH TECHNO SOUDURE	Industrie	1 000 000,00	0%	1 000,00	0				
	Industrie	8 000 000,00	0	200	200	31/12/2009	3 178 525,23	1 209 447,49	
TOTAL				225 234 941,73	219 759 789,73				39 814 465,50

## I.3.11. Tableau des provisions (B5) des trois derniers exercices

## ■ Tableau des provisions de l'exercice 2012

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152,00							5 475 152,00
2. Provisions réglementées	0,00							0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	48 440 660,74						11 626 510,00	36 814 150,74
<b>SOUS TOTAL ( A )</b>	<b>53 915 812,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 626 510,00</b>	<b>42 289 302,74</b>
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	42 410 098,00	4 202 400,00			4 029 363,00			42 583 135,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	3 056 639,02	4 260 440,00	4 919,65					7 321 998,67
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00
<b>SOUS TOTAL ( B )</b>	<b>45 466 737,02</b>	<b>8 462 840,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 905 133,67</b>
<b>TOTAL ( A+ B )</b>	<b>99 382 549,76</b>	<b>8 462 840,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 626 510,00</b>	<b>92 194 436,41</b>

## ■ Tableau des provisions de l'exercice 2011

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152,00							5 475 152,00
2. Provisions réglementées								0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	60 067 170,74						11 626 510,00	48 440 660,74
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>65 542 322,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 626 510,00</b>	<b>53 915 812,74</b>
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	42 742 910,31	5 000 000,00			5 332 812,31			42 410 098,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	1 335 334,32			1 997 068,02		7 763,32	268 000,00	3 056 639,02
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>44 078 244,63</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 997 068,02</b>	<b>5 332 812,31</b>	<b>7 763,32</b>	<b>268 000,00</b>	<b>45 466 737,02</b>
<b>TOTAL (A+ B)</b>	<b>109 620 567,37</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 997 068,02</b>	<b>5 332 812,31</b>	<b>7 763,32</b>	<b>11 894 510,00</b>	<b>99 382 549,76</b>

■ Tableau des provisions de l'exercice 2010

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES		Non courantes	Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières		
1. provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées	5 475 152,00							5 475 152,00
3. Provisions durables pour risques et charges	71 693 680,74						11 626 510,00	60 067 170,74
SOUS TOTAL (B)	77 168 832,74						11 626 510,00	65 542 322,74
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	36 581 204,00	6 161 706,31						42 742 910,31
5. Autres Provisions pour risques et charges	2 009 000,00		7 763,32				681 429,00	1 335 334,32
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (A)	38 590 204,00	6 161 706,31	7 763,32				681 429,00	44 078 244,63
TOTAL (A+ B)	115 759 036,74	6 161 706,31	7 763,32				12 307 939,00	109 620 567,37

## I.3.12. Tableau des créances (B6) des trois derniers exercices

## ■ Tableau des créances de l'exercice 2012

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	0,00	0,00						
S/ TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DE L'ACTIF CIRCULANT								
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	651 965,00		651 965,00					
* Clients et comptes rattachés	490 452 272,61	42583135	447 869 144,61					32 171 400,23
* Personnel	2 234 042,08		2 234 042,08					
* Etat	2 284 188 623,76		2 284 188 623,76			2 284 188 623,76		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	266 197 966,22		266 197 966,22					39 831 662,09
* Comptes de régularisation – Actif	643 990,49		643 990,49					
S/ TOTAL	3 044 368 860,16	42 583 135,00	3 001 785 732,16	0,00	0,00	2 284 188 623,76	0,00	72 003 062,32
TOTAL GENERAL	3 044 368 860,16	42 583 135,00	3 001 785 732,16	0,00	0,00	2 284 188 623,76	0,00	72 003 062,32

## ■ Tableau des créances de l'exercice 2011

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	444 414,24	444 414,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	444 414,24	444 414,24						
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 707 783 310,56	0,00	2 707 783 310,56	0,00	0,00	2 004 695 759,87	158 355 783,14	87 603 518,19
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	83 500,00		83 500,00					
* Clients et comptes rattachés	488 317 164,55		488 317 164,55					34 494 635,41
* Personnel	2 324 304,68		2 324 304,68					
* Etat	2 004 695 759,87		2 004 695 759,87			2 004 695 759,87		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	211 464 665,92		211 464 665,92				158 355 783,14	53 108 882,78
* Comptes de régularisation – Actif	897 915,54		897 915,54					

■ Tableau des créances de l'exercice 2010

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	444 414,24	444 414,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	444 414,24	444 414,24						
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 703 936 564,70	0,00	2 703 936 564,70	0,00	0,00	1 746 002 057,18	398 319 613,70	132 718 601,36
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 486 500,00		1 486 500,00					
* Clients et comptes rattachés	500 041 163,68	42 539 910	457 501 253,68					79 609 718,58
* Personnel	2 284 254,33		2 284 254,33					
* Etat	1 746 002 057,18		1 746 002 057,18			1 746 002 057,18		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	451 428 496,48		454 428 496,48				398 319 613,70	53 108 882,78
* Comptes de régularisation - Actif	2 694 093,03		2 694 093,03					

1.3.13. Tableau des dettes (B7) des trois derniers exercices

■ Tableau des dettes de l'exercice 2012

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	1 050 954 623,84	1 001 344 627,24	49 609 995,90	0,00	0,00	213 281 686,93	0,00	0,00
* Emprunts obligataires	600 000 000,00	600 000 000,00						
* Autres dettes de financement CMT	100 134 894,60	74 974 951,00	25 159 942,90					
* Autres dettes de financement	350 819 729,24	326 369 676,24	24 450 053,00			213 281 686,93		
DU PASSIF CIRCULANT	3 567 258 290,49	0,00	3 567 258 290,49	0,00	1 948 967 289,97	247 412 364,73	0,00	443 339 278,44
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 297 189 412,95		3 297 189 412,95		1 948 967 289,97			443 339 278,44
* Clients créditeurs, avances et acomptes	1 066 334,36		1 066 334,36					
* Personnel	2 985 694,67		2 985 694,67					
* Organismes sociaux	5 942 738,01		5 942 738,01			5 942 738,01		
* Etat	241 469 626,72		241 469 626,72			241 469 626,72		
* Compte d'associés	0,00		0,00					
* Autres créanciers	235 576,03		235 576,03					
* Comptes de régularisation - Passif	18 368 907,75		18 368 907,75					
Total	4 618 212 914,33	1 001 344 627,24	3 616 868 286,39	0,00	1 948 967 289,97	460 694 051,66	0,00	443 339 278,44

■ Tableau des dettes de l'exercice 2011

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	1 051 590 409,71	1 001 115 996,22	50 474 413,49	0,00	0,00	197 642 522,53	0,00	0,00
* Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000,00						
* Autres dettes de financement CMT	123 782 364,06	100 134 894,60	23 647 469,46					
* Autres dettes de financement	327 808 045,65	300 981 101,62	26 826 944,03			197 642 522,53		
DU PASSIF CIRCULANT	3 310 003 163,07	0,00	3 310 003 163,07	0,00	1 839 381 407,53	189 353 210,06	0,00	707 089 669,34
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 100 031 784,91		3 100 031 784,91		1 839 381 407,53			707 089 669,34
* Clients créditeurs, avances et acomptes	0,00		0,00					
* Personnel	2 584 384,57		2 584 384,57					
* Organismes sociaux	5 550 384,92		5 550 384,92			5 550 384,92		
* Etat	183 802 825,14		183 802 825,14			183 802 825,14		
* Compte d'associés	0		0					
* Autres créanciers	1 015 743,95		1 015 743,95					
* Comptes de régularisation - Passif	17 018 039,58		17 018 039,58					

■ Tableau des dettes de l'exercice 2010

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	1 062 883 903,00	1 014 096 161,00	48 787 742,00	0,00	0,00	182 721 530,80	0,00	0,00
* Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000,00						
* Autres dettes de financement CMT	146 008 281	123 782 364	22 225 917					
* Autres dettes de financement	316 875 622	290 313 797	26 561 825			182 721 530,80		
DU PASSIF CIRCULANT	2 819 664 058,00	0,00	2 819 664 058,00	0,00	1 530 435 783,24	180 426 135,54	0,00	446 470 291,31
* Fournisseurs et comptes rattachés	2 620 066 643		2 620 066 643		1 530 435 783,24		0	446 470 291,31
* Clients créditeurs, avances et acomptes	0,00		0,00					
* Personnel	2 261 971		2 261 971					
* Organismes sociaux	5 495 873		5 495 873			5 495 872,90		
* Etat	174 930 263		174 930 263			174 930 262,64		
* Compte d'associés	0		0					
* Autres créanciers	1 247 558		1 247 558					
* Comptes de régularisation - Passif	15 661 750		15 661 750					

### 1.3.14. Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) – Exercice 2012

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature <sup>(1)</sup>	Date et lieu d'inscription	Objet <sup>(2) (3)</sup>	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données :				Neant	
Sûretés reçues :	3 800 000,00	Hypothèques			
	13 462 524,54	Cautionnement			

<sup>(1)</sup> – Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

<sup>(2)</sup> Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(Entreprises liées, associés, membres du personnel)

<sup>(3)</sup> Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

### 1.3.15. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9) – Exercice 2012

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	25 304 655,0	31 728 894,5
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	25 304 655,0	31 728 894,5
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		
* Autres engagements reçus	NEANT	NEANT
TOTAL		

## I.3.16. Etat de répartition du capital social (C1) – Exercice 2012

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés(1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appel e	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
Afriquia SMDC	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	1 306 252	1 306 252	100	130 625 200,00		130 625 200,00
Akwa Holding	Km 7 , Rte Rabat Casa Ain Sebâa	1 031 513	1 031 513	100	103 151 300,00		103 151 300,00
Flottant Bourse	casablanca	720 094	719 052	100	72 009 400,00		72 009 400,00
Al watanya	83, Av, de l'Armée Royale casablanca	171 877	171 877	100	17 187 700,00		17 187 700,00
Atlanta	181, Bd d'anfa casablanca	137 500	137 500	100	13 750 000,00		13 750 000,00
C D G	Place My Hassan Tour Mamounia RABAT	68 750	68 750	100	6 875 000,00		6 875 000,00
RCAR	Place My Hassan Tour Mamounia RABAT	1 000	1 000	100	100 000,00		100 000,00
M.Mohamed BENNIS	77, Bd EL Figuigui casablanca	500	500	100	50 000,00		50 000,00
Sté <<BMCE CAPITAL BOURSE>>	Tour BMCE Rond Point Hassan II casa	5	1 047	100	500,00		500,00
M.Akhannouch Aziz	211 avenue de la Mecque Californie	2	2	100	200,00		200,00
M.Wakrim Ali	Rue des Jasmins Av A Ain sebâa	2	2	100	200,00		200,00
M.Mohamed Rachid IDRISSE KAITOUNI	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	2	2	100	200,00		200,00
Maghreb Oxygène	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	2	2	100	200,00		200,00
M.Mohamed Bouzaïd OUAÏSSI	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	0	1	100	100,00		100,00
Mme; Lamia MERZOUKI	68 Bd Abellah ben kaddour Casablanca	1	0	0	0,00		0,00
		3 437 500	3437500	100,00	343 750 000,00	-	343 750 000,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante

## I.3.17. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des trois derniers exercices (C2)

## ■ Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2012

ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 23/03/2012.....)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	139 654 441,37	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	0,00	.Tantièmes (réserves règlementées)	0,00
.Résultat net de l'exercice	350 057 497,26	.Dividendes	288 750 000,00
.Prélèvements sur les réserves	0,00	.Autres affectations	0,00
.Autres prélèvements	0,00	.Report à nouveau	200 961 938,63
<b>TOTAL A</b>	<b>489 711 938,63</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>489 711 938,63</b>

## ■ Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2011

A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B.AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 04/04/2011.....)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	53 278 935,31	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	-	.Tantièmes(réseves reglementées)	-
.Resultat net de l'exercice	329 345 406,55	.Dividendes	250 937 500,00
.Prélèvements sur les reserves	-	.Autres affectations	-
.Autres prélèvements	-	.Report à nouveau	131 686 841,86
<b>TOTAL A</b>	<b>382 624 341,86</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>382 624 341,86</b>

## ■ Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2010

A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B.AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 29/03/2010.....)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	790 914,37	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	-	.Tantièmes(réseves reglementées)	-
.Resultat net de l'exercice	293 113 020,94	.Dividendes	240 625 000,00
.Prélèvements sur les reserves	-	.Autres affectations	-
.Autres prélèvements	-	.Report à nouveau	53 278 935,31
<b>TOTAL A</b>	<b>293 903 935,31</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>293 903 935,31</b>



## I.4. Etats de synthèse consolidés de AFRIQUIA GAZ relatifs aux trois derniers exercices

## I.4.1. Bilan consolidé des trois derniers exercices

## ■ Bilan consolidé de l'exercice 2012

Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2012		31/12/2012	31/12/2011
<b>ACTIF</b>			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles	2 302 591	2 234 184
	Immobilisations financières	20 697	20 697
	Titres mis en équivalence	169 145	154 988
	Autres Immobilisations financières	1310	1310
Actif immobilisé		3 119 032	3 036 468
	Autres actifs non courants	122 039	92 287
	Impôts différés actif	124 923	126 482
Total des autres actifs non courants		246 962	218 769
<b>Total Actif non courant</b>			
		3 365 994	3 255 237
	Stocks	438 117	164 182
	Clients	448 692	446 614
	Titres de placement	5639	417
	Actif d'impôts exigible	2460	614
	Autres créances et comptes de régularisation	2 657 245	2 348 394
Actifs d'exploitation		3 552 153	2 960 221
<b>Trésorerie Actif</b>			
		457 497	721 696
Total des actifs courants		4 009 650	3 681 917
<b>Total Actif</b>		<b>7 375 644</b>	<b>6 937 154</b>

PASSIF			
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'emission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	370 013	296 033
	Résultat consolidés	401 466	362 730
Total Capitaux propres part du groupe		1 957 903	1 845 187
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		1 957 906	1 845 190
	Dettes de financement à plus d'un an	840 757	891 184
	Autres passifs non courants	536 643	514 410
	Passif d'impôt exigible		
	Impôts différés - Passif		
Total des passifs non courants		1 377 400	1 405 594
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 495 516	3 209 273
	Dettes de financement à moins d'un an	70 323	64 278
	Passif d'impôts exigible	18 373	14 462
	Autres dettes et comptes de régularisation	314 340	263 671
Dettes d'exploitation		3 898 552	3 551 684
	Trésorerie et équivalents	141 786	134 686
Total des passifs courants		4 040 338	3 686 370
Total Passif		7 375 644	6 937 154

■ Bilan consolidé de l'exercice 2011

Etat de la situation financière consolidée au 31 décembre 2011			
Données en KDH			
		31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles		-
	Immobilisations corporelles	2 234 184	2 120 169
	Immobilisations financières	20 697	20 697
	Titres mis en équivalence	154 988	149 424
	Autres Immobilisations financières	1 310	1 029
Actif immobilisé		3 036 468	2 916 608
	Autres actifs non courants	92 287	11 285
	Impôts différés actif	126 482	128 858
Total des autres actifs non courants		218 769	140 143
Total Actif non courant		3 255 237	3 056 751
	Stocks	164 182	156 389
	Clients	446 614	453 564
	Titres de placement	417	4 248
	Actif d'impôts exigible	614	792
	Autres créances et comptes de régularisation	2 348 394	2 336 940,00
Actifs d'exploitation		2 960 221	2 951 933
Trésorerie Actif		721 696	285 001
Total des actifs courants		3 681 917	3 236 934
Total Actif		6 937 154	6 293 685

PASSIF			
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'émission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	296 033	205 092
	Résultat consolidés	362 730	333 911
Total Capitaux propres part du groupe		1 845 187	1 725 427
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		1 845 190	1 725 430
	Dettes de financement à plus d'un an	891 184	963 430
	Autres passifs non courants	514 410	479 062
	Passif d'impôt exigible		-
	Impôts différés - Passif		-
Total des passifs non courants		1 405 594	1 442 492
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 209 273	2 748 966
	Dettes de financement à moins d'un an	64 278	61 006
	Passif d'impôts exigible	14 462	15 399
	Autres dettes et comptes de régularisation	263 671	233 856
Dettes d'exploitation		3 551 684	3 059 227
	Trésorerie et équivalents	134 686	66 536
Total des passifs courants		3 686 370	3 125 763
Total Passif		6 937 154	6 293 685

■ Bilan consolidé au 31 décembre 2010

Bilan consolidé au 31 décembre 2010	31/12/2010	31/12/2009
<b>ACTIF</b>		
Ecart d'acquisition	625 289	577 730
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	2 120 169	1 893 551
Immobilisations financières	20 697	22 033
Titres mis en équivalence	149 424	140 196
Autres Immobilisations financières	1 029	461
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 916 608</b>	<b>2 633 971</b>
Autres actifs non courants	11 285	75 129
Impôts différés actif	128 858	130 062
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>140 143</b>	<b>205 191</b>
<b>Total Actif non courant</b>	<b>3 056 751</b>	<b>2 839 162</b>
Stocks	156 389	126 710
Clients	453 564	331 638
Titres de placement	4 248	43 653
Actif d'impôt exigible	792	4 901
Autres créances et comptes de régularisation	2 336 940	919 683
<b>Actifs d'exploitation</b>	<b>2 951 933</b>	<b>1 426 585</b>
Trésorerie Actif	285 001	582 048
<b>Total des actifs courants</b>	<b>3 236 934</b>	<b>2 008 633</b>
<b>Total Actif</b>	<b>6 293 685</b>	<b>4 847 795</b>

PASSIF		
	Capital	343 750
	Prime d'émission	842 674
	Réserves Consolidées	24 721
	Résultat consolidés	284 677
		911
Total Capitaux propres part du groupe	1 725 427	1 495 822
	Intérêts minoritaires	3
Total Capitaux propres	1 725 430	1 495 825
	Dettes de financement à plus d'un an	322 543
	Autres passifs non courants	419 747
	Impôts différés - Passif	-
Total des passifs non courants	1 442 492	742 290
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 033 473
	Dettes de financement à moins d'un an	447 216
	Passif d'impôt exigible	1 450
	Autres dettes et comptes de régularisation	112 251
Dettes d'exploitation	3 059 227	2 594 390
	Trésorerie et équivalents	15 290
Total des passifs courants	3 125 763	2 609 680
Total Passif	6 293 685	4 847 795

## I.4.2. Compte de résultat consolidé des trois derniers exercices

- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2012

En K MAD	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Produits des activités ordinaires	3 609 437	3 453 994
Autres produits	32 695	33 534
Coût des biens et services vendus	-2 493 372	-2 442 214
Charges de personnel	-125 977	-114 307
Autres charges et produits opérationnels	-205 495	-202 539
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	817 288	728 468
Dotations aux amortissements	-211 871	-196 738
Résultat opérationnel	605 417	531 730
Produits de trésorerie et équivalents	2 785	3 168
Coût de l'endettement financier brut	-103 790	-69 766
Coût de l'endettement financier net	-101 005	-66 598
Autres charges et produits financiers	7 277	5 498
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	511 689	470 630
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	45 658	35 062
Impôts sur les résultats	-155 881	-142 962
Résultat net consolidé	401 466	362 730
Autres charges et produits		
Résultat global de la période	401 466	362 730
Intérêts minoritaires		
Résultat net-Part du Groupe	401 466	362 730
Résultat net par action en MAD	117	106
Résultat dilué par action en MAD	117	106

■ Compte de résultat consolidé de l'exercice 2011

En K MAD	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Produits des activités ordinaires	3 453 994	3 245 578
Autres produits	33 534	31 448
Coût des biens et services vendus	-2 442 214	-2 288 310
Charges de personnel	-114 307	-106 658
Autres charges et produits opérationnels	-202 539	-212 982
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	728 468	669 076
Dotations aux amortissements	-196 738	-188 608
Résultat opérationnel	531 730	480 468
Produits de trésorerie et équivalents	3 168	3 382
Coût de l'endettement financier brut	-69 766	-64 783
Coût de l'endettement financier net	-66 598	-61 401
Autres charges et produits financiers	5 498	3 498
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	470 630	422 566
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 062	35 063
Impôts sur les résultats	-142 962	-123 718
Résultat net consolidé	362 730	333 911
Autres charges et produits		0
Résultat global de la période	362 730	333 911
Intérêts minoritaires		0
Résultat net-Part du Groupe	362 730	333 911
Résultat net par action en MAD	106	97
Résultat dilué par action en MAD	106	97

■ Compte de résultat consolidé de l'exercice 2010

En K MAD	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
Produits des activités ordinaires	3 245 578	2 605 783
Autres produits	31 448	20 793
Coût des biens et services vendus	-2 288 310	-1 752 701
Charges de personnel	-106 658	-108 946
Autres charges et produits opérationnels	-212 982	-190 865
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	669 076	574 064
Dotations aux amortissements	-188 608	-164 931
Résultat opérationnel	480 468	409 133
Produits de trésorerie et équivalents	3 382	1 532
Coût de l'endettement financier brut	-64 783	-49 438
Coût de l'endettement financier net	-61 401	-47 906
Autres charges et produits financiers	3 498	5 747
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	422 566	366 974
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	35 063	27 069
Impôts sur les résultats	-123 718	-109 366
Résultat net consolidé	333 911	284 677
Autres charges et produits	0	0
Résultat global de la période	333 911	284 677
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net-Part du Groupe	333 911	284 677
Résultat net par action en MAD	97	83
Résultat dilué par action en MAD	97	83

## I.4.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé des trois derniers exercices

## ■ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2012

En K MAD	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Résultat net consolidé	401 466	362 730,00
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	211 871	196 738
* Charges produits sans effets de trésorerie	-38 562	-48 110
* Reprises de dettes de consignation	-6 360	-16 237
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-14 157	-10 270
Marge brute d'autofinancement	554 258	484 851
Variation des actifs et passifs d'exploitation	-251 109	479 553
Flux net de trésorerie généré par l'activité	303 149	964 404
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise		
Investissements en immobilisations corporelles	-257 942	-310 405
Titres de placement		
Variation de périmètre		
Autres	-2324	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-260 266	-310 404
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-288 750	-242 970
Souscription d'emprunt		
Remboursement d'emprunt	-23 647	-22 226
Variations des autres actifs et passifs financiers	-1 785	-20 259
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-314 182	-285 455
Mouvements de conversion		
Variation de trésorerie	-271 299	368 545
Trésorerie d'ouverture	587 010	218 466
Trésorerie de clôture	315 711	587 010

■ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2011

En K MAD	Au 31 décembre 2011	Au 31 décembre 2010
Résultat net consolidé	362 730,00	333 911
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	196 738	188 608
* Charges produits sans effets de trésorerie	-48 110	-30 727
* Reprises de dettes de consignation	-16 237	-20 018
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-10 270	-9 338
Marge brute d'autofinancement	484 851	452 536
Variation des actifs et passifs d'exploitation	479 553	-520 681
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>964 404</b>	<b>-68 145</b>
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise		-77 384
Investissements en immobilisations corporelles	-310 405	-265 965
Titres de placement		
Variation de périmètre		
Autres		2 336
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-310 404</b>	<b>-341 012</b>
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-242 970	-240 625
Souscription d'emprunt		600 000
Remboursement d'emprunt	-22 226	-406 024
Variations des autres actifs et passifs financiers	-20 259	107 513
Autres		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-285 455</b>	<b>60 864</b>
Mouvements de conversion		0
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>368 545</b>	<b>-348 293</b>
Trésorerie d'ouverture	218 466	566 758
Trésorerie de clôture	587 010	218 466

■ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2010

En K MAD	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
Résultat net consolidé	333 911	284 676
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	188 608	164 930
* Charges produits sans effets de trésorerie	-30 727	-16 527
* Reprises de dettes de consignation	-20 018	-25 327
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-9 338	-4 318
Marge brute d'autofinancement	452 536	403 434
Variation des actifs et passifs d'exploitation	-520 681	90 803
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-68 145	494 237
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-77 384	-87 097
Investissements en immobilisations corporelles	-265 965	-260 731
Titres de placement		
Variation de périmètre		-26 497
Autres	2 336	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-341 012	-374 324
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-240 625	-230 313
Souscription d'emprunt	600 000	160 000
Remboursement d'emprunt	-406 024	
Variations des autres actifs et passifs financiers	107 513	151 638
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	60 864	81 326
Mouvements de conversion	0	0
Variation de trésorerie	-348 293	201 238
Trésorerie d'ouverture	566 758	365 520
Trésorerie de clôture	218 466	566 758

## I.4.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés des trois derniers exercices

## ■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2012

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2010	343 750	842 674	539 003	1 725 427	3	1 725 430
Dividendes			-242 970	-242 970		-242 970
Résultat net de l'exercice			362 730	362 730		362 730
Titres d'auto-contrôle				0		0
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2011	343 750	842 674	658 763	1 845 187	3	1 845 190
Dividendes			-288 750	-288 750		-288 750
Résultat net de l'exercice			401 466	401 466		401 466
Titres d'auto-contrôle			0			
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2012	343 750	842 674	771 479	1 957 903	3	1 957 906

## ■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2011

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2009	343 750	842 674	309 398	1 495 822	3	1 495 825
Dividendes			-240 825	-240 625		-240 625
Résultat net de l'exercice			333 911	333 911		333 911
Titres d'auto-contrôle			136 319	136 319		136 319
Autres variations						0
Situation au 31 décembre 2010	343 750	842 674	539 003	1 725 427	3	1 725 430
Dividendes			-242 970	-242 970		-242 970
Résultat net de l'exercice			362 730	362 730		362 730
Titres d'auto-contrôle			0	0		0
Autres variations						0
Situation au 31 décembre 2011	343 750	842 674	658 763	1 845 187	3	1 845 190

■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2010

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2008	343 750	842 674	262 303	1 448 726	3	1 448 729
Dividendes			-230 313	-230 313		-230 313
Résultat net de l'exercice			284 677	284 677		284 677
Titres d'auto-contrôle			-7 269	-7 269		-7 269
Autres variations						0
Situation au 31 décembre 2009	343 750	842 674	309 398	1 495 822	3	1 495 825
Dividendes			-240 625	-240 625		-240 625
Résultat net de l'exercice			333 911	333 911		333 911
Titres d'auto-contrôle			136 318	136 318		136 318
Autres variations						0
Situation au 31 décembre 2010	343 750	842 674	539 003	1 725 427	3	1 725 430

## Bulletin de souscription aux billets de trésorerie

### Bulletin de souscription ferme et irrévocable EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE DE AFRIQUIA GAZ

Destinataire

[...]

Fax : [...]

Date

[ ]

### IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale	.....	Nom du teneur de compte	.....
N° de compte	.....	Dépositaire	.....
Téléphone	.....	Fax	.....
Code d'identité <sup>11</sup>	.....	Qualité souscripteur <sup>12</sup>	.....
Nationalité du souscripteur	.....	Nom et prénom du signataire	.....
Siège social	.....	Fonction ( <i>Personnes morales</i> )	.....
Adresse (si différente du siège social)	.....	Mode de paiement	.....

### CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

Emetteur	AFRIQUIA GAZ
Valeur nominale	MAD 100 000
Plafond du programme d'émission	MAD 1 200 000 000
Date de jouissance	A la date du règlement
Nombre de jours	Entre 10 jours et 364 jours

<sup>11</sup> Code d'identité : CIN ou n° de passeport pour les personnes physiques, Registre de commerce pour les personnes morales résidentes et N° et date d'agrément pour les OPCVM

<sup>12</sup> Qualité du souscripteur : A Personne physique (A1 Résidente – A2 Non résidente) B Personne morale (B1 Résidente – B2 Non résidente)  
C OPCVM D Etablissements de crédit  
E Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance F Fonds d'investissement, fonds de pension  
G Autres (compagnies financières et CDG) H Institutionnels de l'investissement de droit étranger

Maturité	De 10 jours à 12 mois
Intérêts	Post Compté
Taux facial	Sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Remboursement	In fine

## MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission
----------	----------------	----------------	------	--------------------------------

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de AFRIQUIA GAZ ouvert dans les livres de BMCE BANK le .....<sup>13</sup>, conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Cachet et signature du souscripteur

### Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Un dossier d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur et auprès de l'organisme placeur ».

<sup>13</sup> La date de règlement correspond à la date de jouissance.